

OBJET PRU DES CAMELIAS

**APPROBATION DE L'AVENANT DE SORTIE DE LA CONVENTION
PLURIANNUELLE DE RENOVATION URBAINE DES CAMELIAS**

Dans le cadre du Projet Rénovation Urbaine « Camélias, Vauban, Butor », la Ville de Saint-Denis s'est engagée sur un Programme de Rénovation Urbaine sur le quartier des Camélias.

1. RAPPEL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Par Délibération n° 09/6-02 du 14 novembre 2009, le Conseil Municipal a approuvé les opérations de la convention pluriannuelle de Rénovation Urbaine 2007-2012

La convention a été signée le 23 novembre 2009.

Par Délibération n° 10/5-25 du samedi 25 septembre 2010 le Conseil Municipal a approuvé les modifications portées à la convention pluriannuelle initiale

L'avenant n°2 a été signé le 12 avril 2012.

Un avenant n°3 de prolongation portant la fin de la convention au 30 juin 2015 a été signé le 04 février 2015.

2. OBJET DE L'AVENANT

Considérant que, la convention pluriannuelle de Rénovation Urbaine des Camélias arrive à échéance le 30 juin 2015, il est donc nécessaire de régler par un nouvel avenant les conditions de sortie de la convention pluriannuelle de Rénovation Urbaine et, ce, conformément aux dispositions du règlement général de l'ANRU paru au Journal Officiel du 09 juillet 2011 et du règlement comptable et financier approuvé le 20 juin 2011. Cet avenant de sortie a pour objet :

- les dernières modifications du PRU qui ne remettent pas en cause les fondamentaux du Projet de Rénovation Urbaine ;
- la sortie opérationnelle, administrative et financière de la convention au 30 juin 2015 (date limite du dernier engagement administratif des actions).

En conséquence, les dernières demandes de premiers acomptes devront parvenir à l'ANRY avant le 31 décembre 2016 et les demandes de solde avant le 30 juin 2018.

Il s'agit :

- a) de modifier le projet urbain ;
- b) en conséquence, de modifier, créer, supprimer des opérations dans les familles démolition, résidentialisation, amélioration qualité de service, aménagement, équipement et ingénierie ;
- c) d'acter le redéploiement des économies constatées ;
- d) de modifier la famille conduite de projet pour organiser la fin de la convention dans sa dimension opérationnelle, administrative et financière afin de garantir le respect des engagements contractuels et gérer les derniers versements financiers.

Le projet d'avenant est ci-annexé.

3. MODIFICATION DU PROJET URBAIN

Intervention sur l'habitat

Dans le cadre des études de diagnostic portant sur le groupe Camélias 36/38, conformément à la réglementation en vigueur, sur les bâtiments construits avant 1997, la SIDR, a mené des investigations pour la recherche d'éventuels matériaux amiantés.

Alors que la plupart des autres groupes d'habitations du quartier ont été édifiés avec des dispositifs constructifs utilisant peu d'amiante, les investigations menées sur le groupe 36/38 ont révélé une présence d'amiante dans l'ensemble des logements, dans les parties communes et dans les façades de tous les bâtiments.

La SIDR n'avait pas anticipé cette problématique puisque les diagnostics ont été réalisés postérieurement à la signature de la convention ANRU.

Afin de prendre en compte les difficultés opérationnelles de la mise en œuvre du programme initialement prévu, soit la réhabilitation et résidentialisation des 193 logements du groupe, il est proposé de modifier le Projet de Rénovation Urbaine comme suit.

* Sur le secteur cœur des Camélias

Sur le secteur Butor

Les 90 logements de Piranhas Casse-Pierre ne seront pas réalisés dans le cadre de ce PRU (PRUNEL).

Groupe SIDR 36-38

- Démolition de 137 logements sur 193,
- réhabilitation et résidentialisation de 56 logements sur 193,
- construction de 148 logements neufs,
 - 13 logements en accession,
 - 20 logements adaptés (résidence personnes âgées),
 - 115 logements sociaux (LLTS),
- construction d'un immeuble tertiaire (5 000 m² utiles de bureaux, services et commerces de proximité).

Ce projet vise à compléter la dimension économique et sociale de ce territoire, en créant de l'activité économique au cœur du quartier et des opportunités d'emploi.

Terrains Ville rue Jules Ferry

- Projet de 20 logements PSLA.

Terrains rue Georges Clémenceau

- Suppression du projet de 22 logements intermédiaires en accession.

Bilan global d'intervention du projet PRU des Camélias sur les logements

	Nombre de LS anciens avant le projet	Démolition	Réhabilitation de LS anciens	Vente de LS anciens	Neutralisation	Constructions neuves
Total global	1 492	292	770	133	44	422
	1 444 LLTS		48 LLS			

Soit un solde de + 130 logements dont 93 logements intermédiaires ou libres.

Interventions sur les aménagements et équipements

- Sur le secteur Ilot Central

En raison du retard dans la maîtrise foncière dans le temps de la convention, suppression de la ligne équipement « Halle Marché couvert Equipement lié au Marché Forain ». Ce programme n'a pas d'impact sur le redéploiement du Marché Forain sur l'allée des Cocotiers, prévu au premier semestre 2016.

- Sur le secteur Château Morange

Création d'un nouvel équipement socio-éducatif de proximité et d'un plateau noir.

- Sur le secteur Haut des Camélias

Modification du programme de l'équipement de quartier (Academy) afin d'adapter le projet aux besoins exprimés par le quartier.

Ces nouvelles orientations valorisantes pour le quartier des Camélias nécessitent cependant de revoir l'enveloppe budgétaire affectée à ce projet.

Interventions sur l'ingénierie et la conduite de projet

Sous la responsabilité et l'autorité du Directeur Général des Services, l'équipe dédiée fait l'objet d'une reconfiguration au plus près des besoins.

L'ANRU accepte de participer au financement (50 %) de trois postes à plein temps pour une durée supplémentaire de 18 mois.

En parallèle, la Ville maintiendra les ressources de droit commun nécessaires au fonctionnement du projet sur site.

En outre, l'équipe dédiée sera épaulée de deux assistances à maîtrise d'ouvrage placées sous la responsabilité du chef de projet afin de compléter la conduite de projet :

1. AMO Organisation Pilotage Coordination Urbaine et Organisation Pilotage Coordination Interchantiers,
2. AMO Communication et concertation.

4. MODIFICATION DE LA MAQUETTE FINANCIERE DU PROJET

Les budgets sont réajustés à la réalité des investissements et marchés, les économies de subventions ANRU réalisées sont redéployées sur les lignes physiques le nécessitant, dans le respect du règlement général financier de l'Agence de Renovation Urbaine.

Rapport n°15/1-07

Les modifications sont intégrées au Programme Pluriannuel d'Investissement de la Ville.

Des financements DDU, FEDER et Région ont été déjà sollicités et obtenus ; les subventions LBU sont ajustées à la nouvelle programmation.

Afin d'optimiser le cofinancement des opérations d'investissement prévues au Programme de Rénovation Urbaine, la Ville sollicite l'ANRU afin de porter la subvention à 23 473 363,11 € soit une augmentation de + 3 000 000,00 €.

En ce qui concerne l'opération de démolition de 137 logements supplémentaires, il convient de préciser que l'ensemble des partenaires s'est accordé sur le principe de financement de cette opération nouvelle :

- 3 000 000,00 € financés par l'ANRU (2 865 719,43 € dans la maquette en tenant compte de la fongibilité à venir sur la famille démolition) ;
- une participation de la Commune de Saint-Denis à hauteur de 1 900 000,00 € sous forme de charges foncières à rétrocéder ;
- le solde étant supporté par la SIDR d'une part en fonds propres et d'autre part en valorisation du foncier des logements neufs construits (9 500,00 € HT/ logement) et de la surface du foncier pour les bureaux (300,00 € HT/ m²), soit un total de 2 726 000,00 € TTC.

Dans la mesure où la participation précitée de la Ville de Saint-Denis à hauteur de 1 900 000,00 € sous forme de charge foncière à rétrocéder à la SIDR a été déterminée sur la base d'un coût de travaux de démolition de 9 008 344,00 €, il est expressément et spécialement convenu que, dans l'hypothèse où le coût des travaux s'avérerait être inférieur à ce coût, les parties financeurs se rencontreront afin de déterminer les conditions de réduction de la participation de la Ville.

LIBELLE OPERATION	BASE FINANCEMENT PREVISIONNEL	VILLE	BAILLEUR YC PRETS	TOUTES SUBVENTIONS
DEMOLITIONS + 137 logements	14 108 975,00	1 900 000,00 13 %	1 518 570,00 11 %	10 690 405,00 76 %
CONSTRUCTIONS NEUVES + 154 logements	63 442 667,00	-	27 940 473,00 44 %	35 502 194,00 56 %
REHABILITATION - 227 logements	32 110 000,00	-	24 903 572,00 78 %	11 559 600,00 36 %
RESIDENTILISATIONS - 137 logements	7 915 695,00	-	4 063 487,00 51 %	3 852 208,00 49 %
AMELIORATION QUALITE DE SERVICE	612 000,00	-	-	612 000,00 100 %
AMENAGEMENTS	28 138 464,61	12 499 090,00 44 %	85 000,00 0 %	15 554 375,00 55 %
EQUIPEMENTS	13 212 252,00	5 185 724,00 39 %	155 000,00 1 %	7 871 528,00 60 %
INGENIERIE	5 909 707,00	2 145 638,00 36 %	486 563,00 8 %	3 277 506,00 55 %
Avenant 4	165 449 760,60	21 730 452,00 13 %	59 152 665,00 36 %	88 919 816,00 54 %
DIFFERENTIEL	+ 36 375 166,56	+ 3 886 448,00	+ 13 612 177,00	+ 23 229 715,00
dont subvention ANRU réajustée				+ 3 000 000,00

Je vous demande donc de m'autoriser à signer l'avenant à la Convention pluriannuelle du Projet de Rénovation Urbaine des Camélias et tous autres documents se rapportant au Projet de Rénovation Urbaine.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20150224-15107-A1-DE
Date de réception préfecture : 02/03/2015

Signé électroniquement par :
Le Maire
27/02/2015


Gilbert ANNETTE

OBJET PRU DES CAMELIAS

APPROBATION DE L'AVENANT DE SORTIE DE LA CONVENTION
PLURIANNUELLE DE RENOVATION URBAINE DES CAMELIAS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 15/1-07 du Maire ;

Vu le rapport de Madame ANDAMAYE Marie-Annick, 16ème Adjointe, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Aménagement/ Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions, avec réserve de M. René-Paul VICTORIA en Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE

10 abstentions
(dont 3 votes par procuration)

pour

Monsieur FOURNEL Dominique,
Madame ANILHA Fernande,
Messieurs VICTORIA René-Paul,
HUBERT Richeneil, MOREL Jean-Jacques,
Mesdames VITRY Faouzia et HO-SHING Cynthia

autres élus présents et mandatés

ARTICLE 1 Approuve l'avenant de sortie de la Convention pluriannuelle du Projet de Rénovation Urbaine de Camélias.

ARTICLE 2 Autorise le Maire à signer tous actes afférents à cette affaire.

ARTICLE 3 Les dépenses correspondantes seront imputées sur le Budget de la Ville aux Chapitre 20 et Articles 20311, 20312, 20313 ; aux Chapitre 21, Article 2115 ; aux Chapitre 23 et Articles 238, 23133, 23152, 23182 ; aux Chapitre 458 et Article 4581101 ; aux Chapitre 204 et Articles 204181 et 204182

ARTICLE 4 Les recettes correspondantes seront imputées sur le Budget de la Ville aux Chapitre 13 et Articles 1321, 1323, 1325, 1327, 1328 ; aux Chapitre 458 et Article 4581101.

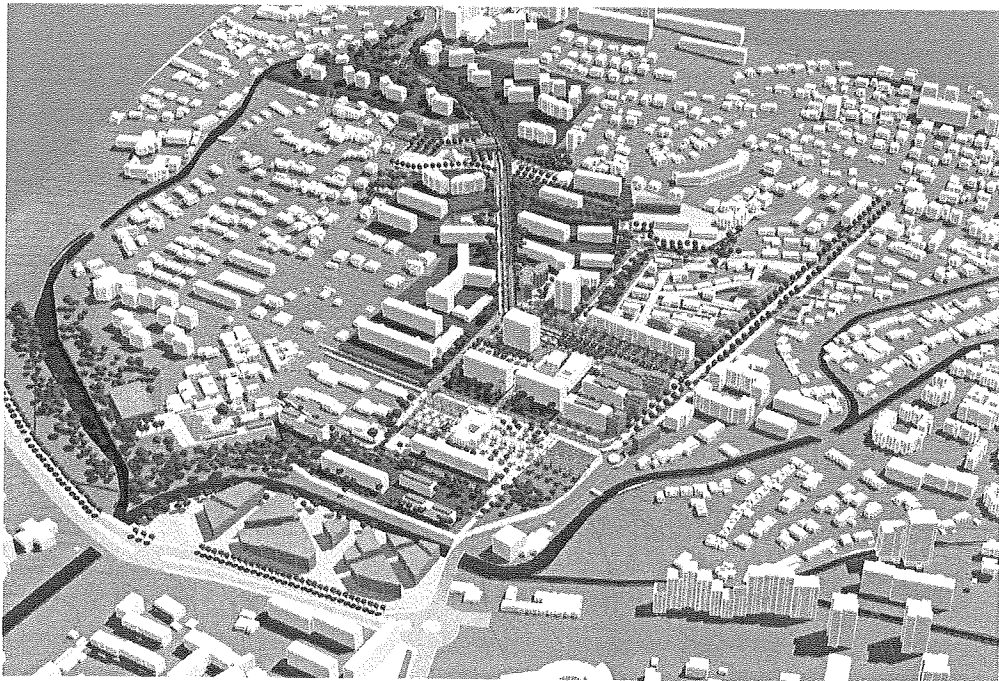
Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20150224-15107-A2-DE
Date de réception préfecture : 02/03/2015

Signé électroniquement par :
Le Maire
27/02/2015


Gilbert ANNETTE

COMMUNE DE SAINT-DENIS DE LA REUNION

**PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN QUARTIERS
DE CAMELIAS, VAUBAN & BUTOR**



**AVENANT n°4
à la CONVENTION PLURIANNUELLE
DE RENOVATION URBAINE 2007-2013**



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20150224-15107-B-DE
Date de réception préfecture : 02/03/2015



SOMMAIRE

ARTICLE 1 : PARTIES A L'AVENANT	4
ARTICLE 2 : IDENTIFICATION DE LA CONVENTION INITIALE.....	5
ARTICLE 3 : MODIFICATIONS SUCCESSIVES	5
ARTICLE 4 : OBJET DE L'AVENANT	5
ARTICLE 5 : MODIFICATIONS DE LA CONVENTION INITIALE.....	6
ARTICLE 6 : DATE D'EFFET ET MESURE D'ORDRE	21
ARTICLE 7 : ANNEXES	21



Article 1 : Parties à l'avenant

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, établissement Public Industriel et Commercial de l'Etat, immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 453 678 252 , dont le siège est à Paris (6e), 69 bis rue de Vaugirard, 75 006 Paris,
Ci-après dénommée l'ANRU ou l'Agence,

Représentée par le **préfet**, Monsieur Dominique SORAIN, **délégué territorial de l'ANRU**,

ET :

La Commune de Saint-Denis de la Réunion, représentée par son Maire, Monsieur Gilbert ANNETTE, ci-après dénommé **le porteur de projet**,

ET :

La Société Immobilière du Département de la Réunion (SIDR) représentée par son Directeur Général, Monsieur Bernard FONTAINE,

ET :

L'Association Foncière Logement, représentée par son Président Monsieur Bruno LUCAS, ci-après désignée « Foncière Logement »,

ET :

La Caisse de Dépôts et Consignations représenté par son Directeur Régional, Monsieur Olivier CAMAU

ET :

La Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion (CINOR), représentée par son Président, Monsieur Gérald MAILLOT

ET :

Le Département de la Réunion représentée par sa présidente Madame Nassimah DINDAR,

ET :

La Société d'Habitations à Loyer Modéré de la Réunion, (SHLMR) représentée par son Directeur Général

ET :

La Société d'Equipement du Département de la Réunion (SEDRE) représentée par son Directeur Général, Monsieur Philippe LAPIERRE,

Les parties ont convenu de ce qui suit :

Article 2 : Identification de la convention initiale

Convention de rénovation urbaine 2007-2012 de la ville de Saint Denis de la Réunion portant sur le programme de renouvellement urbain du quartier de Camélias, Vauban & Butor signée à Saint Denis de la Réunion le 23 novembre 2009

Article 3 : Modifications successives

N° de l'avenant	Date signature avenant	Nature de l'avenant	Base fin	Subv ANRU
1	26 mai 2009	Plan de relance	3 417 329	1,13 M€
	23 novembre 2009	Convention	125 769 895	20,78 M€
2	12 avril 2012	Avenant Appelé	129 074 594	20,72 M€
3	4 février 2015	Avenant de transition	129 074 594	20,72 M€

Article 4 : Objet de l'avenant

Cet avenant de sortie a pour objet d'acter des décisions importantes prises lors de la Revue de Projet du 19 novembre 2014.

Considérant que, la convention arrive à échéance le 30 juin 2015 et conformément aux dispositions du règlement général paru au Journal Officiel du 9 juillet 2011 et du règlement comptable et financier approuvé le 20 juin 2011, cet avenant de sortie a pour objet :

- les dernières modifications du PRU qui ne remettent pas en cause les fondamentaux du projet de rénovation urbaine
- la sortie opérationnelle, administrative et financière de la convention au 30 juin 2015, ¹

Il s'agit:

- d'acter le redéploiement des économies constatées
- de modifier des opérations des familles démolitions, résidentialisation, équipement et ingénierie
- de créer de nouvelles opérations dans les familles résidentialisation équipement et ingénierie
- de modifier la conduite de projet pour organiser la fin de la convention dans sa dimension opérationnelle, administrative et financière afin de garantir le respect des engagements contractuels et gérer les derniers versements financiers.

¹ un bilan des engagements contractuels au plus tard à la date limite pour l'ensemble des demandes de paiements des 1^{er} acompte, soit le 31 décembre 2016



Article 5 : Modifications de la convention initiale

La convention mentionnée à l'article 2 du présent avenant et modifiée par les avenants successifs listés à l'article 3 du présent avenant est modifiée dans les conditions ci- après :

Bilan financier

LIBELLE OPERATION	BASE de FINANCEMENT PREVISIONNEL	SUB ANRU	Taux subv ANRU
DEMOLITIONS	14 108 975	7 664 096	54%
<i>différentiel /avenant 2012</i>	<i>+8 899 013</i>	<i>+2 865 718</i>	
RESIDENTILISATIONS	7 915 695	3 852 208	49%
<i>différentiel /avenant 2012</i>	<i>-143 919</i>	<i>-177 599</i>	
AQS			
<i>différentiel /avenant 2012</i>	<i>-305 312</i>		
AMENAGEMENTS	28 138 465	6 995 349,86	24,9%
<i>différentiel /avenant 2012</i>	<i>+1 189 245</i>	<i>-26 944</i>	
EQUIPEMENTS	13 212 252	2 584 240	20%
<i>différentiel /avenant 2012</i>	<i>+3 227 252</i>	<i>+112 618</i>	
INGENIERIE	5 879 707	2 377 469	40%
<i>différentiel /avenant 2012</i>	<i>-448 317</i>	<i>-27 159</i>	
<i>Différentiel OPR non redéployables</i>		<i>+ 253 366,61</i>	
TOTAL	69 255 094	23 473 363	34%
<i>différentiel /avenant 2012</i>	<i>+12 417 962</i>	<i>+ 3 000 000,00</i>	
	<i>+22%</i>	<i>+13%</i>	

Article 5.1 : Le préambule de la convention est modifié comme suit :
Non modifié

Article 5.2 : L'article 1 du titre II de la convention – « le contenu du projet urbain » – est modifié comme suit :

Afin de prendre en compte les difficultés opérationnelles de la mise en œuvre du programme initialement prévu, il est proposé de modifier le projet de rénovation urbaine comme suit :

- Sur le secteur Butor
Les 90 logements de piranhas casse Pierre ne seront pas réalisés dans le cadre de ce PRU. (PRU NEL)
- Sur le secteur cœur des Camélias
Groupe SIDR 36-38
 - a. Démolition de 137 logements sur 193
 - b. Réhabilitation et résidentialisation de 56 logements sur 193
 - c. Construction de 148 logements neufs
 - 13 en accession
 - 20 logements adaptés (résidence personnes âgées)
 - 115 logements sociaux (LLTS)
 - d. La construction d'un immeuble tertiaire, (5 000 m² utiles de bureaux, services et commerces de proximité .
Ce projet vise à compléter la dimension économique et sociale de ce territoire, en créant de l'activité économique au cœur du quartier et des opportunités d'emploi.
- Terrains Ville rue Jules Ferry
 - a. Projet de 20 logements PSLA
- Sur le secteur Ilot Central
En raison du retard dans la maîtrise foncière dans le temps de la convention suppression de la ligne équipement « Halle marché couvert Equipement lié au marché forain »
- Sur le secteur Château Morange
Création d'un nouvel équipement socio-éducatif de proximité et d'un plateau noir
- Sur le secteur haut des camélias
Modification du programme de l'équipement de quartier afin d'adapter le projet aux besoins exprimés par le quartier
- Terrains Rue clémenceau
Suppression du projet de 22 logements intermédiaires en accession

Article 5.3 : Les sous-articles de l'article 2 du titre II de la convention – « L'organisation de la conduite du projet d'ensemble » – sont modifiés comme suit :

- L'article 2.1 du titre II de la convention « le pilotage stratégique du projet d'ensemble » est modifié comme suit :

Mr Gilbert ANNETTE, Maire de Saint Denis, est le porteur du projet de rénovation Urbaine, il est secondé dans sa mission par Mr Philippe NAILLET, élu délégué au Projet de rénovation urbaine,

Le chef de projet, sous la responsabilité et l'autorité du Directeur Général des Services est le responsable désigné par le Porteur de projet au sein de ses services.

Le Porteur de projet et la Direction de projet ont la responsabilité conjointe de mettre en œuvre la convention pluriannuelle qui lie la Ville, l'ANRU, les différents maîtres d'ouvrage et leurs partenaires financiers sur des objectifs validés en Comité d'Engagement.

La Direction de projet intervient à deux niveaux :

- stratégique: déclinaison des objectifs, mise en cohérence avec les autres politiques publiques, organisation et animation du partenariat, accompagnement des élus, etc.

- opérationnel: animation, organisation du travail et des contributions des différents acteurs, reporting, gestion des risques et des points de blocage, pilotage des prestataires et des études....

- Pilotage stratégique

LES COMITES DE PILOTAGE

Sur la base des orientations stratégiques définies par les partenaires, sont mis en place différents niveaux de validation et de suivi de l'avancement des opérations.

▪ Les comités de pilotage restreint trimestriels (COPIL r)

Le Comité de Pilotage restreint constitue l'instance principale d'orientation et de décision politique du dispositif,

Il est composé du Maire, de l'élu délégué à la thématique, de la direction du projet (DGS et DPRU), du Délégué Territorial de l'ANRU (sous-préfet à la cohésion sociale), du Secrétaire Général de la préfecture (Sous-préfet à l'arrondissement Nord), des services de l'Etat en charge du dossier (direction générale adjointe DEAL et UANRU) et de la Direction Générale des bailleurs sociaux intervenant sur le projet et éventuellement, en tant que de besoin, des principales directions générales adjointes de la ville. Cette instance se réunira à l'initiative et sous la présidence du Maire de la Ville.

Il examinera en particulier :

- La cohérence entre la programmation et l'avancement des opérations,
- Le bilan des financements engagés au cours de l'exercice et ceux devant être mobilisés pour l'exercice suivant,
- Les modalités techniques et financières de réalisation des programmes,
- Les décisions liées au changement de maîtrise d'ouvrage d'opérations engagées,

Les échanges d'information et l'examen des dispositions les plus adaptées pour la mise en œuvre du projet et des volets d'accompagnement.

▪ Le comité de pilotage élargi annuel (COPIL a)

Sur la même base que le comité de pilotage restreint, le comité de pilotage annuel élargi associera également les partenaires de la Communauté d'Agglomération, de la Caisse des Dépôts et Consignations et du Département.

- L'article 2.2 du titre II de la convention « le pilotage opérationnel du projet » est modifié comme suit :

Le pilotage opérationnel du projet de rénovation urbaine s'appuie sur :

- Le Comité Technique
- Des réunions techniques thématiques
- Une équipe resserrée dédiée au projet ANRU
- Des assistances à maîtrise d'ouvrage qui apportent un soutien à l'équipe projet

- A- Le Comité Technique

Le pilotage opérationnel du projet est assuré par la Direction de Projet de rénovation Urbaine sous la responsabilité du Directeur Général des Services

▪ Comités Techniques Thématiques (COTECH)

- La ville, porteur du projet de rénovation Urbaine, est fondée à pouvoir examiner régulièrement tout au long du projet, la pertinence des programmes d'aménagement d'espaces publics, de démolitions, constructions, réhabilitations, résidentialisations sur les thématiques:
 - de la programmation (produits, typologies et coûts de sortie),
 - de l'intégration urbaine (morphologie, architecture),

- de la problématique sociale (relogement, mixité sociale, caractéristiques des logements, ventes de logements sociaux, insertion)
- de la stratégie commerciale approuvée, (programmes et modes de gestion)
- des principes de gestion urbaine de proximité approuvés (vie associative, propreté, espaces privés collectifs)
- des engagements financiers contractuels (financement, montants des prêts, engagements subventions)
- des plannings généraux contractuels

Elle mesurera l'avancement opérationnel des actions à travers des Comité techniques mensuels ou bimestriels selon les sujets, ils sont alimentés par des réunions techniques régulières programmées en fonction des besoins à l'initiative de l'équipe dédiée au projet ANRU

Le comité Technique est animé par le responsable de la Thématique assisté des structures d'appui adéquates et comprend

- la Direction de Projet de Rénovation Urbaine
- les Directions Générales Adjointes concernées
- les représentants de l'Etat - DEAL,
- les responsables décisionnels en charge de la thématique chez les bailleurs et selon les besoins
- la Communauté d'Agglomération,
- la Caisse des Dépôts et Consignation,

Il arbitre les choix techniques et met en œuvre les actions d'évaluation continue du projet.

▪ Réunions Techniques

Les comités techniques s'appuieront sur les réunions qui sont animées soit par le chargé de mission responsable de la thématique, soit conjointement avec le représentant d'une organisation partenaire.

Ces groupes de travail thématiques élaborent, chiffrent et planifient les différentes actions retenues et/ou à proposer

Les réunions assurent le déroulement opérationnel des différents volets du projet urbain et les volets d'accompagnement, elles alimentent un tableau de bord pour chacune des thématiques

Elles ont pour mission de préparer les dossiers à présenter au Comité Technique (COTECH) et au Comités de Pilotages COPILS (relevé de décisions et propositions) et d'assurer un suivi des décisions prises sur ces dossiers.

- B- L'équipe de conduite de projet

Sous la responsabilité et l'autorité du directeur général des services, elle fait l'objet d'une reconfiguration au plus près des besoins.

Pour la poursuite du projet, elle s'appuiera fortement sur les directions thématiques et supports de la ville de Saint-Denis afin d'engager le retour au droit commun.

Elle se compose de ressources installées sur le site, dans la maison du projet, afin de pérenniser le contact rapproché avec l'ensemble des partenaires et la population :

- **Certaines sont recrutées à temps plein :**
 - 1 chef de projet avec sous sa responsabilité :
 - 1 correspondant administratif et financier
 - 1 ingénieur en charge de la réalisation des aménagements et infrastructures

- Les autres ressources en charge des actions d'accompagnement, dont le périmètre d'intervention sera élargi aux limites du canton, sont issues des directions thématiques de la ville:
 - 1 chef de projet politique de la Ville (PDV)
 - 1 adulte relais (PDV)
 - 1 chargé de mission Gestion Urbaine de Proximité (DTPP)
 - 1 correspondant insertion emploi (DI)
 - 1 correspondant pour le développement commercial (DEP)
 Ces dernières interviendront en lien fonctionnel avec le chef de projet mais seront rattachées hiérarchiquement aux directions thématiques de la Ville de Saint Denis
- La ville s'appuiera également sur un dispositif d'accueil et de médiation locale permettant une bonne appropriation du projet par les usagers.

Les directions supports de la ville continueront à être mobilisés sur des actions spécifiques à travers des ressources désignées :

- 1 Référent foncier
- 2 Chargés d'opération bâtiments et équipements

De même que pour les ressources en charges des actions d'accompagnement, elles interviendront en lien fonctionnel avec le chef de projet. Elles seront rattachées hiérarchiquement aux directions supports de la Ville de Saint Denis.

En outre, l'équipe dédiée sera épaulée de deux Assistances à Maitrise d'Ouvrage placées sous la responsabilité du chef de projet afin de compléter la conduite de projet

- AMO OPCU et OPCIC
- AMO Communication et concertation

Le Plan Stratégique local sera élaboré par la Ville (Politique de la Ville) en cohérence avec le contrat de ville sur le quartier.

Article 5.4 : Les sous-articles de l'article 3 du titre II de la convention – « La concertation et l'information sur le projet » – sont modifiés comme suit :

- **L'article 3.1 – Stratégie, actions et modalités de mise en œuvre de la concertation menée par le porteur de projet du titre II de la convention est modifié comme suit :**
La Direction Communication de la Ville, en relation avec la DPRU aura en charge l'élaboration de la stratégie la réalisation et la diffusion de l'information sur les temps de concertation, ainsi que la création de supports adaptés nécessaires aux différentes phases de concertation.

Afin de permettre la meilleure appropriation possible du projet par les habitants, des actions visant le développement de la communication sur le PRU sont initiées, il s'agit notamment de :

- La mise en œuvre de l'action « Mémoire des quartiers », répondant aux prescriptions de l'ANRU, en associant les habitants et acteurs locaux.
- Les médias locaux (quotidiens, bulletin communal, lettre de la rénovation urbaine, site Internet...),
- Visite de chantier, de logement témoin, opération « portes ouvertes »...,
- L'installation, au cœur du quartier d'un espace dédié au projet. Cette « maison du projet » est le lieu privilégié d'information et d'échange.

Article 5.5 : Les sous-articles de l'article 4 du titre III de la convention – « Les opérations approuvées par l'ANRU » – sont modifiés comme suit :

- L'article 4.1 du titre II de la convention – «L'intervention de l'ANRU sur l'ingénierie de projet » – est modifié comme suit :
Les lignes non encore engagées sont supprimées, le financement de la conduite de projet (Equipe + AMO) prévu pour 18 mois supplémentaires

• Mode de financement :

Sur les 5 909 707 € d'investissements prévisionnels, la subvention de l'Agence est de 2 377 469 soit un taux de 40 %.

27 159 € d'économies sont dégagées pour le redéploiement avenant de sortie

INGENIERIE

- Lignes initiales

12	Libellé de l'opération	Maitre d'ouvrage	Base de financement	Subvention ANRU	Taux subvention ANRU	Année démarrage	Semestre démarrage	Durée en semestre
003	Etude de programmation d'un équipement culturel CH	VILLE	30 000	10 500	35%	2007	1	2
004	Programme d'études d'approfondissement des sites/secteurs à enjeux (4)	VILLE	240 000	120 000	50%	2007	1	2
010	AMO Conduite opérationnelle du programme - OPC Urb	VILLE	333 000	39 569	12%	2007	1	10
013	OPR AMO montage complexe : Aménagement de l'îlot central	VILLE	284 229	142 115	50%	2009	2	3
018	OPR Gestion urbaine de proximité	VILLE	850 000	170 000	20%	2009	2	8
019	Maquette 3D et support de concertation	VILLE	70 000	28 000	40%	2011	2	5
001	OPR Programmes d'études d'approfondissement des sites à enjeux	SIDR	60 000	30 000	50%	2009	1	2
002	OPR Coordination interne bailleur	SIDR	247 500	49 500	20%	2009	2	8

- Ligne modifiée

12	Libellé de l'opération	Maitre d'ouvrage	Base de financement	Subvention ANRU	Taux subvention ANRU	Année démarrage	Semestre démarrage	Durée en semestre
003	Etude de programmation d'un équipement culturel CH	VILLE	28 450,00	9 957,50	35%	2007	1	2
010	AMO Conduite opérationnelle du programme - OPC Urb	VILLE	419 589,89	39 568,99	9%	2007	1	10
013	OPR AMO montage complexe : Aménagement de l'îlot central	VILLE	124 159,97	62 079,99	50%	2009	2	3
016	OPR Gestion urbaine de proximité	VILLE	88 336,00	17 667,20	20%	2009	2	8
019	Maquette 3D et support de concertation	VILLE	140 000,00	56 000,00	40%	2011	2	5
001	OPR Programmes d'études d'approfondissement des sites à enjeux	SIDR	42 751,39	21 375,70	50%	2009	1	2
002	OPR Coordination interne bailleur	SIDR	185 625,00	37 125,00	20%	2008	1	4

- Lignes nouvelles

12	Libellé de l'opération	Maître d'ouvrage	Base de financement	Subvention ANRU	Taux subvention ANRU	Année démarrage	Semestre démarrage	Durée en semestre
020	Direction de projet	VILLE	390 000,00	195 000,00	50%	2015	2	3
021	AMO Conduite opérationnelle du programme - OPCU OPCIC	VILLE	247 500,00	123 750,00	50%	2015	2	3
022	Etude Plan Stratégique local	VILLE	30 000,00	0	0	2015	2	3

- Ligne supprimée

12	Libellé de l'opération	Maître d'ouvrage	Base de financement	Subvention ANRU	Taux subvention ANRU	Année démarrage	Semestre démarrage	Durée en semestre
004	Programme d'études d'approfondissement des sites/se	VILLE	240 000,00	120 000,00	50%	2007	1	2

- L'article 4.2 du titre II de la convention – «4-2 L'intervention de l'ANRU dans le champ du logement locatif à caractère social » – est modifié comme suit :

DEMOLITION DE LOGEMENTS SOCIAUX

Afin de prendre en compte les difficultés opérationnelles liées à la grande présence d'amiante dans les logements des groupes 36 et 38 il est proposé de recomposer l'ilot est du cœur des Camélias et de démolir 137 logements supplémentaires
La démolition concerne les bâtiments W/X/Y/Z et 38.

Mode de financement :

Les partenaires se sont accordés sur le principe de financement de cette opération nouvelle :

- 3 Millions d'Euros financée par l'ANRU (2 865 719.43 € dans la maquette en tenant compte de la fongibilité à venir sur la famille démolition),
- d'une participation de la Commune de Saint Denis à hauteur de 1.9M€ sous forme de charges foncières à rétrocéder.
- Le solde étant supporté par la SIDR, d'une part en fonds propres et d'autre part, en valorisation du foncier des logements neufs construits (9 500 € HT/logt) et de la surface du foncier pour les bureaux (300 €HT/m²) soit un total de 2 726 000€ TTC

La FAT est annexée au présent avenant.

- Lignes initiales :

01	Libellé de l'opération	Maître d'ouvrage	Base de financement	Montant subvention ANRU	Taux subv ANRU	Année démarrage	Semestre démarrage	Durée en semestres
001	Démolition pavillons individuels du groupe 30 - Ca	SIDR	240 227	52 963	22%	2007	2	8
002	Démolition Logts coll. Bat B gr.33 : 20 logts	SIDR	790 282	713 098	90%	2010	2	6
003	Démolition Logts coll. Bat G gr.33 : 12 logts	SIDR	474 169	474 169	100%	2010	2	6
004	Démolition Logts coll. Bat F&G gr.32 : 6 logts (porche) percement total	SIDR	643 419	643 419	100%	2010	2	3
005	Démolition pavillons individuels du groupe 30	SIDR	384 036	236 900	62%	2010	2	5
006	Démolition Logts Coll. De Brulys	SIDR	1 638 793	1 638 793	100%	2010	2	7
007	Démolition Logts coll. St François	SIDR	1 039 036	1 039 036	100%	2010	2	7

- Lignes modifiées:

01	Libellé de l'opération	Maître d'ouvrage	Base de financement	Montant subvention ANRU	Taux de subv Anru	Année démarrage	Semestre démarrage	Durée en semestres
001	Démolition pavillons individuels du groupe 30 - Ca	SIDR	96 393,00			2007	2	8
002	Démolition Logts coll. Bat B gr.33 : 20 logts	SIDR	789 567,99	789 567,99	100%	2010	2	6
003	Démolition Logts coll. Bat G gr.33 : 12 logts	SIDR	428 616,88	428 616,88	100%	2010	2	6
004	Démolition Logts coll. Bat F&G gr.32 : 6 logts (porche) percement total	SIDR	1 098 409,41	1 024 964,16	93%	2010	1	12
005	Démolition pavillons individuels du groupe 30	SIDR	171 670,18	39 254,00	23%	2010	2	5
006	Démolition Logts Coll. De Brulys	SIDR	1 454 081,41	1 454 081,41	100%	2010	2	5
007	Démolition Logts coll. St François	SIDR	1 061 892,34	1 061 892,34	100%	2010	2	7

- Ligne nouvelle:

01	Libellé de l'opération	Maître d'ouvrage	Base de financement	Montant subvention ANRU	Taux de subv Anru	Année démarrage	Semestre démarrage	Durée en semestres
008	Démolition logements collectifs Groupe 36/38	SIDR	9 008 344,00	2 865 719,43	32%	2015	1	8

FAMILLE 06 RESIDENTIALISATION

- L'opération SIDR groupe 36 - Cœur des Camélias- 3°Tr et SIDR groupe 38 -Cœur des Camélias est supprimée
- L'opération SIDR groupe 36 - Cœur des Camélias- 2° Tr est modifiée, seuls 56 logements sur 88 sont résidentialisés, le bâtiment Z de 38 logements est démoli.
- Mode de financement :
La subvention de l'Agence est de 50 % de l'assiette subventionnable et plafonnée à 5 000 € par logement.
177 601.35 € d'économies sont dégagées pour le redéploiement avenant de sortie

- Ligne initiale

	Libellé de l'opération	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Taux de coût (TF)	Assiette de calcul de la subv.	Taux de Subv.	Montant subvention ANRU	Année démarrage	Semestre démarrage	Durée en semestres
001	Residentialisation groupe 32 A - Cœur des Camélias	SIDR	977 184	6 786	977 184	50%	488 592	2009	2	2
002	Residentialisation groupe 32 B Ilot Central	SIDR	809 598	6 861	809 598	50%	404 799	2010	1	5
003	Residentialisation groupe 33 - Château morange	SIDR	1 166 370	8 331	1 166 370	50%	583 185	2012	2	4
004	Residentialisation groupe 36 - Cœur des Camélias- 2°Tr	SIDR	603 768	6 861	603 768	50%	301 884	2010	2	3
005	Residentialisation groupe 36 - Cœur des Camélias- 3°Tr	SIDR	672 378	6 861	672 378	50%	336 189	2010	2	3
006	Residentialisation groupe 31 Petrole - Mondon	SIDR	514 575	6 861	514 575	50%	257 288	2011	1	3
007	Residentialisation groupe 38 - Cœur des Camélias	SIDR	48 027	6 861	48 027	50%	24 014	2010	2	2
001	Residentialisation groupe Boucan Launay 1-Cœur des Camélias	SHLMR	306 300	6 381	306 300	50%	153 150	2009	1	6
008	Residentialisation groupe 115 St François	SIDR	998 355	6 163	998 355	50%	499 178	2011	1	6
009	Residentialisation groupe 113 De Brulys	SIDR	569 532	5 373	569 532	50%	284 766	2011	1	6
010	Residentialisation groupe 117 Laverdure	SIDR	1 060 277	9 301	1 060 277	50%	530 139	2011	1	6
011	Residentialisation groupe 116 Takamakas	SIDR	333 249	4 503	333 249	50%	166 625	2011	1	6

- Ligne modifiée

	Libellé de l'opération	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Taux de coût (TF)	Assiette de calcul de la subv.	Taux de Subv.	Montant subvention ANRU	Année démarrage	Semestre démarrage	Durée en semestres
001	Residentialisation groupe 32 A - Coeur des Camélias	SIDR	988 465,00	6864	988 465,00	50%	488 592,88	2009	2	2
002	Residentialisation groupe 32 B Ilot Central	SIDR	909 608,00	7709	909 608,00	50%	454 804,00	2010	1	16
003	Residentialisation groupe 33 - Château morange	SIDR	1 600 000,00	11429	1 400 000	50%	700 000,00	2012	2	10
006	Residentialisation groupe 31 Petrole - Mondon	SIDR	630 000,00	8400	630 000,00	50%	315 000,00	2011	1	10
008	Residentialisation groupe 115 St François	SIDR	1 430 000,00	8827	1 430 000,00	50%	715 000,00	2011	1	18
009	Residentialisation groupe 113 De Brulys	SIDR	650 000,00	6132	650 000,00	50%	325 000,00	2011	1	18
010	Residentialisation groupe 117 Laverdure	SIDR	660 000,00	5789	660 000,00	50%	330 000,00	2011	1	18
011	Residentialisation groupe 116 Takamakass	SIDR	445 000,00	6014	445 000,00	50%	222 500,00	2011	1	18
001	Residentialisation groupe Boucan Launay 1-Coeur des Camélias	SHLMR	272 621,54	5680	272 621,54	50%	136 310,77	2009	1	6

- Ligne supprimées

	Libellé de l'opération	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Taux de coût (TF)	Assiette de calcul de la subv.	Taux de Subv.	Montant subvention ANRU	Année démarrage	Semestre démarrage	Durée en semestres
004	Residentialisation groupe 36 - Coeur des Camélias- 2°Tr	SIDR			-	0%		2010	2	3
005	Residentialisation groupe 36 - Coeur des Camélias- 3°Tr	SIDR			-	0%		2010	2	3
007	Residentialisation groupe 38 - Coeur des Camélias	SIDR				0%		2010	2	2

- Ligne nouvelle

	Libellé de l'opération	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Taux de coût (TF)	Assiette de calcul de la subv.	Taux de Subv.	Montant subvention ANRU	Année démarrage	Semestre démarrage	Durée en semestres
012	Residentialisation groupe 36 - Coeur des Camélias- 2°Tr	SIDR	330 000,00	5893	330 000,00	50%	165 000,00	2015	1	10

- L'article 4.4 du titre II de la convention – «L'intervention de l'ANRU sur les espaces et les équipements publics » – est modifié comme suit :

AMENAGEMENT ET CREATION DES ESPACES PUBLICS

Descriptif de l'opération :

Les actions et aménagements prévus n'ont pas été modifiés dans le projet urbain, les couts réels et les plannings ont été réajustés

- Mode de financement :

Pour les 28 138 465€ d'investissement subventionables, la participation de l'agence est de 6 995 349,86 soit un taux de subvention de 24,9%

Les économies redéployables sont de 26 944€

Lignes initiales

08	Libellé de l'opération	Maître d'ouvrage	Base de financement	Montant subvention ANRU	Taux de Subv. du déficit	Année démarrage	Semestre démarrage	Durée en semestres
002	Mail , Grand Escalier ,venelles y compris desserte école	VILLE	3 305 875	661 175	20%	2011	1	6
003	Aires de jeux multisites et boulodrommes	VILLE	266 667	93 333	35%	2011	2	6
006	Allée de château morange(création et requalification)	VILLE	745 480	149 096	20%	2010	2	4
007	Reamenagement/valorisation espaces château morange	VILLE	2 325 632	465 126	20%	2011	2	7
008	Requalification bd notre-dame-de-la-trinite	VILLE	2 120 252	742 088	35%	2011	2	6
009	Requalification rue des camélias	VILLE	4 167 149	1 458 502	35%	2011	1	7
010	Requalification allée des cocotiers & marché forain	VILLE	3 238 400	1 133 440	35%	2012	1	4
012	Aménagement berges laverdure - 2	VILLE	1 100 000	220 000	20%	2011	2	5
013	Passerelle sur la ravine (Butor)	VILLE	602 565	120 513	20%	2011	2	4
014	Dalle centrale & espaces extérieurs	VILLE	1 539 040	461 712	30%	2011	2	6
017	Réhabilitation Passerelle Laverdure	VILLE	156 875	31 375	20%	2011	2	3
019	Libération foncière ilot central	VILLE	880 000	176 000	20%	2011	1	2
020	Cœur de Quartier	VILLE	1 130 937	226 187	20%	2012	2	4
021	Rue Georges François	VILLE	243 750	48 750	20%	2012	2	4
022	Rue du Verger	VILLE	910 000	182 000	20%	2012	1	4
023	Allées piétonnes publiques St François	VILLE	243 000	48 600	20%	2012	2	4
024	Allée mixte Cœur de Quartier	VILLE	101 250	20 250	20%	2012	2	4
025	Rue des Técomas	VILLE	373 750	74 750	20%	2012	1	3
026	Rue Laverdure	VILLE	656 023	131 205	20%	2010	2	5
001	Requalification du bd mondon	CINOR	1 800 000	360 000	20%	2011	1	7
002	Requalification du bd Doret	CINOR	865 000	173 000	20%	2011	2	5



Lignes modifiées

08	Libelle de l'opération	Maître d'ouvrage	Base de financement	Montant subvention ANRU	Taux de Subv. du déficit	Année démarrage	Semes démarrage	Durée en semestres
002	Mail , Grand Escalier ,venelles y compris desserte école	VILLE	3 814 700,00	762 940,00	20%	2011	1	12
003	Aires de jeux multisites et boulodrommes	VILLE	266 667,00	93 333,45	35%	2011	2	14
006	Allée de château morange(création et requalification)	VILLE	1 582 048,00	316 410,00	20%	2010	2	12
007	Reamenagement/valorisation espaces château morange	VILLE	2 065 368,00	413 074,00	20%	2011	2	12
008	Requalification bd notre-dame-de-la-trinite	VILLE	2 858 089,00	1 000 331,00	35%	2011	2	12
009	Requalification rue des camélias	VILLE	3 138 153,00	1 098 354,00	35%	2011	1	12
010	Requalification allée des cocotiers & marché forain	VILLE	2 419 231,00	795 678,61	33%	2012	1	12
012	Aménagement berges laverdure - 2	VILLE	1 563 296,00	312 659,00	20%	2011	2	12
013	Passerelle sur la ravine (Butor)	VILLE	524 643,00	104 928,00	20%	2011	2	12
014	Dalle centrale & espaces extérieurs	VILLE	1 080 039,00	324 011,00	30%	2011	2	12
017	Réhabilitation Passerelle Laverdure	VILLE	228 810,00	45 762,00	20%	2011	2	12
019	Libération foncière ilot central	VILLE	1 382 488	276 498,00	20%	2011	1	12
020	Coeur de Quartier	VILLE	1 488 713,00	297 743,00	20%	2012	2	12
021	Rue Georges François	VILLE	431 631,00	86 326,00	20%	2012	2	12
022	Rue du Verger	VILLE	678 305,00	135 661,00	20%	2012	1	12
023	Allées piétonnes publiques St François	VILLE	416 526,00	83 305,00	20%	2012	2	12
024	Allée mixte Coeur de Quartier	VILLE	248 132,00	49 626,00	20%	2012	2	12
025	Rue des Técomas	VILLE	446 574,00	89 314,80	20%	2012	1	12
026	Rue Laverdure	VILLE	656 023,00	131 205,00	20%	2010	2	12
001	Requalification du bd mondon	CINOR	2 162 842,45	432 568,49	20%	2012	1	7
002	Requalification du bd Doret	CINOR	508 611,16	100 431,51	20%	2012	1	5

EQUIPEMENTS PUBLICS

• Descriptif de l'opération :

La poursuite de la concertation avec les habitants du quartier notamment avec les associations intervenant sur le secteur château morange et sur le haut des camélias a conduit la ville à reconsidérer l'offre des équipements prévus sur le périmètre.

- Un équipement nouveau est prévu : l'espace culturel et citoyen de château Morange
- Un équipement déjà projeté est profondément repensé : la maison de quartier

• Mode de financement :

Pour les 13 212 252 € d'investissement subventionnables, la participation de l'agence est de 2 584 240 soit un taux de subvention de 19,56%

Lignes initiales :

09	EQUIPEMENTS ET LOCAUX ASSOCIATIFS	Maitre d'ouvrage	Base de financement	Montant subvention ANRU	Taux de Subv. du déficit	Année démarrage	Semestre démarrage	Durée en semestres
004	OPR Intervention écoles		850 000	297 500	35%	2 009	2	2
005	Plateau multisports château morange	VILLE	2 000 000	397 378	20%	2011	2	4
006	Equipement de convivialité - Maison de quartier	VILLE	1 035 000	310 500	30%	2011	2	7
007	Groupe scolaire j.fontaine / f.mollard	VILLE	2 800 000	752 244	27%	2011	1	6
008	Espace culturel château morange	VILLE	2 580 000	516 000	20%	2010	2	6
009	Halle marché couvert Equipement lié au marché forain	CINOR	220 000	77 000	35%	2013	1	2
0010	Equipement sportif de proximité -cœur de quartier	VILLE	140 000	49 000	35%	2012	1	4

Ligne supprimée :

09	EQUIPEMENTS ET LOCAUX ASSOCIATIFS	Maitre d'ouvrage	Cont. HT	Montant Subvention	Taux de Subv. du déficit	Année démarrage	Semestre démarrage	Durée en semestres
009	Halle marché couvert Equipement lié au marché forain	CINOR	0	0		2013	1	2

L'équipement lié au marché forain ne pourra être réalisé dans le cadre de ce projet, car la maîtrise foncière du terrain d'assiette est plus longue que prévu. Cet équipement sera réalisé par la Ville dans le cadre de l'amélioration du futur marché forain dès que la maîtrise du foncier sera effective (2017)



Lignes modifiées : Les budgets et calendriers ont été ajustés
Notamment la Maison de quartier Académie dont le programme a été modifié (budget d'investissement doublé)

09	EQUIPEMENTS ET LOCAUX ASSOCIATIFS	Maître d'ouvrage	Coût HT	Montant subvention ANRU	Taux de Subv. du déficit	Année démarrage	Semestre démarrage	Durée en semestres
004	OPR Intervention écoles		866 590	297 499,98	34,3%	2 009	2	2
005	Plateau multisports château morange	VILLE	2 632 961,67	397 378,00	15%	2011	2	7
006	Equipement de convivialité - Maison de quartier	VILLE	2 100 000	310 500,00	15%	2011	2	12
007	Groupe scolaire j.fontaine / f.mollard	VILLE	3 406 097	749 341,34	22%	2011	1	12
008	Espace culturel château morange	VILLE	2 923 016	551 803,29	19%	2010	2	12
010	Equipement sportif de proximité -coeur de quartier	VILLE	140 000	49 000,00	35%	2012	1	10

Ligne nouvelle :

09	EQUIPEMENTS ET LOCAUX ASSOCIATIFS	Maître d'ouvrage	Coût HT	Montant subvention ANRU	Taux de Subv. du déficit	Année démarrage	Semestre démarrage	Durée en semestres
011	Equipement Socio Culturel Château Morange & plateau noir	VILLE	783 587	156 717,40	20%	2015	1	6

Article 5.6 à 5.12
Sans objet

Article 5.13 : L'article 12-1 du titre V « modalités d'attribution et de versement des subventions de l'Agence » est annulé et remplacé par l'article 12-1 « modalités d'attribution et de versement des subventions de l'Agence » ainsi rédigé et les articles 12-1 et 12-2 sont complétés

« Les engagements contractuels souscrits par l'Agence ne valent que dans la limite de la réalité des coûts des opérations physiques ou de la justification des éléments de calcul des dépenses forfaitaires produits dans les conditions administratives et techniques applicables au moment de l'engagement financier de l'opération physique (Décision attributive de subvention) et précisées dans le cadre des fiches analytiques et techniques.

Les demandes de subvention sont formalisées dans une fiche analytique et technique décisionnelle (FATd) visant à confirmer par opération physique les opérations conventionnées décrites dans le tableau prévisionnel B de l'annexe 2. Elles sont déposées auprès du délégué territorial de l'Agence en vue de l'attribution de subvention.

Les demandes de paiement concernant ces décisions attributives de subvention sont adressées par le maître d'ouvrage au délégué territorial dans le cadre d'une fiche navette de paiement en vue du versement d'une avance, des acomptes et du solde de l'opération selon les modalités définies par le règlement comptable et financier de l'Agence en vigueur à la date de la décision attributive de subvention ».

Dates limites de clôture des engagements contractuels de la convention pluriannuelle :

Les dates limites pour l'ensemble des demandes du premier acompte et pour l'ensemble des demandes de soldes, sont fixées ainsi :

Date du dernier premier acompte avant le 31 décembre 2016

Date de la dernière demande de solde 30 juin 2018

Article 5.14 : les sous-articles de l'article 15 du titre VI « les avenants à la convention », 15-1 « Avenants » et 15-2 « Avenants simplifiés » sont annulés et remplacés par les articles 15, 15-1 et 15-2 ainsi rédigés :

La gestion de l'évolution du projet de rénovation urbaine doit se faire dans le respect de la présente convention.

Les conclusions des points d'étape ainsi que les conclusions tirées de l'analyse du non respect de certains engagements visés à l'article 16 ci-dessous, peuvent donner lieu à un avenant.

Pour pouvoir gérer les évolutions du projet de rénovation urbaine, les maîtres d'ouvrage ont la possibilité de mettre en œuvre la fongibilité au sein d'une même opération financière, dans les conditions définies par le règlement comptable et financier de l'Agence.

Toutes les évolutions ne pouvant être gérées dans le cadre de la fongibilité donnent lieu à des avenants présentés par les porteurs de projet. Ces avenants sont soit du niveau national avec un examen en comité d'engagement, soit du niveau local sans examen en comité d'engagement et avec une signature déléguée au délégué territorial de l'Agence.

Les mouvements opérés par fongibilité sont obligatoirement régularisés dans l'élaboration du tableau financier du premier avenant qui suit l'exercice de la fongibilité.

La part de crédits affectés à une opération financière qui reste disponible à l'issue de l'engagement de toutes les opérations physiques qui la composent, lorsqu'il n'est plus possible d'exercer la fongibilité, doit obligatoirement être libérée d'affectation.

15-1-Avenants nationaux

Toute modification de programme ou de calendrier qui déséquilibre l'économie générale du projet de rénovation urbaine au regard de ses fondamentaux définis dans le règlement, général de l'Agence nécessite la signature d'un avenant national.

Par instruction le directeur général de l'Agence précise aux délégués territoriaux de l'Agence d'une part, ce qui constitue les fondamentaux des projets et d'autre part, le mode d'analyse pour apprécier l'atteinte à l'économie générale du projet de rénovation urbaine au regard de ces fondamentaux.

Une demande de retour sur une convention, de plus de 50% des économies constatées sur cette même convention, requiert l'instruction d'un avenant national.

Ces avenants sont, sauf exception notamment pour les avenants prévus dans la convention initiale, proposés lors des points d'étape à 2 et 4 ans. Ils sont instruits comme les projets initiaux et signés par tous les signataires de la convention pluriannuelle.

15-2 – Avenants locaux

Lorsqu'une modification de programme ou de calendrier ne déséquilibre pas l'économie générale du projet de rénovation urbaine au regard de ses fondamentaux définis dans le règlement général de l'Agence, la modification peut faire l'objet d'un avenant local.

Un avenant local peut redéployer les économies de subvention constatées sur des opérations, quelle que soit l'origine de l'économie. Les économies constatées sont réutilisables à 50 % au plus sur la convention, le reste est désaffecté de la convention et redéployable au niveau national sur décision du conseil d'administration de l'Agence.

Ces avenants locaux sont signés par le délégué territorial de l'Agence ainsi que par le porteur de projet, les maîtres d'ouvrage concernés par l'objet de l'avenant et les financeurs signataires de la convention initiale qui voient leurs financements modifiés par ces avenants.

Ces derniers sont instruits en application d'instructions fixées par le directeur général de l'Agence dont il est rendu compte au conseil d'administration de l'Agence ».

Article 5.15 : L'article 16-1 du titre VI « Respect du programme » est modifié comme suit :
La phrase « Toute modification, non autorisée par un avenant ou un avenant simplifié, du programme déclenche la procédure décrite au paragraphe 16-2. » est remplacée par :
« Toute modification, non autorisée par un avenant national ou un avenant local, du programme déclenche la procédure décrite au paragraphe 16-2. »

Article 5.16 : L'article 16-1-a du titre VI est modifié comme suit :

a-Respect de l'échéancier

Par ailleurs, conformément au règlement comptable et financier de l'Agence, toute opération non engagée, dans un délai de deux ans par rapport à l'échéancier prévisionnel et au plus tard à la date limite pour l'ensemble des demandes du premier acompte, est, pour ce qui concerne les engagements de l'Agence, après alerte préalable du porteur de projet et du maître d'ouvrage concerné, susceptible d'être désaffectée dans les conditions fixées au 16-2.

Article 6 : Date d'effet et mesure d'ordre

Le présent avenant prend effet à compter de la date apposée ci-après par le dernier signataire. Les clauses de la convention non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées et applicables.

Article 7 : Annexes

Liste des annexes

Annexe 1 :

Tableau financier de l'avenant

Le code couleur du tableau financier est le suivant :

- ligne rouge : opération modifiée
- ligne verte : opération supprimée
- ligne bleue : opération nouvelle

Annexe

- FAT des opérations à bilan

Le présent avenant est établi en ... exemplaires originaux,

Signé à

le

<p>Pour L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine son Directeur Général,</p>	<p>Pour l'Etat Monsieur le Préfet de la région et du département de la Réunion,</p>	<p>Pour la Commune de Saint Denis Le Maire, Monsieur Gilbert ANNETTE</p>
<p>Pour la CINOR Le président,</p>		<p>Pour le Conseil Général</p>
<p>Pour la Foncière Logement son Président,</p>		<p>Pour la Caisse des Dépôts et Consignations, son Directeur Régional,</p>
<p>Pour la SIDR, son Directeur Général,</p>	<p>Pour la SHLMR, son Directeur Général,</p>	<p>Pour la SEDRE, son Directeur Général,</p>

Signé électroniquement par :
Le Maire
27/02/2015



Gilbert ANNETTE

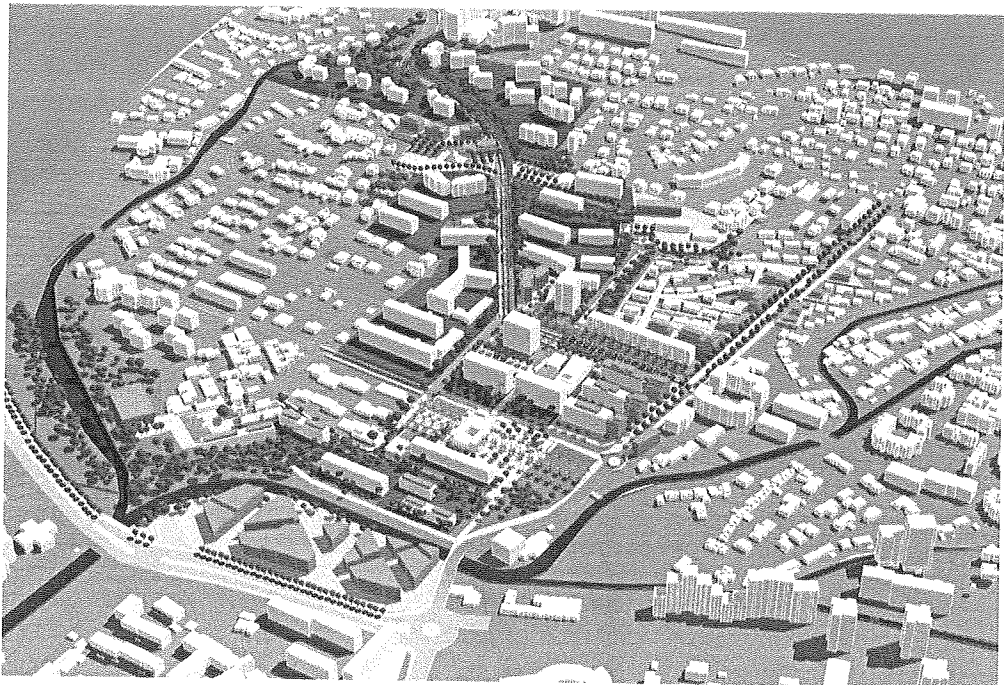
Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20150224-15107-B-DE
Date de réception préfecture : 02/03/2015





COMMUNE DE SAINT-DENIS DE LA REUNION

PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN QUARTIERS DE CAMELIAS, VAUBAN & BUTOR



ANNEXE 1 PROJET URBAIN



CINOR



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20150224-15107-C-DE
Date de réception préfecture : 02/03/2015

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20150224-15107-C-DE
Date de réception en préfecture : 02/03/2015



Convention ANRU AVENANT – Saint-Denis de la Réunion – CM 24 février 2015

TABLE DES MATIERES

1/ PRESENTATION DE LA VILLE ET DE SON CONTEXTE SOCIO DEMOGRAPHIQUE	5
LA VILLE LA PLUS IMPORTANTE DE L'ILE	5
UNE VILLE CONCERNEE PAR PLUSIEURS QUARTIERS EN ZUS	5
2/ LE QUARTIER DES CAMELIAS	6
UN FONCTIONNEMENT SOCIAL ET UNE IDENTITE FORTE, AVEC DES RESEAUX DE SOLIDARITES IMPORTANTS	7
3/ HISTORIQUE DU PROJET	7
LE PERIMETRE DU PROJET	8
RAPPEL DES OBJECTIFS	9
LES COMPOSANTES DU QUARTIER	9
UNE REQUALIFICATION DU QUARTIER POUR EN CHANGER SON IMAGE ET AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE POUR SES HABITANTS	10
L'amélioration des conditions de mixité des espaces publics	10
De nouveaux éléments de centralité dans le quartier	10
Le développement économique et commercial	10
Un renforcement des équipements	11
L'amélioration du parc de logements	12
<input type="checkbox"/> RÉHABILITATIONS	12
<input type="checkbox"/> RÉSIDENTIALISATION	12
4/ L'IMPACT DE LA PRESENCE D'AMIANTE SUR LES COMPOSANTES DU PROJET	14
LA PROBLEMATIQUE ET LES ENJEUX	16
5/ LES PROPOSITIONS	16
L'ELABORATION D'UN PROGRAMME SEQUENCE	17
<input type="checkbox"/> LE RELOGEMENT DES FAMILLES	17
<input type="checkbox"/> DEMOLITION DE 137 LOGEMENTS	18
<input type="checkbox"/> REHABILITATION/RESIDENTIALISATION DE 56 LOGEMENTS	20
<input type="checkbox"/> LOGEMENTS NEUFS ET MIXITE	23
<input type="checkbox"/> CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE BUREAUX ET SERVICES	26
PLANNING PREVISIONNEL DE L'OPERATION GLOBAL	27
6/ DIVERSIFICATION ET REEQUILIBRAGE DE L'OFFRE DE LOGEMENTS	27
BILAN DES LOGEMENTS SUR SITE	28
BILAN LOGEMENTS SOCIAUX AVANT PROJET ANRU	28
BILAN INTERVENTION SUR LOGEMENTS ANCIENS – DEMOLITIONS -REHABILITATIONS ET VENTES PROJET ANRU	29
BILAN CONSTRUCTIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX NEUFS PROJET ANRU	30
BILAN GLOBAL INTERVENTION LOGEMENTS SUR SITE PROJET ANRU	30
7 / UN RENFORCEMENT DE L'OFFRE EN EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	32
L' ESPACE SOCIO CULTUREL ET CITOYEN (ES2C),	33
LA MAISON DE QUARTIER « ACADEMY »	34



Plan de l'ensemble des secteurs Camélias Vauban Butor

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20150224-16103-C-DE
Date de réception préfecture : 02/03/2015

St-Denis de la Réunion - Convention ANRU AVENANT - Annexe 1 Projet Urbain

1/ PRESENTATION DE LA VILLE ET DE SON CONTEXTE SOCIO DEMOGRAPHIQUE

LA VILLE LA PLUS IMPORTANTE DE L'ILE

Pôle économique majeur de l'île de la Réunion, le territoire de la communauté intercommunale du nord de la Réunion (CINOR) comptait 190 000 habitants en 2008, et connaît un accroissement démographique de + 1,34% en moyenne par an.

Le poids de la CINOR dans l'ensemble départemental continue toutefois de diminuer, les autres territoires ayant accueilli davantage d'habitants dans cette période.

Au sein de ce territoire, la ville de Saint Denis est la plus peuplée avec près de 145 000 habitants mais son accroissement démographique est aujourd'hui plus limité (+1% par an depuis 1999) avec notamment un solde migratoire légèrement négatif (-0,3% par an).

Les principales caractéristiques socio-économiques (INSEE 2008) donnent à voir les contrastes importants entre les plus pauvres et les plus riches :

- 30% des habitants ont moins de 20 ans
- 64% des foyers sont non imposables et le revenu fiscal médian par unité de consommation s'élevait en 2008 à 12 795€ avec des inégalités de revenus importantes (10% des ménages déclarent plus de 40 382€ par an et par UC)
- le taux de chômage est de 25,8% (contre 30,9% en 1999)
- la proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures est importante relativement à La Réunion avec 15% des actifs mais 40% de la population de 15 ans ou plus non scolarisée ne dispose d'aucun diplôme.

UNE VILLE CONCERNEE PAR PLUSIEURS QUARTIERS EN ZUS

A l'instar d'autres communes de la Réunion, la ville de Saint Denis est une commune multipolaire (avec notamment Sainte Clotilde et La Montagne, lieu dit), constituée de quartiers aux identités et aux fonctionnements sociaux et urbains spécifiques.

145 238 habitants au dernier recensement de 2012. Cette situation démographique en faisait la 19e commune de France, et la 2e agglomération d'outre-mer.

Fondé en 1663, ce bourg connaît un développement lent, au rythme des cycles économiques, des cyclones et des épidémies. Ce n'est qu'après 1945 que la ville se transforme profondément par l'arrivée massive de population.

La commune a compté jusqu'en 2014, 4 quartiers classés en ZUS de tailles très différentes :

- o Le quartier du Chaudron, né dans le cadre de la lutte contre les bidonvilles, (intégré dans la ZUS Le Chaudron, Le Moufia, Cerf, Sainte Clotilde) est sans doute le plus emblématique car ayant connu de violentes émeutes en 1991 mais aussi l'un des plus peuplés avec près de 36 000 habitants.
- o Commune Prima, Domenjod situé à l'est de la commune, constituée d'un peu plus de 2100 habitants.
- o La Source Bellepierre, avec près de 5500 habitants.
- o Et enfin, Camélias Vauban, concerné par le PRU, compte 12 000 habitants en 2009. Ce quartier s'est densifié à compter des années 1960 autour de la résidence de château Morange, lieu historique de St Denis. Ce quartier de St Denis compte à ce jour plus de 12000 habitants principalement dans des résidences collectives

Désormais, une seule carte de la géographie prioritaire remplace les différents zonages antérieurs (zones urbaines sensibles, zones franches urbaines, etc.).

Globalement avec plus de 343 000 personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire, La Réunion est un département hors norme.

Cette situation est principalement due à l'absence d'emplois ainsi que de revenus d'activité suffisants. Cette condition a pour conséquence un recours massif aux minima sociaux qui couvrent 150 000 foyers et 240 000 personnes.

La précarité touche plus particulièrement les personnes âgées et les jeunes : 40 % des plus de 65 ans et la moitié des moins de 20 ans sont pauvres.

Devant ce constat, pour déterminer la liste des quartiers prioritaires, le gouvernement a pris en compte le revenu des habitants, comparé au revenu médian de référence. Pour cela, l'Insee a procédé à un quadrillage du territoire. Sur cette base, l'Insee a défini les concentrations urbaines de pauvreté. Les nouveaux contrats de ville conclus prennent en compte cette dimension de pauvreté à l'échelle des agglomérations ou des métropoles.

La refonte de la carte des quartiers prioritaires prévue par la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine. Cette loi a pour objet de redéfinir le cadre de la politique de la ville par la concentration des moyens et la simplification des dispositifs en faveur des zones défavorisées.

Suite à ce diagnostic différents quartiers de la commune de Saint Denis font partie de la nouvelle géographie prioritaire politique de la ville.

- o Le Bas de la Rivière avec 2 500 habitants en 2009.
- o La Source, Bellepierre avec 5500 habitants *
- o Les Camélias avec 7 800 habitants *
- o Sainte Clotilde le Chaudron qui représente 23 000 habitants*
- o Le Moufia les haut et bas avec environ 5000 habitants *
- o Primat avec 2 100 habitants *
- o Ainsi que le Vauban (4 200 hab) le bas de Leclerc et le Butor (1 100 hab)

*(source INSEE 2009)

2/ LE QUARTIER DES CAMELIAS

Un quartier qui concentre difficultés sociales et parc de logements sociaux vétustes et dégradés

Le quartier des Camélias a été construit dans les années 60 pour lutter contre l'habitat insalubre en proposant une offre de logements locatifs en collectif. Il concentre aujourd'hui de nombreuses difficultés sociales et urbaines qui ont conduit la municipalité à faire le choix d'intervenir prioritairement sur ce quartier :

- Un parc de logements le plus ancien et sans doute l'un des plus dégradé du département n'ayant connu aucune opération de réhabilitation depuis sa construction
- Un quartier qui a connu un déclin démographique avec une chute de sa population de 15% en 10 ans.
- Une population vieillissante (2/3 des chefs de ménage ont plus de 50 ans) et fragile (avec 1/3 de la population vivant sous le seuil de bas revenu et un taux de chômage de 32% contre 25% pour la ville de Saint Denis)
- Une majorité de jeunes sous qualifiés (58% ont un diplôme au niveau inférieur au baccalauréat)

Malgré le bénéfice de 30 années d'interventions sociales et urbaines au travers de l'inscription dans les dispositifs successifs de la politique de la ville (depuis le premier contrat de ville signé en 1989 jusqu'au CUCS), le quartier souffre encore aujourd'hui d'un certain sous équipement comparé à d'autres secteurs de Saint Denis et d'une certaine forme d'isolement, renforcé par la configuration de ses espaces et sa difficile accessibilité.

UN FONCTIONNEMENT SOCIAL ET UNE IDENTITE FORTE, AVEC DES RESEAUX DE SOLIDARITES IMPORTANTS

Malgré ces difficultés, il faut souligner l'attachement des habitants et notamment des jeunes à leur quartier .

Cet attachement a pour effet bénéfique de favoriser l'émergence et le maintien de solidarités mais renforce dans le même temps le sentiment de ghettoïsation et de fonctionnement en vase clos contraignant les mobilités résidentielles (vers et hors du quartier).

3/ HISTORIQUE DU PROJET

La convention initiale de rénovation urbaine 2007-2012 de la ville de Saint Denis de la Réunion portant sur le quartier de Camélias, Vauban & Butor a été signée le 23 novembre 2009.

Le projet a par la suite connu des modifications successives en lien avec les nombreuses études complémentaires réalisées et les difficultés rencontrées, dont une étude de danger sur le secteur Château Morange qui a entraîné la modification du projet sur le secteur et a donné lieu à l'élaboration d'un deuxième avenant.

- 19 Octobre 2007 : Signature d'un protocole de préfiguration
- Mai 2009 : signature d'un avenant au protocole au titre du plan de relance
- 23 novembre 2009 : signature de la convention (projet principalement focalisé sur le périmètre des Camélias)
- 13 Septembre 2010 : dossier de demande d'avenant à la convention analysé en RTP
- 19 novembre 2010 : Revue de Projet sur la base de la convention 2007 – 2012
- 09 juin 2011 : Comité d'Engagement lié à l'avenant à la convention.
- Signature de l'avenant n°2 à la convention ANRU par l'ensemble des partenaires : 12 avril 2012

L'élaboration de l'avenant n°2 a été l'occasion de préciser le phasage des opérations et d'explicitier un certain nombre de points concernant le processus de relogement : stratégie, modalités, relogements transitoires...

Les modifications de programmes, les difficultés de gouvernance, ont induit un retard opérationnel sur l'ensemble des actions (cf point d'étape 2012) .

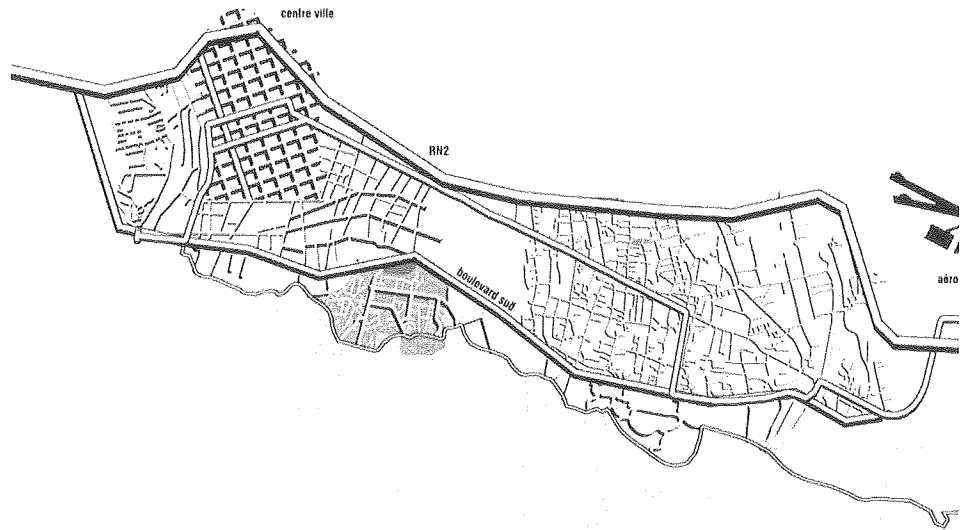
Le programme général, au 2 semestre 2014, accuse un retard opérationnel global de deux ans en moyenne.

Toutefois alors que le temps de la convention pluriannuelle est presque échu et que la préparation de l'avenant de sortie est amorcée nous devons reconsidérer le projet d'aménagement sur un secteur clé.

Il est nécessaire avant de développer les hypothèses de modification du secteur cœur des Camélias de rappeler sommairement les grandes orientations du PRU.

LE PERIMETRE DU PROJET

Le périmètre initial du projet concernait plusieurs quartiers: Le Butor, Turpin, Bouvet, Vauban et les Camélias.



LE QUARTIER ANRU AU SEIN DE L'AGGLOMÉRATION

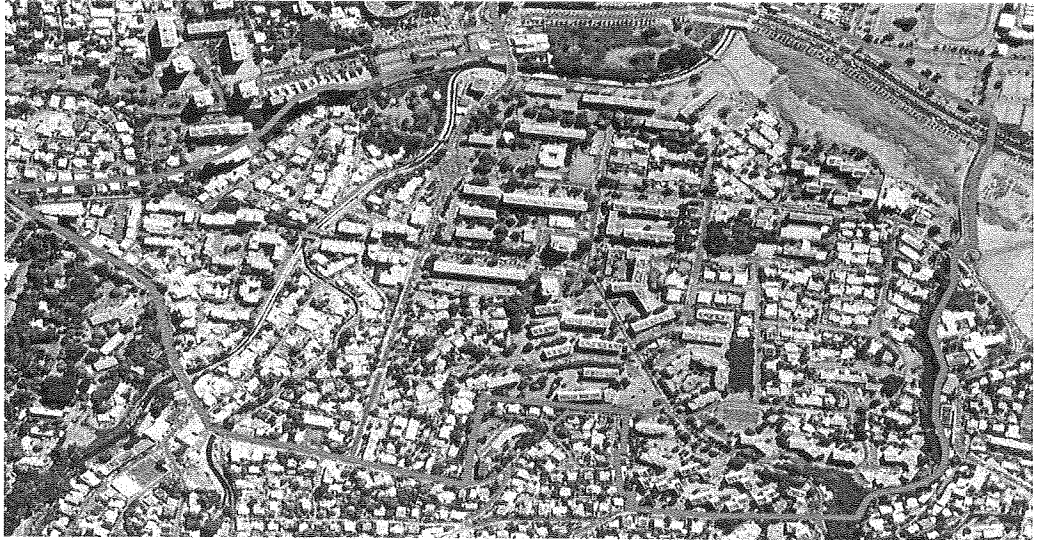


PÉRIMÈTRE RECENTRE



CROISÉE DES RAVINES

Bien que désireuse de poursuivre la démarche initiée en 2007, en 2011 la Ville et ses partenaires financiers ont fait le choix, afin d'élaborer un projet cohérent et opérationnel, de prioriser les interventions ANRU.



Dans le cadre de la convention signée en 2009, le périmètre s'est resserré sur le secteur Camélias et Croisées des Ravines (67 ha) en raison de la vétusté de son parc immobilier, de ses installations et de ses espaces publics.

L'intervention sur un périmètre resserré vise à faire levier et favoriser la co-valorisation des secteurs environnants.

RAPPEL DES OBJECTIFS

LES OBJECTIFS DU PROJET D'ENSEMBLE

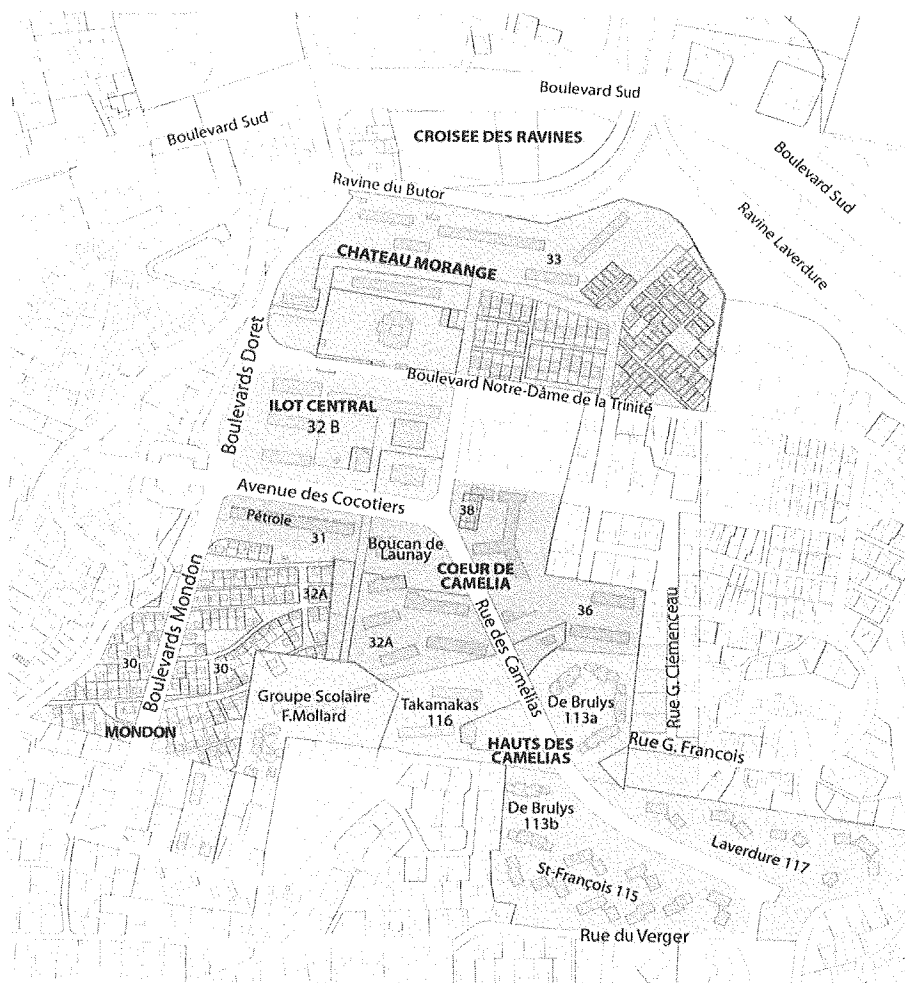
- l'amélioration du parc de logements anciens et dégradés et la recomposition d'îlots d'habitat très dégradé
- un effort important de diversification et de rééquilibrage de l'offre de logements
- le désenclavement des Trois Quartiers et la clarification et l'amélioration de la trame viaire
- un renforcement de l'offre en équipements culturels et sportifs
- la revitalisation et le développement des activités économiques et résiduelles

LES ACTIONS TRANSVERSALES

- le contrat urbain de cohésion sociale
- la gestion urbaine de proximité
- l'insertion par l'économie
- la stratégie de relogement
- la recherche d'un développement durable

LES COMPOSANTES DU QUARTIER

Construit dans les années soixante par la SIDR, le quartier des Camélias a pris place sur ce qui devenait à l'époque un bidonville gagné sur d'anciennes parcelles agricoles autour du Château Morange.



Le périmètre du PRU, recentré depuis l'avenant n°2 à la convention en avril 2012, est en grande partie contenu dans des limites géographiques naturelles : entre la ravine Laverdure à l'Est, et la ravine du Butor à l'ouest, et au-delà jusqu'au quartier de la Providence,

Il inclut à la fois les ensembles d'habitat collectif des Camélias, mais également de l'habitat individuel, de part et d'autre : « Groupe 30 » dans la partie Ouest, et autres cases à terre dans le secteur Est (« groupes 34, 35, et 37 »).

L'enjeu majeur Camélias est motivé par les potentiels à l'œuvre à proximité du secteur, dont le projet ANRU doit se saisir pour une co-valorisation pérenne du renouveau du quartier.

- Le bouclage du boulevard sud ouvre des perspectives d'accessibilités nouvelles au quartier.
- Le développement du Cœur Vert Familial renforce l'attractivité du quartier.
- L'urbanisation future du secteur stratégique de la croisée des ravines impulse une mixité nouvelle.

Plus qu'un projet classique de renouvellement urbain contenu dans son périmètre, c'est l'opportunité ici de faire un projet urbain dynamique et intégré.

UNE REQUALIFICATION DU QUARTIER POUR EN CHANGER SON IMAGE ET AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE POUR SES HABITANTS

L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE MIXITE DES ESPACES PUBLICS

Un effort important a été engagé pour qualifier les espaces publics du quartier

Le plan guide s'efforce de valoriser les modes de déplacements doux, et à définir des espaces mieux partagés et praticables par le plus grand nombre : piétons, vélos, poussettes, fauteuils roulants... L'offre en stationnement public sera également améliorée (stationnement en bandes longitudinales partout où cela est possible).

Les espaces verts du quartier Château Morange, (place en contrebas du boulevard Doret et promenade le long de la ravine butor), d'une grande qualité paysagère seront rétrocédés à la Ville par la SIDR et aménagés en espaces publics, pérennisant ainsi l'usage permanent de lieu de convivialité très utilisé par les habitants du quartier.

Dans le prolongement de la rue des Camélias, la percée vers la ravine du butor devient publique, ainsi que les abords de la ravine en prolongement du cœur vert familial. La place du Baobab s'affirme comme un lieu mais aussi comme une entrée du parc.

DE NOUVEAUX ELEMENTS DE CENTRALITE DANS LE QUARTIER

Sur « l'îlot central » des Camélias, l'aménagement d'un parvis en cœur de quartier offrira une zone d'extension possible pour le marché, une aire de stationnement complémentaire, pour un futur pôle santé.

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCIAL

Le développement de l'offre de commerces et de services dans le cadre du PRU du quartier Camélias-Vauban-Butor repose sur :

1. Le renforcement de la centralité urbaine du quartier sur l'îlot central en s'appuyant sur les activités commerciales existantes et sur la présence du marché forain
2. L'affirmation du boulevard Mondon comme axe économique du quartier des Camélias
3. Le développement de l'offre commerciale sur le secteur Mondon en complément de l'îlot central

Des opérations de création de nouveaux locaux commerciaux affirmant la concentration des commerces et des services sont engagées:

- La création de 9 locaux commerciaux d'une surface totale d'environ 900 m² en extension des immeubles SIDR au niveau de l'îlot central et sur le boulevard Mondon en pieds des immeubles de logements réalisés par la SIDR

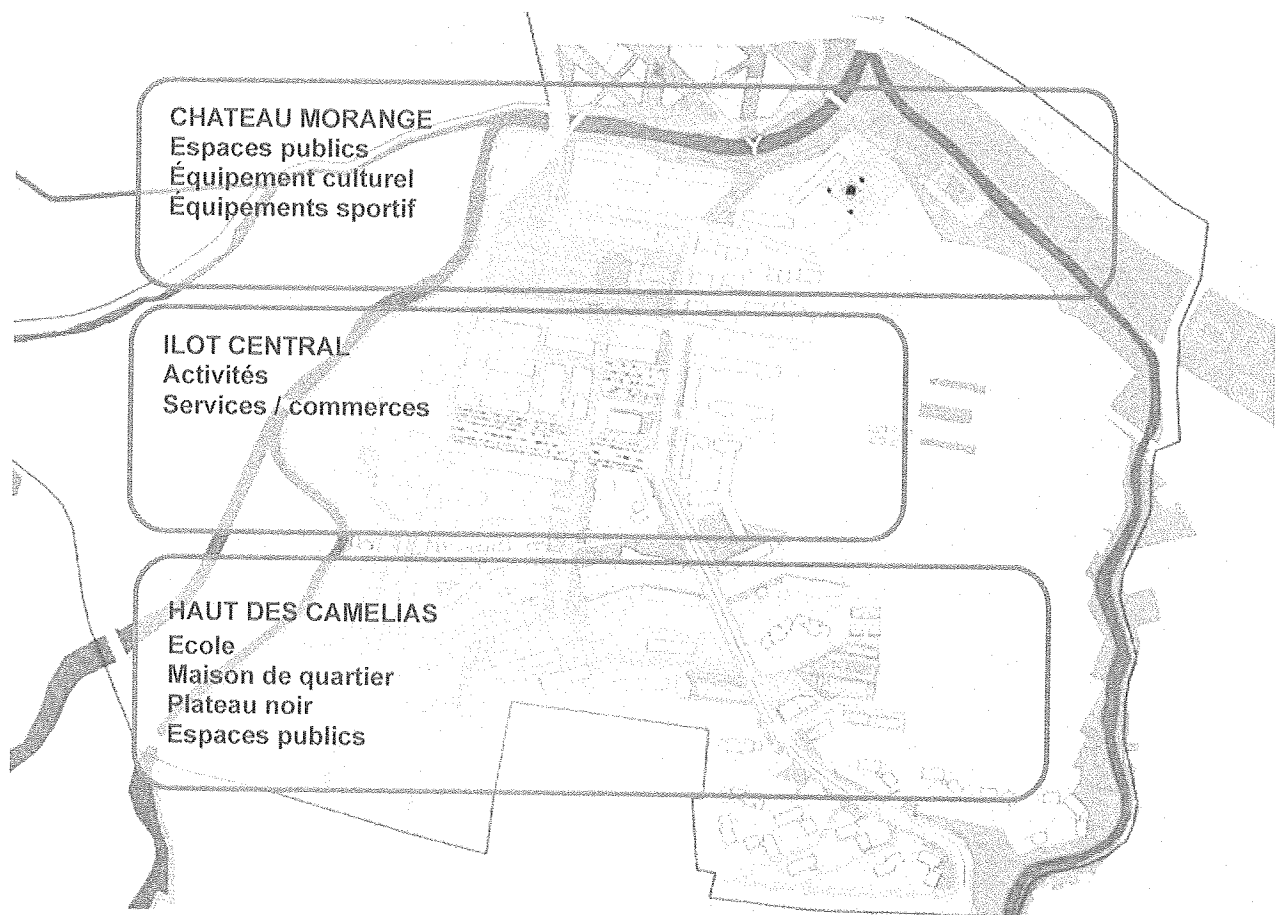
UN RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS

Un des objectifs du PRU est de renforcer les polarités existantes en confortant l'offre d'équipements et de services.

Le PRU distingue 3 pôles/secteurs de projets, dont les dénominations et les destinations sont les suivantes :

- 1. Le pôle de « Château Morange », situé dans le quartier Butor, pour lequel une requalification des espaces publics, la réhabilitation de Château Morange en équipement culturel, un équipement socio culturel de proximité, un plateau noir et la construction d'un gymnase sont programmées ;,
- 2. « L'îlot central » à vocation d'accueil d'activités, de services et commerces, dans le quartier Vauban ;
- 3. Le « **Haut des Camélias** » qui prévoit un réaménagement des espaces publics, la construction d'une école et de l'équipement « **Academy des Camélias** ». Un des objectifs du PRU est de renforcer les polarités existantes en confortant l'offre d'équipements et de services.

Un des objectifs du PRU est de renforcer les polarités existantes en confortant l'offre d'équipements et de services.



L'AMÉLIORATION DU PARC DE LOGEMENTS

Le rééquilibrage social et démographique de la population passe par une intervention en profondeur sur l'offre de logements.

La réhabilitation du parc est une première réponse car elle permet de mettre aux normes des logements de conception ancienne, et d'apporter des éléments de confort supplémentaires. Cette mesure vise à améliorer l'adéquation entre les besoins réels des familles et les logements occupés.

En même temps que la réhabilitation, un programme de résidentialisation des opérations de logement sera mis en œuvre selon le principe de respect de vie « à la créole ».

La démolition du parc obsolète s'appuie sur une triple logique :

1. Une logique de trame urbaine pour le confort et la lisibilité des parcours (élargissement de la rue du Verger,...)
2. Une logique de restructuration du cœur de quartier, retrouver une polarité pour les Hauts des Camélias
3. Une logique de mutation : il s'agit d'insuffler une nouvelle dynamique urbaine par la démolition des bâtiments au sein d'un groupe trop dense

RÉHABILITATIONS

Dans le cadre du programme de rénovation, la SIDR a programmé, au travers de son Plan Stratégique de Patrimoine, la poursuite de l'action de réhabilitation engagée fin des années 90.

Le programme de réhabilitation concerne 770 logements

Sur le périmètre, 339 logements ont déjà été réhabilités.

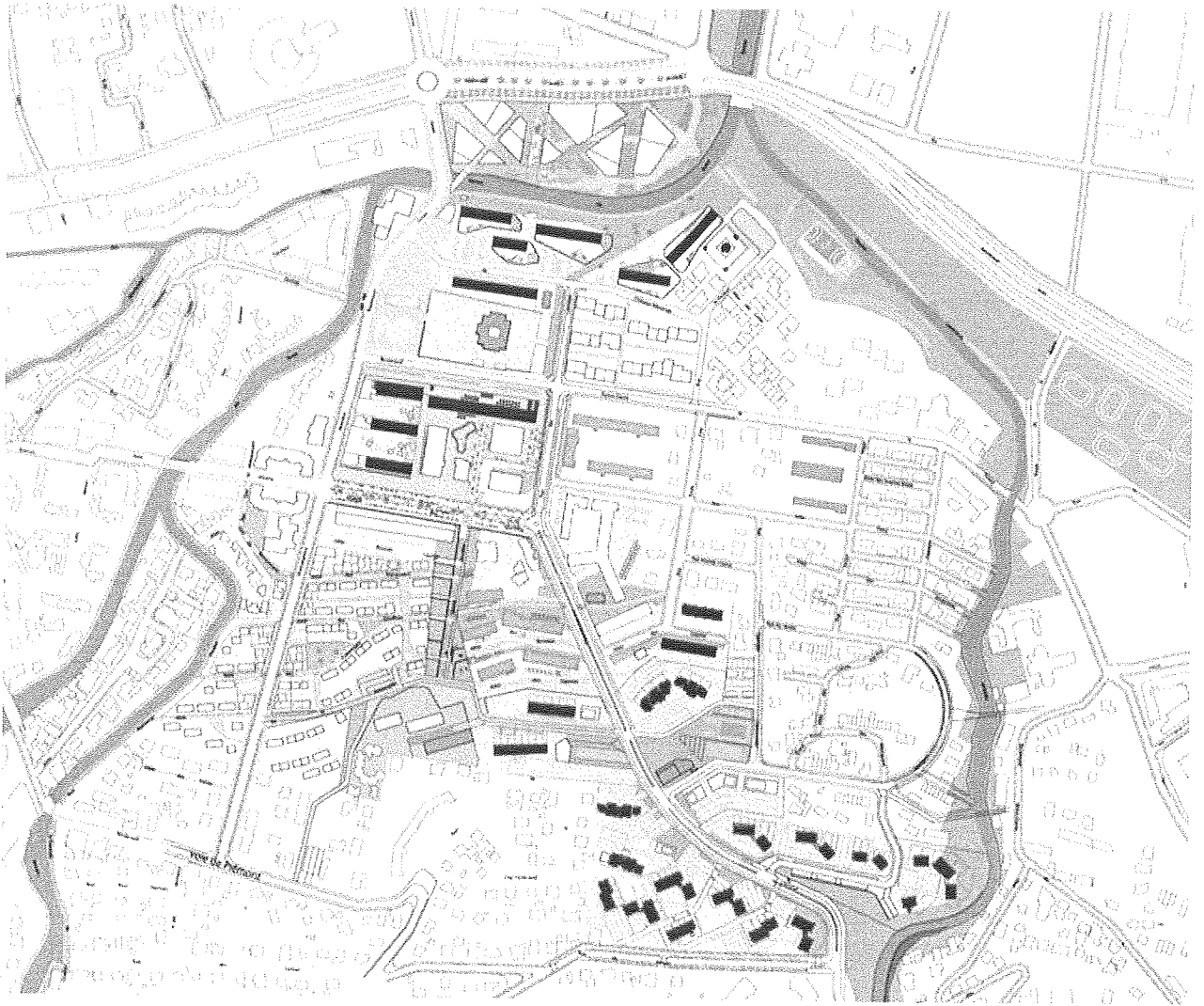
Un soin particulier est porté au confort thermique et aux économies d'énergie (chauffe eaux solaires, travaux de confort thermique, démarche «Batipei» en partenariat avec l'ADEME) au bénéfice du budget des locataires.


RÉSIDENTIALISATION

Pour prolonger et permettre une meilleure appropriation des logements par leurs habitants, un soin particulier est porté aux espaces collectifs et espaces privatifs dans les résidences.

Des espaces privatifs « végétalisés » en pied d'immeuble et une organisation des espaces verts et stationnements collectifs seront réalisés.

Une attention particulière à la gestion des déchets a été mise en place, au travers de Bornes d'Apport Volontaire Enterrées, de locaux de pré-collecte pour les déchets verts, les encombrants et déchets d'équipements électriques et électroniques.



 *Logements déjà réhabilités*

 *Logements à réhabiliter*

4/ L'IMPACT DE LA PRESENCE D'AMIANTE SUR LES COMPOSANTES DU PROJET

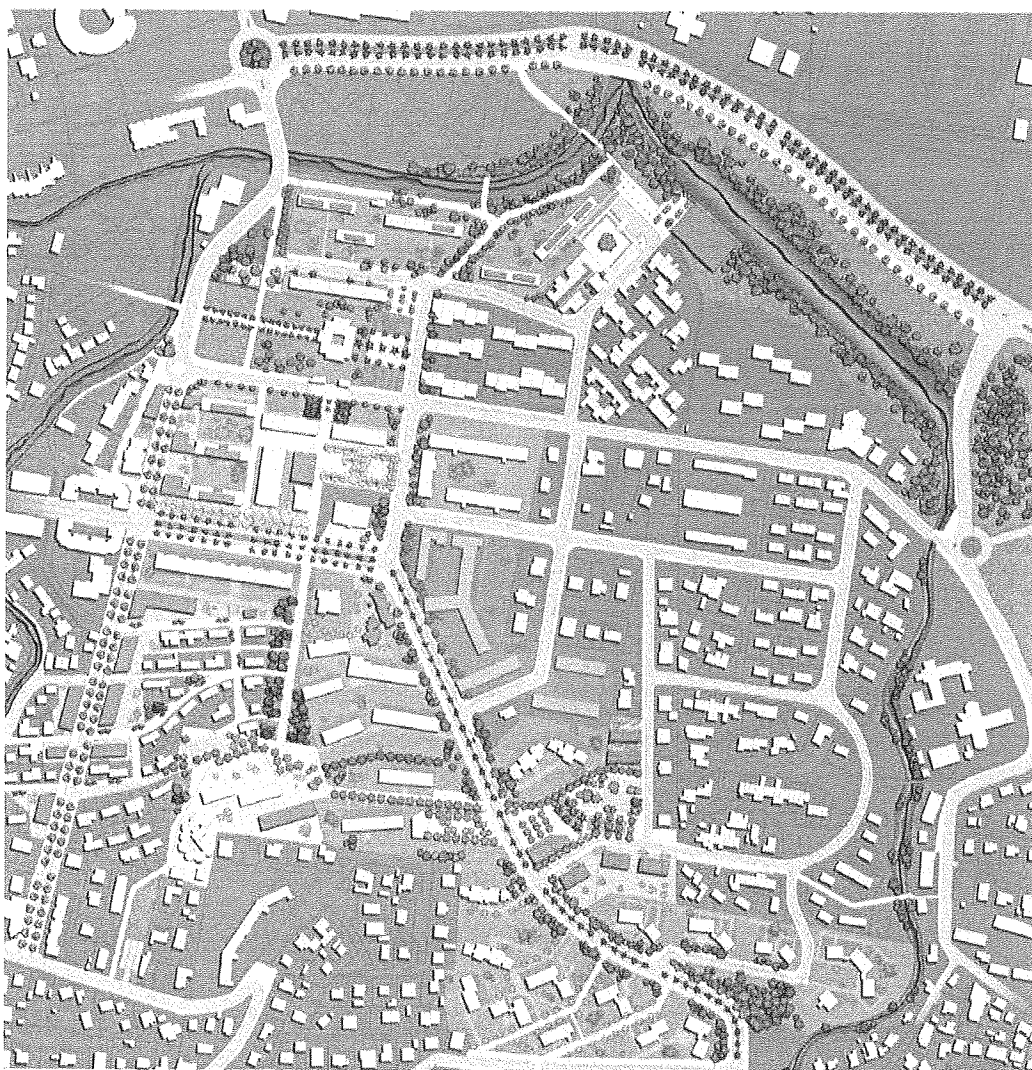
Au cœur du projet le groupe d'habitation SIDR- Camélias 36/38, occupe une position stratégique.

Situé dans l'axe de l'avenue des Cocotiers, à mi-pentes d'un site à la topographie marquée, le groupe est composé de 6 bâtiments de logements collectifs

Zone de confluence entre les ensembles de logements collectifs, l'axe économique qui se développe boulevard Mondon et l'axe vert organisé depuis la rue des Camélias, le site est stratégiquement au cœur du programme.

Alors qu'il était initialement prévu de procéder à la réhabilitation/résidentialisation de ce groupe, le bailleur doit faire face à une difficulté majeure dans la mise en œuvre du programme prévu.

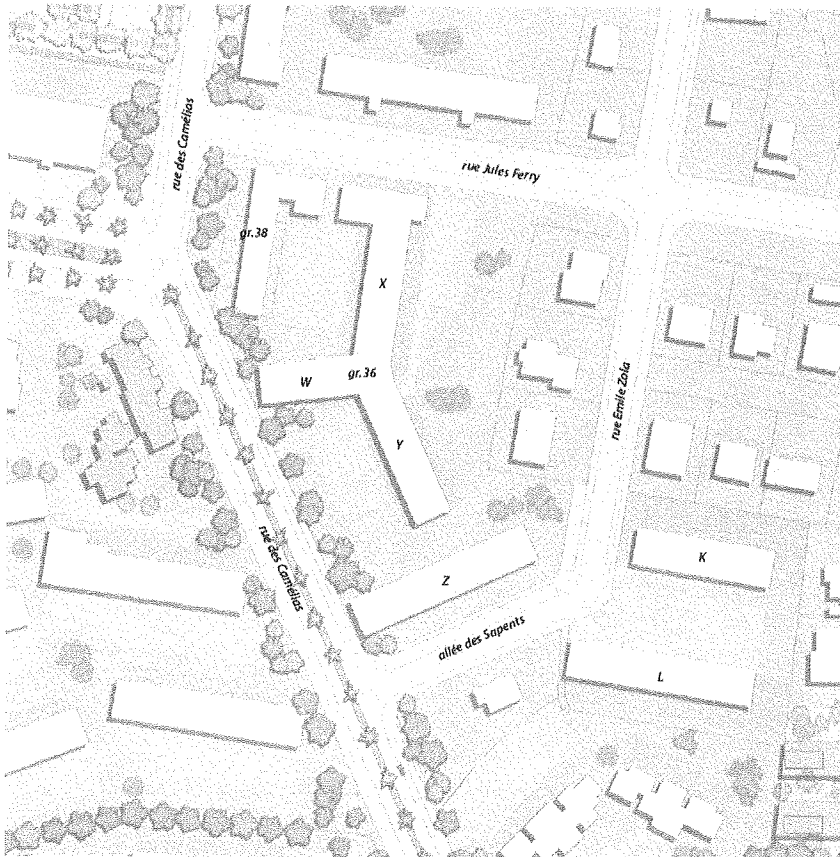
Périmètre du groupe :



Plan général des Camélias avec identification du groupe 36/38



Vue aérienne du groupe 36/38



Plan masse du groupe 36/38

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-2015-0224-15107 C-DE
Date de réception préfecture : 02/03/2015

St-Denis de la Réunion - Convention ANRU AVENANT - Annexe 1 Projet Urbain

LA PROBLEMATIQUE ET LES ENJEUX

Dans le cadre des études de diagnostics portant sur le groupe Camélias 36/38, conformément à la réglementation en vigueur, sur les bâtiments construits avant 1997, la SIDR, a mené des investigations pour la recherche d'éventuels matériaux amiantés.

Alors que la plupart des autres groupes d'habitations du quartier ont été édifiés avec des dispositifs constructifs utilisant peu d'amiante, les investigations menées sur le groupe 36/38, ont révélé une présence d'amiante dans l'ensemble des logements, dans les parties communes et dans les façades de tous les bâtiments.

La SIDR n'a pas anticipé cette problématique puisque les diagnostics ont été réalisés postérieurement à la signature de la convention ANRU.

Cette situation a un impact direct sur le mode opératoire à mettre en œuvre quel que soit l'avenir de ces logements : les locataires doivent être relogés avant une quelconque intervention sur le bâti.

Les coûts induits par la prise en charge sociale des relogements et les travaux de désamiantage, d'une ampleur considérable, excèdent les capacités d'investissement du bailleur, pour mettre en œuvre la réhabilitation et la résidentialisation selon les termes prévus initialement à la convention,

A titre d'information, les estimations des coûts au logement s'élèvent à plus de 110 000 € (relogement, désamiantage et réhabilitation).

En accord avec l'ANRU et la Ville de Saint Denis, la SIDR a recherché des solutions alternatives au projet initial, en transformant une difficulté majeure en opportunité d'apporter une nouvelle dynamique au quartier des Camélias et une diversité plus importante au projet ANRU.

Avec les partenaires de la convention ANRU des Camélias, une réflexion globale a été menée sur l'avenir de ce site qui représente plus de 10% des logements existants du programme.

La cohérence du projet global étant en jeu, l'ensemble des partenaires s'est attaché à trouver une solution urbaine, socialement et financièrement acceptable.

5/ LES PROPOSITIONS

Quel que soit le scénario retenu, réhabilitation ou démolition/reconstruction, le relogement des locataires est incontournable.

Différentes hypothèses ont été envisagées concernant la mutation de cet ensemble, incluant des propositions de recomposition urbaine, dans la forme du bâti et dans l'usage des constructions.

Plusieurs scénarii ont été étudiés :

1. démolition totale avec reconstruction de logements,
2. démolition partielle, réhabilitation et reconstruction de logements
3. démolition partielle, réhabilitation et reconstruction de logements, de bureaux et services.

Les hypothèses ont été présentées en comité de pilotage en juin 2014.

Le scénario intégrant un immeuble tertiaire au cœur de ce quartier est l'hypothèse qui a été jugée la plus intéressante ; elle permet d'offrir une plus grande diversité dans l'offre locative, et d'implanter une « locomotive » économique en cœur des Camélias.

Le nouveau programme développé répond de manière beaucoup plus satisfaisante aux objectifs définis dans le cadre de la convention.

L'ELABORATION D'UN PROGRAMME SEQUENCE

- Le relogement des familles
- La démolition de 137 logements
- La réhabilitation et résidentialisation de 56 logements
- La construction de logements:
 - a. 13 en accession
 - b. 20 logements adaptés (résidence personnes âgées)
 - c. 115 logements sociaux (LLTS)
- La construction d'un immeuble de bureaux qui complétera la dimension économique et sociale de ce territoire

Ces nouvelles orientations valorisantes pour le quartier des Camélias nécessitent cependant de revoir l'enveloppe budgétaire affectée à ce projet et d'accompagner la SIDR pour qu'elle puisse le mener à son terme.

LE RELOGEMENT DES FAMILLES

Le préalable à la réalisation de cette modification de programme est le relogement de l'ensemble des locataires.

Cette nécessité s'entend autant pour l'opération de désamiantage/démolition que pour le désamiantage préalable à la réhabilitation.

Au 01/01/2015	nbre logts	logts vacants	Total relogt
Total	193	58	135
Groupe 36 bat W, X, Y	98	43	55
Groupe 36 bat K, L, Z	88	15	73
Groupe 38	7		7

Afin de mener à bien cet objectif ambitieux, la SIDR a renforcé son dispositif d'accompagnement social. En plus de sa MOUS interne, une MOUS externe a été mandaté pour reloger une partie des locataires.

Aujourd'hui il reste 135 logements à libérer.

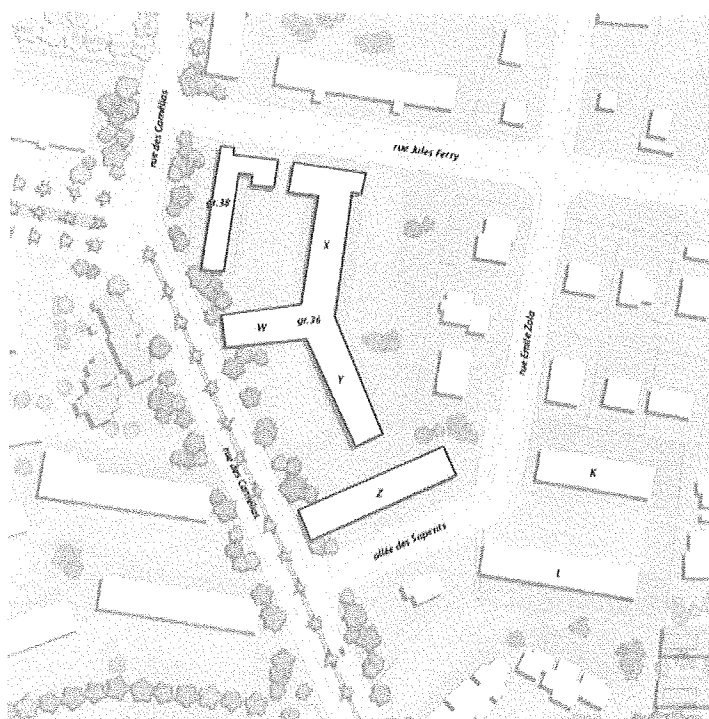
La SIDR, avec son parc de 22 000 logements existants et des livraisons nouvelles d'environ 1 000 logements par an mobilisera l'ensemble de ses services afin d'aboutir dans les meilleurs délais au relogement de l'ensemble des locataires encore présents.

Une autre piste à développer est la mise en place d'une convention inter bailleurs permettant de bénéficier d'un volume d'offre plus important.

Le service de gestion locative de la SIDR s'attache à finaliser ce dispositif.

La prise en charge des dépenses de relogement réalisées antérieurement à l'accord du CE ANRU devra faire l'objet d'une validation par l'ANRU.

DEMOLITION DE 137 LOGEMENTS



La démolition concerne les bâtiments W/X/Y/Z et 38.

Ces bâtiments ne répondent plus aux normes d'habitabilité actuelles, par exemple : taille des pièces réduites, logements non traversant, absence d'ascenseur alors que le bâtiment est en R+6, sécurité incendie, accessibilité handicapés....

De plus, la morphologie de ces bâtiments n'est pas optimale.

Le rapport à la rue et aux espaces extérieurs est peu qualitatif et difficilement remédiable.

Une réhabilitation n'aurait pu régler les problèmes structurels d'origine.



L'estimation du coût des travaux y compris les relogements nécessaires est de 9 008 344 € toutes dépenses confondues.

Le financement de cette partie de l'opération a fait l'objet de nombreux débats et les partenaires se sont accordés sur la base d'une enveloppe de 3 Millions d'Euros financée par l'ANRU (2 865 719.43 € dans la maquette en tenant compte de la fongibilité à venir sur la famille démolition), d'une participation de la Commune de Saint Denis à hauteur de 1.9M€ sous forme de charges foncières à rétrocéder.

Le solde étant supporté par la SIDR, d'une part en fonds propres et d'autre part, en valorisation du foncier des logements neufs construits (9 500 € HT/logt) et de la surface du foncier pour les bureaux (300 €HT/m²) soit un total de 2 726 000€ TTC

Sur cette base, le Conseil Municipal de Saint Denis délibérera avant la signature de l'avenant sur le principe de sa participation.

La participation de la ville est de 1.9M€ maximum, elle s'entend sur un bilan d'opération prévisionnel déficitaire tel que présenté en février par la SIDR* , en cas de diminution du déficit de l'opération, la part ville sera diminuée du même montant.

Le bilan de toutes les opérations programmées sur l'ilot concerné (DM 229, 230, 231, 232, 233 et 805) sera produit par la SIDR pour l'ajustement de la participation de la Ville, au plus tard mi 2017.

REHABILITATION/RESIDENTIALISATION DE 56 LOGEMENTS

Le projet consistera en la réhabilitation de 56 logements répartis dans 2 bâtiments entièrement desservis par des coursives depuis les cages d'escaliers à l'air libre. Le bâtiment K en R+2, possède 1 escalier et le bâtiment L en R+/4, possède 2 escaliers.

Ces bâtiments ont été livrés en Juin 1971.



L'état actuel

Les logements ont des pièces très petites. Les séjours, comme les chambres, sont très exigus. Par ailleurs, le système par refends en béton armé trame ne permet pas de souplesse pour une transformation interne.

La typologie actuelle est répartie de la manière suivante : 15 T1, 26 T3, 15 T4.

Le loyer principal (hors charges) moyen avant travaux est de 203.88 €.

Ce qui représente un loyer moyen de 3.83/€ HT/m².



Vue de façade du bâtiment L avant travaux

Le programme de travaux prévisionnel est le suivant :

Travaux dans les logements

- Mise en sécurité de l'installation électrique conformément à la norme NFC16-600,
- Réfection complète du réseau d'alimentation en eau froide et du réseau d'évacuation des eaux compris chutes,
- Création d'un réseau d'alimentation en eau chaude solaire,
- Restructuration de la salle de bains comprenant la mise en place d'une douche,
- Pose de nouveaux appareils sanitaires (évier inox 2 bacs avec paillasse, lavabo, douche, WC, attentes machines à laver),
- Suppression de la colonne vide ordures
- Réfection des portes intérieures,
- Pose de fenêtres PVC ou alu en remplacement des menuiseries bois,
- Installation d'une VMC en WC,
- Pose de carrelage en cuisine, salle d'eau et WC,
- Pose de faïence en cuisine et salle d'eau,
- Pose de revêtement de sol souple dans les pièces sèches,
- Mise en peinture de toutes les pièces,

Travaux d'extension des logements

- Fermeture du nez de dalle extérieur et transformation en balcon coté séjour,
- Création d'une extension,

Travaux en parties communes

- Imperméabilisation des façades,
- Étanchéité et isolation des toitures- terrasses qui le nécessitent,
- Création d'aires de stockage poubelles extérieures (Bornes d'apport volontaire enterrées),
- Remplacement des chutes d'eaux usées et d'eaux pluviales,
- Réfection et mise aux normes de l'installation d'éclairage,
- Peinture des cages d'escaliers,
- Réfection des halls d'entrées, et embellissement des espaces extérieurs

Travaux d'installation d'un système d'eau chaude sanitaire solaire collectif avec ballon individuel.



Vue de façade du bâtiment L après travaux



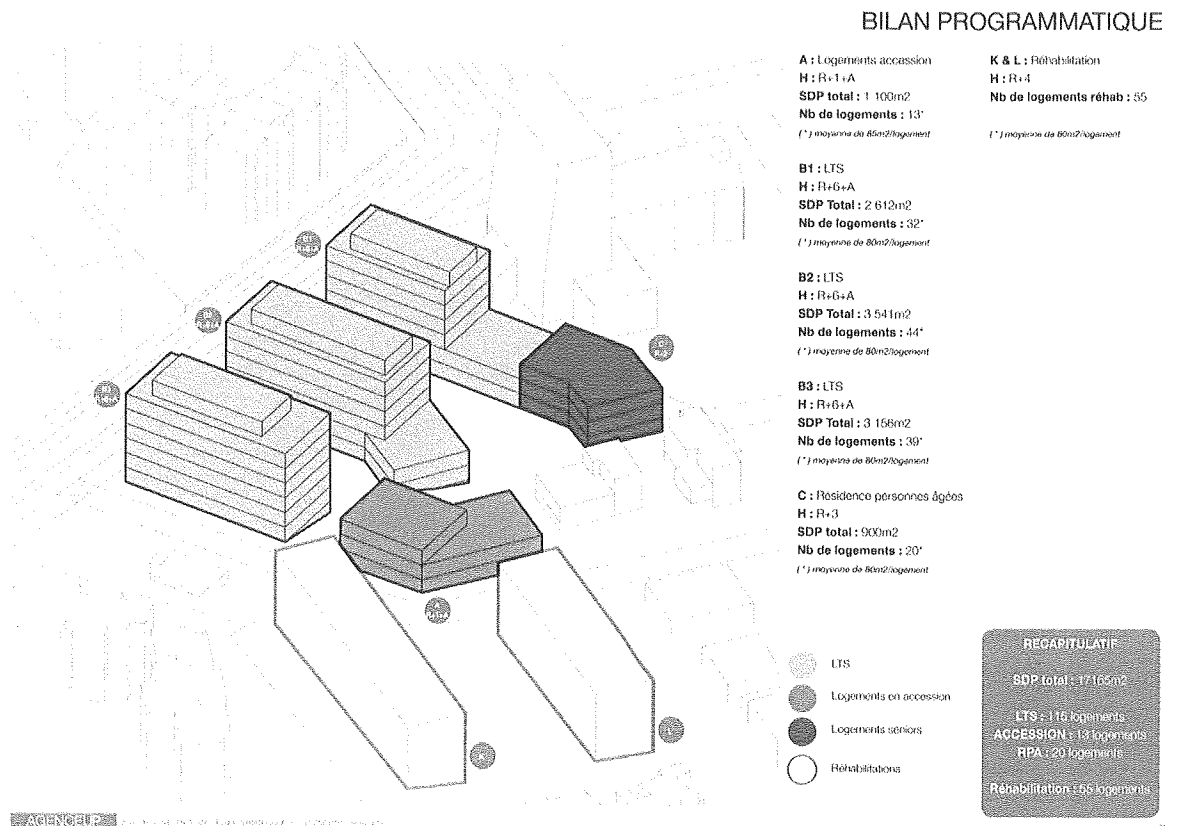
Façades après travaux

Le fait de conserver une partie du groupe permet, d'une part, d'élargir les produits sur ce même groupe à terme, avec des niveaux de loyers inférieurs aux neufs mais avec des prestations de qualité, de diminuer l'impact des démolitions sur le quartier et de contenir le coût global de l'opération.

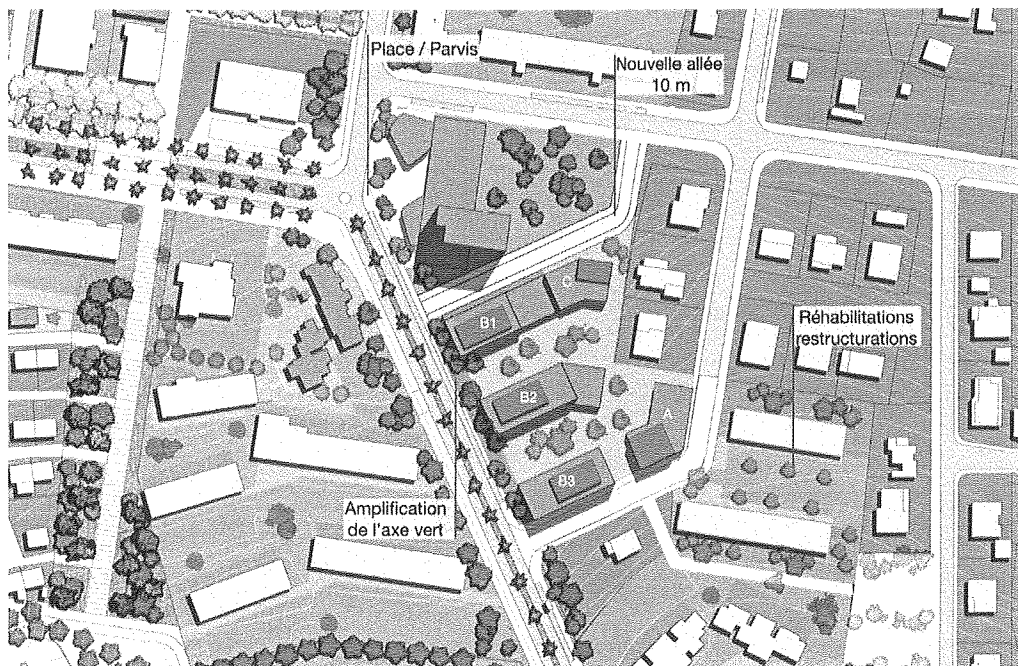
Le coût de l'opération pour les 56 logements restants à réhabiliter serait donc d'environ **3.55 M€ toutes dépenses confondues**. Auquel il faut ajouter les travaux de désamiantage préalable non répercutables aujourd'hui.

Le loyer principal de sortie prévisionnel après travaux validé par l'accord collectif obtenu est de **4.7€ HT/m²**

Sur la base des études déjà engagées sur l'opération globale, la SIDR est en capacité de lancer très rapidement la consultation pour la réhabilitation et la résidentialisation des 2 bâtiments à conserver. Le Dossier de Consultation des Entreprises est finalisé.



LOGEMENTS NEUFS ET MIXITE



Plan masse général du quartier Camélias intégrant nouveaux logements et le d'un immeuble de bureaux et services

Afin de promouvoir une mixité dans le quartier, les logements proposés ont été divisés en 3 produits :

Afin de répondre aux besoins immédiats des habitants, des **Logements Locatifs Très Sociaux (LLTS)** seront réalisés sur les deux tiers de l'opération. D'environ 115 unités, ces logements seront situés sur des bâtiments collectifs à R+6 le long de la voie. La charge foncière prévisionnelle est de 9 500 € HT par logement pour un loyer prévisionnel de 5,70 €/m² Shab.



Vue sur la rue des Camélias avec nouvelles construction LLTS

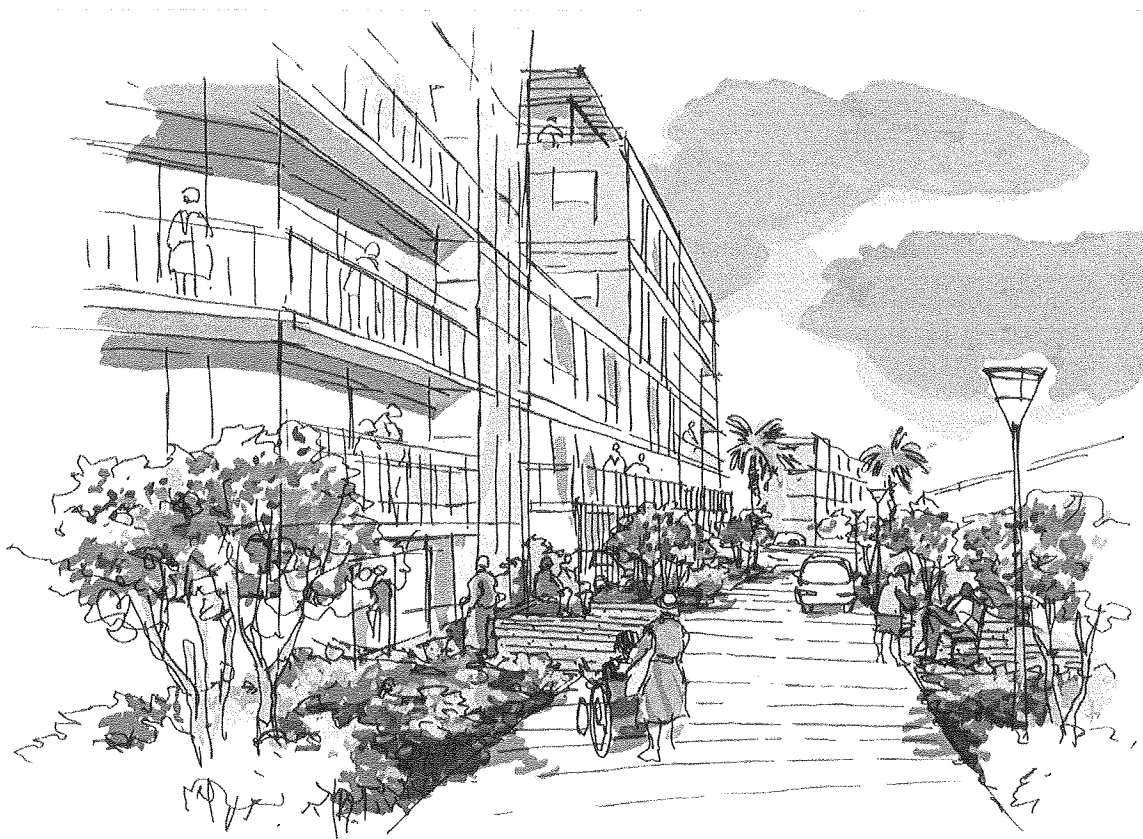
La problématique du vieillissement de la population du quartier constaté lors des études démographiques n'avait pas encore trouvé de réponse dans des programmes spécifiques dédiés.

Nous proposons une réponse adaptée avec la construction d'une **Résidence pour Personnes Agées (RPA)** d'une vingtaine de logements. Celle-ci, principalement constitué de T2, sera équipé de locaux communs pouvant accueillir des activités utiles à cette catégorie de population, tel que médecins, kinésithérapeutes et proche du futur pôle santé implanté sur l'opération Camélias 32 ilot central à moins de 300 mètres.

La charge foncière prévisionnelle est de 9 500 € HT par logement pour un loyer prévisionnel de 5,70 €/m2 SHAB.

Cette opération sera également montée en LLTS, permettant ainsi de l'équilibrer de façon globale avec les 3 autres bâtiments. Ces 20 logements spécialement étudiés pour recevoir un public âgé, permettra également de répondre à une demande grandissante dans un quartier dont la moyenne d'âge augmente et dont les constructions existantes ne répondent plus à la demande (pas d'ascenseur, aménagement des pièces d'eau non adapté, largeur de porte réduite, etc).

Vue sur l'entrée de la RPA



Enfin, le renouveau du quartier, que ce soit par la réalisation de l'ANRU ou la construction d'un immeuble de bureaux et services développera l'attrait du secteur des Camélias. C'est la raison pour laquelle il est également prévu une résidence de treize logements destinée à l'accession. La charge prévisionnelle est de 15 000 € HT par logement et les prix de vente prévisionnels de ces logements sont de 3 000 €/m².



L'ensemble de ces logements respecteront bien entendu l'ensemble des réglementations en vigueur, notamment la RTAA DOM, et la réglementation PMR. Sur ce dernier point, une attention particulière sera portée à la RPA.



Vue sur la nouvelle allée créée desservant le cœur de l'îlot

CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE BUREAUX ET SERVICES

La recomposition urbaine envisagée vise à dynamiser le secteur en introduisant des activités économiques et profitant de la situation privilégiée de ce quartier (proximité du boulevard Sud, du parc urbain, des secteurs d'activités Champ Fleuri et Vauban...)

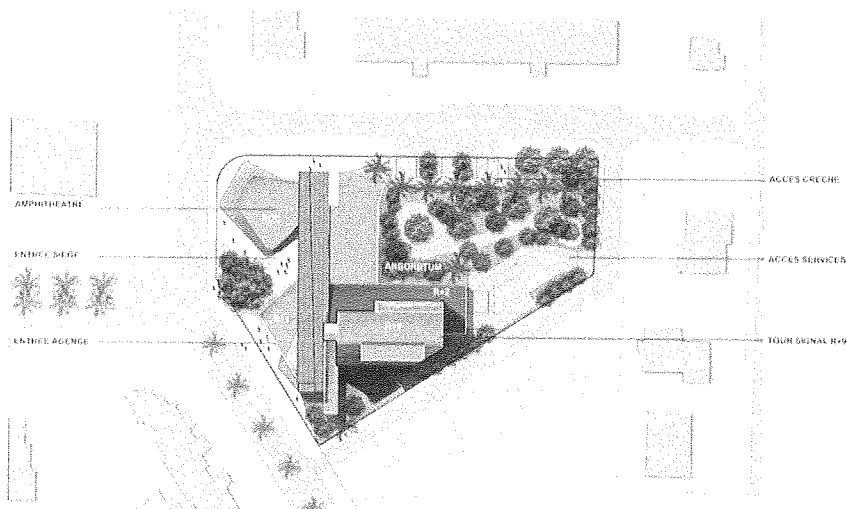
Une étude de faisabilité a été menée, concluant à un potentiel minimal de 5 000 m² de surface utile.

Ce projet devra être développé en cohérence avec l'offre à venir sur le périmètre proche du quartier.

Réintroduire des locaux de bureaux représente donc une symbolique forte qui s'inscrit en parfaite cohérence avec les objectifs de l'ANRU attachée à faire renaître la confiance et l'ambition chez les habitants, à rétablir l'image des quartiers et enclencher une véritable dynamique économique.

Cet apport sera de plus l'occasion de dynamiser économiquement le quartier et ainsi d'apporter une réelle contribution au devenir des Camélias.

Des administrations et sociétés, en recherche d'immobilier d'entreprise ont déjà manifesté leur intérêt.

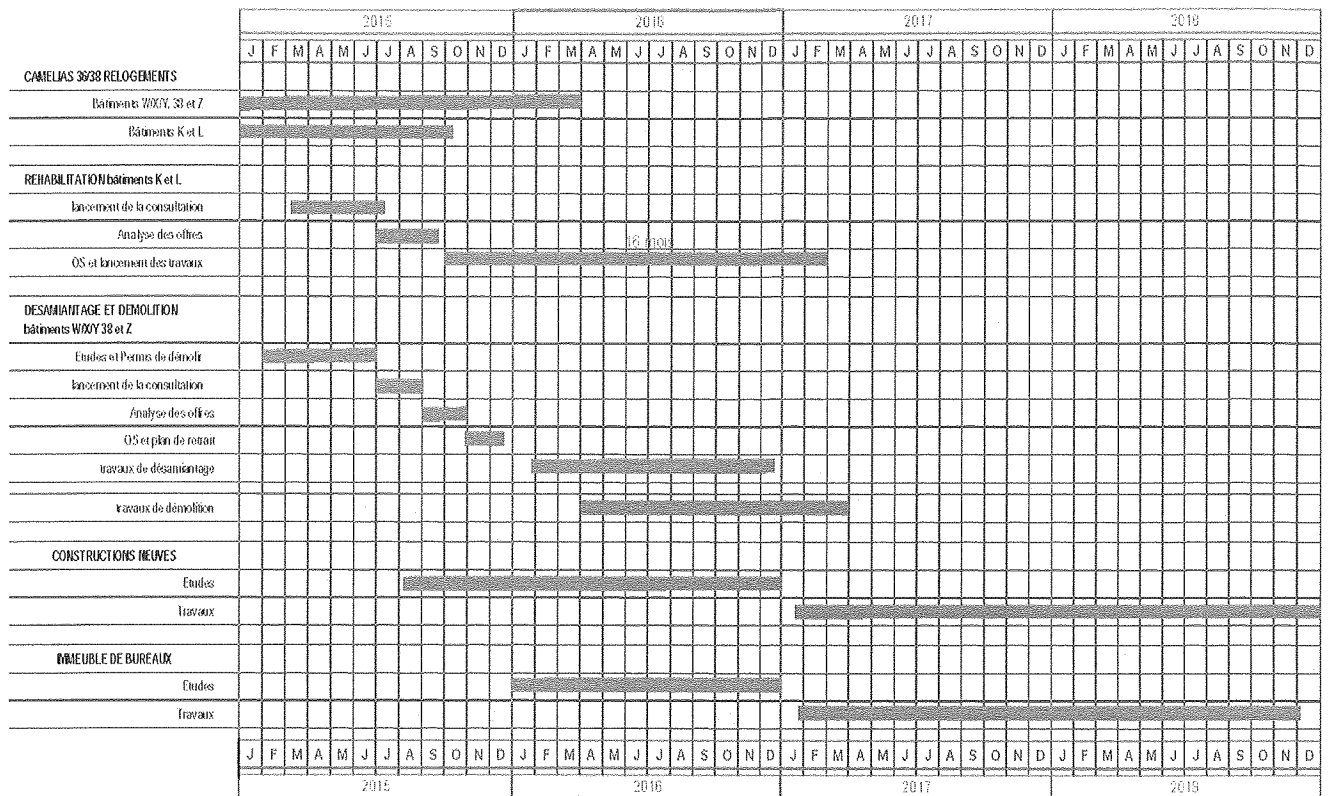


1 Plan de masse



2 Vue depuis l'allée des cocotiers

PLANNING PREVISIONNEL DE L'OPERATION GLOBAL



Les engagements respectifs de la SIDR et de la Ville seront en cohérence temporelle.

- La participation Ville sera ajustée en lien avec la fourniture du bilan définitif de l'opération et mobilisée à l'issue des démolitions prévue mi 2017
- L'immobilier d'entreprise sera mis en œuvre dans le cadre du PRU, soit un démarrage du gros œuvre à minima avant le deuxième semestre 2018.

6/ DIVERSIFICATION ET REEQUILIBRAGE DE L'OFFRE DE LOGEMENTS

Lors de sa construction, le quartier des Camélias était composé de logements très sociaux qui ont fait l'objet d'un financement par l'Agence Française de Développement. Il en résulte que le parc de logements correspond à un standard inférieur au LLTS tant en terme de loyer que de surface et de prestations.

Le projet entend transformer le quartier d'habitat très social pour y introduire une diversité de l'habitat et de la valeur foncière, permettant à terme qu'il devienne un quartier comme les autres.

A cette fin des démolitions sont projetées (348) afin de permettre une recombinaison urbaine mais également permettre la reconstruction de logements neufs adaptés.

A ce titre, la programmation vise à constituer une source supplémentaire de mixité d'occupation en mettant en vente 353 logements locatifs (groupes 30, 34,35 et 37). Aujourd'hui, Il reste 25 logements à vendre.

Ces cases à terre sont majoritairement vendues aux familles qui les occupent. Cette stratégie mise en œuvre dans le cadre du PRU Camélias, Vauban Butor permet aux familles concernées d'avoir un véritable parcours résidentiel et d'apporter une réelle diversification de l'offre de logements sur le quartier

Deux programmes d'accession intermédiaire neufs seront proposés :

- 20 logements intermédiaires sur la rue Jules ferry
- 13 logements intermédiaires sur la rue de Sapents

De plus 60 logements libres seront construits par la Foncière Logement sur les hauts des camélias, participant ainsi à améliorer de manière significative la mixité sociale.

Lors de la RTP du 13 septembre 2010, l'ANRU a souhaité sécuriser les modalités de vente des logements sociaux à leurs locataires ou ayant droits, par la signature d'un protocole de vente, tripartite entre le bailleur social- propriétaire, la DEAL et la Ville.

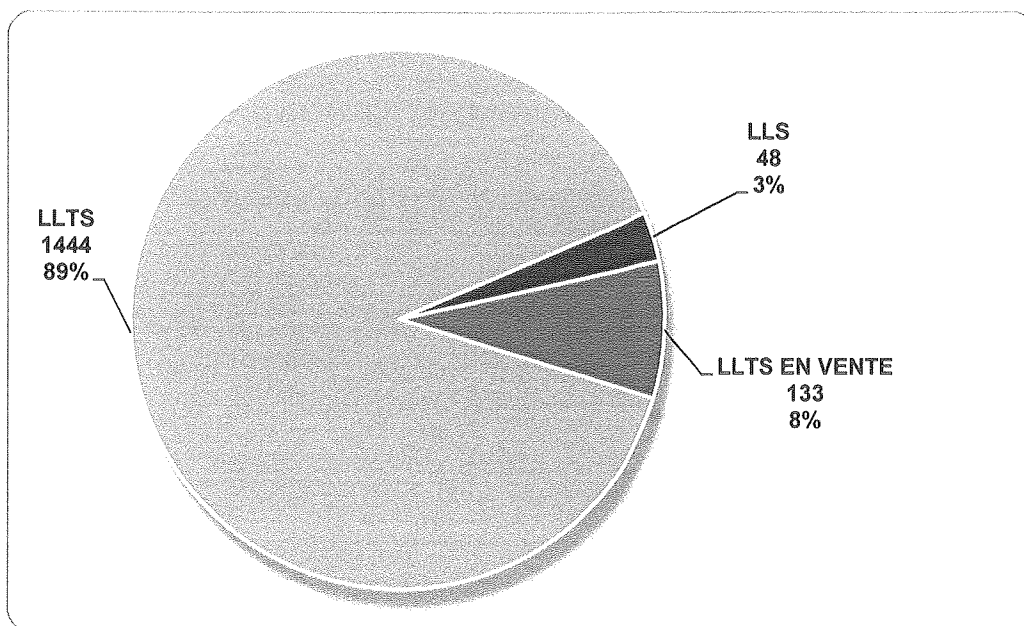
Cette disposition est en place et le bailleur effectue les travaux de remise aux normes préalablement à la mise en vente des 72 logements du groupe 30.

BILAN DES LOGEMENTS SUR SITE

BILAN LOGEMENTS SOCIAUX AVANT PROJET ANRU

	Typologie	nom groupe	nbre log anciens avant-projet		
Château Morange	coll.	33	202	LLTS	
Château Morange	indiv.	34	10		
Château Morange	indiv.	35	20		
CHÂTEAU MORANGE	ss total		232	LLTS	
ILOT CENTRAL		32b	138	LLTS	
Pétrol	coll.	31	75	LLTS	
Boucan Launay 1	coll.			48	LLS
SIDR Camélias	coll.	36	186	LLTS	
SIDR Camélias	interm	38	7	LLTS	
SIDR Camélias	indiv.	37	31		
dont déjà réhabilités	coll.	32a & 36-1	339	LLTS	
CŒUR DES CAMÉLIAS	ss total		563	LLTS	48 LLS
Mondon est	indiv.	30a	71		
Mondon ouest	indiv.	30b & 146	25		
MONDON	ss total		96	LLTS	
Takamakass	coll.	116	74	LLTS	
De Brulys	coll.	113	160	LLTS	
Laverdure	coll.	117	114	LLTS	
St François	coll.	115	200	LLTS	
HAUTS DES CAMÉLIAS	ss total		548	LLTS	
	TOTAL		1577	LLTS	48 LLS
		<i>dont LLTS anciens en vente</i>	133	LLTS	

Total LLTS 93%

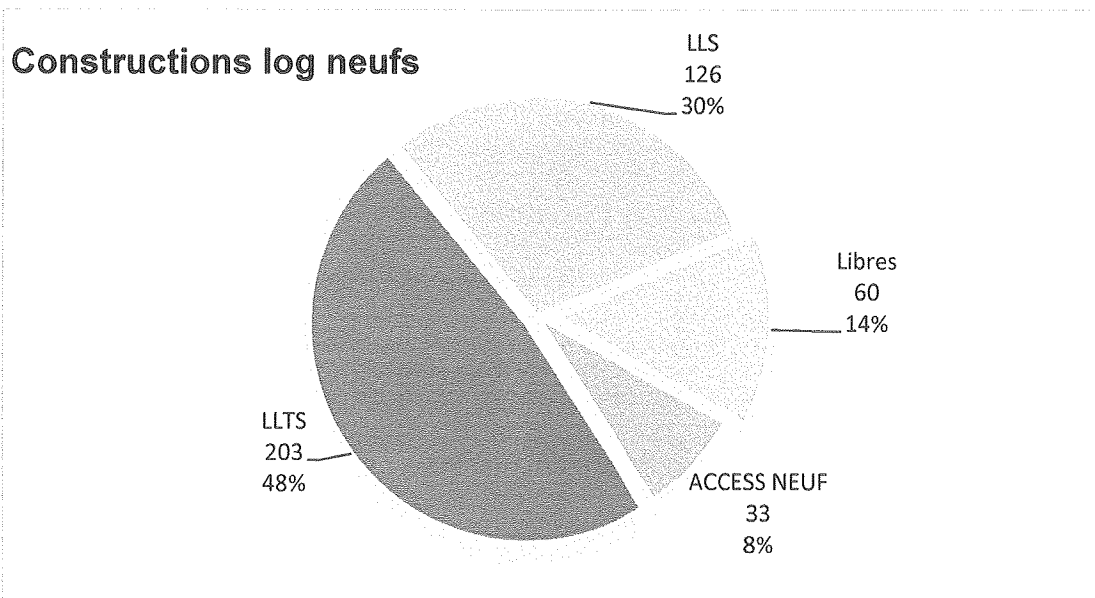


BILAN INTERVENTION SUR LOGEMENTS ANCIENS – DEMOLITIONS -REHABILITATIONS ET VENTES PROJET ANRU

	démolitions log sociaux anciens	Logts sociaux anc réhabilités	Ventes log ancien	PM déjà vendus
CHÂTEAU MORANGE	32 LLTS	140 LLTS	30	74
+ neutralisation zone inondable hors maq FI	30 LLTS			
ILOT CENTRAL	6 LLTS	118 LLTS		
+ Changement destination hors maq FI	14 LLTS			
CŒUR DES CAMÉLIAS	137 LLTS	56 LLTS	31	134
MONDON	25 LLTS		72	13
HAUTS DES CAMÉLIAS	92 LLTS	456 LLTS		
TOTAL	336 LLTS	770 LLTS	133	
Déjà réhabilités (cœur camélias)		339 LLTS		
Déjà vendus				221

BILAN CONSTRUCTIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX NEUFS PROJET ANRU

	Constructions log sociaux neufs		Libres AFL	accession logts neufs	Cons neuves
CHÂTEAU MORANGE	18	LLTS			18
ILOT CENTRAL	37	LLTS			37
CŒUR DES CAMÉLIAS	135	LLTS	28	33 ACC	196
MONDON	13	LLTS	98	LLS	111
HAUTS DES CAMÉLIAS			60	Libres	60
Ss total	203	LLTS	126	LLS	
	48 %		30 %		14 %
Total	329 logements sociaux		60 libres	33 ACC	422



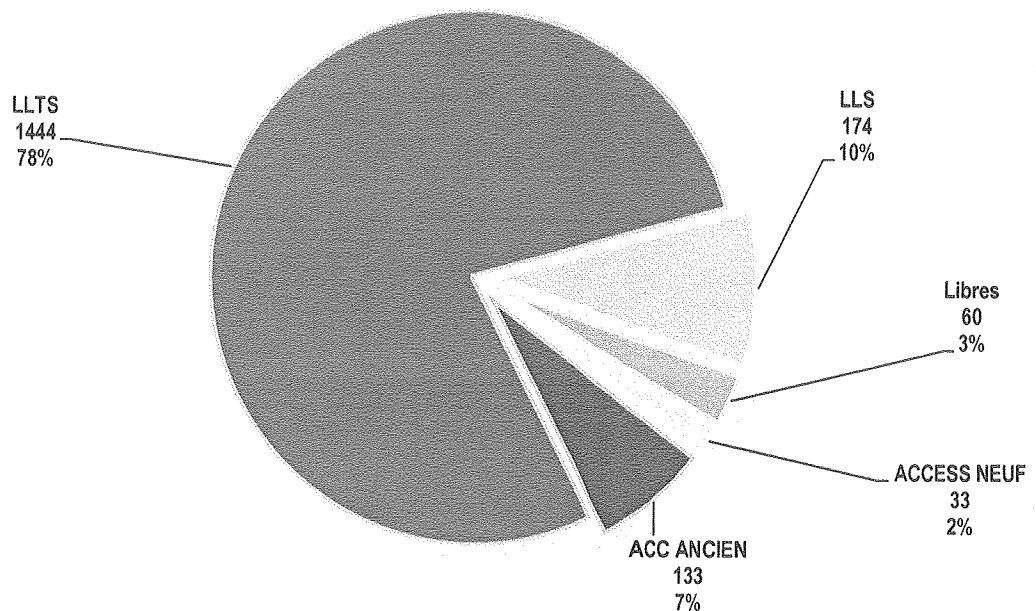
BILAN GLOBAL INTERVENTION LOGEMENTS SUR SITE PROJET ANRU

	NBRE LOG SOC ANCIENS AVANT PROJET		DEMOLITIONS	LOGTS SOCIAUX ANC REHABILITES	VENTES LOGTS ANCIENS	NEUTRALISATION
CHÂTEAU MORANGE	202	LLTS	32	LLTS	140	LLTS
ILOT CENTRAL	138	LLTS	6	LLTS	118	LLTS
CŒUR DES CAMÉLIAS	532	LLTS	48	LLS	137	LLTS
MONDON	24	LLTS	25	LLTS	56	LLTS
Opération Solène					31	
HAUTS DES CAMÉLIAS	548	LLTS	92	LLTS	72	
TOTAL PARTIEL	1444	LLTS	48	LLS	292	LLTS
TOTAL GLOBAL	1492		292	770	133	44

	CONSTRUCTION LOGTS SOCIAUX NEUFS		LIBRES AFL	ACCESSION LOGTS NEUFS	TOTAL CONSTRUCTIONS NEUVES		
CHÂTEAU MORANGE	18	LLTS			18		
ILOT CENTRAL	37	LLTS			37		
CŒUR DES CAMÉLIAS	135	LLTS	28	LLS	33	196	
MONDON	13	LLTS	72	LLS		85	
Opération Solène			26	LLS		26	
HAUTS DES CAMÉLIAS			60			60	
TOTAL PARTIEL	203	LLTS	126	LLS	60	33	422
TOTAL GLOBAL	329		60	33	422		

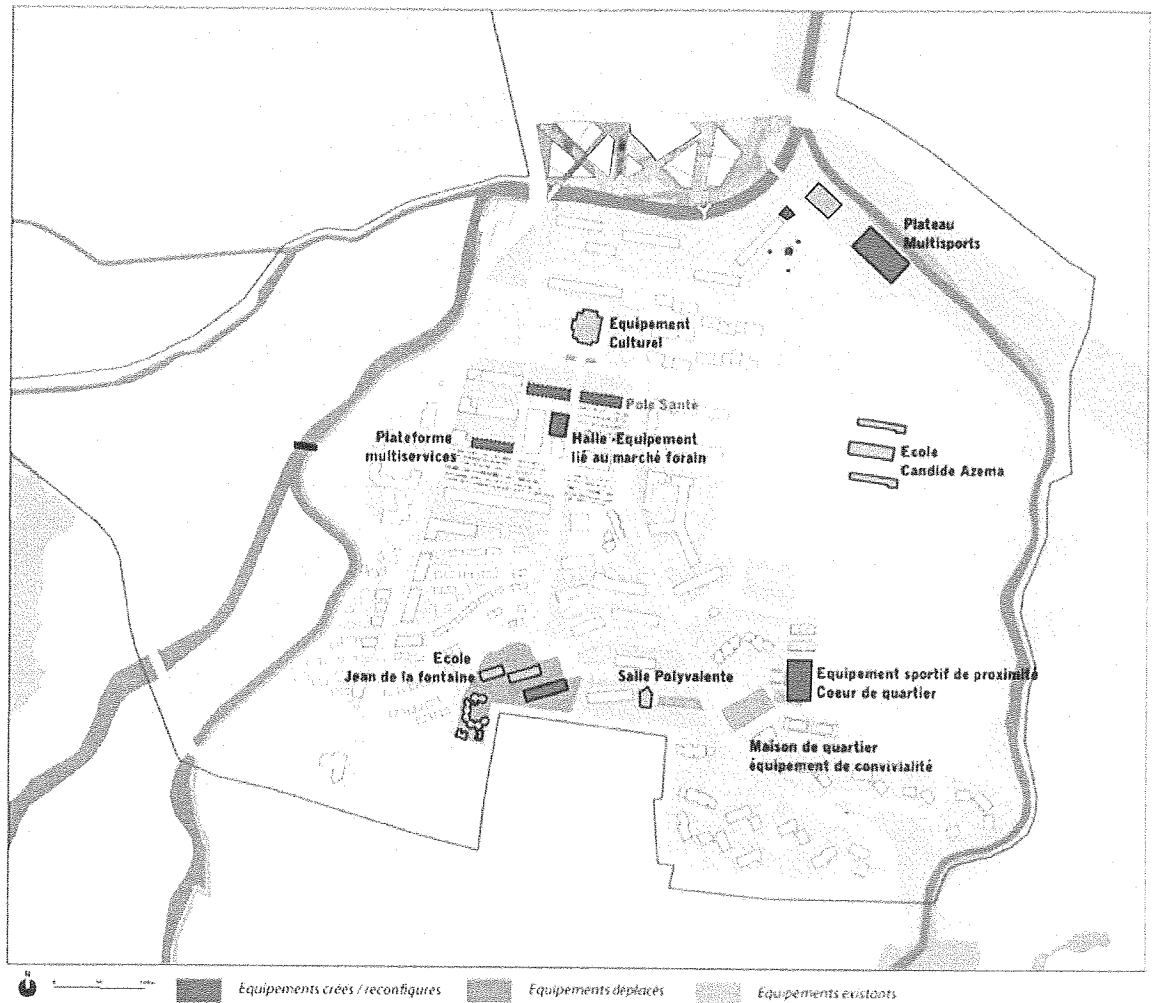
	BILAN GLOBAL	DIFFERENTIEL	BILAN LLTS	BILAN LLS
CHÂTEAU MORANGE	188	-44	188	0
ILOT CENTRAL	155	17	155	0
CŒUR DES CAMÉLIAS	670	59	561	76
MONDON	156	60	84	72
Opération Solène	26	26	0	26
HAUTS DES CAMÉLIAS	516	-32	456	0
TOTAL PARTIEL	1711	86	1444	174
TOTAL GLOBAL	1711	86	1618	

Logts neufs & anc réhabilités



7 / UN RENFORCEMENT DE L'OFFRE EN EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

PRU « Camélias-Vauban-Butor » Les équipements



La poursuite de la concertation avec les habitants du quartier notamment avec les associations intervenant sur le secteur château orange et sur le haut des camélias a conduit la ville a reconsidérer l'offre des équipements prévus sur le périmètre.

Un équipement nouveau est prévu l'espace culturel et citoyen de château Morange

Un équipement déjà projeté est profondément repensé : la maison de quartier

L'ESPACE SOCIO CULTUREL ET CITOYEN (ES2C),

Ce projet porte sur la réalisation concomitante d'un équipement de quartier à vocation sociale, familiale et d'animation de la vie locale, permettant de satisfaire plusieurs type de besoins, et d'un plateau noir autorisant les pratiques sportives libres.

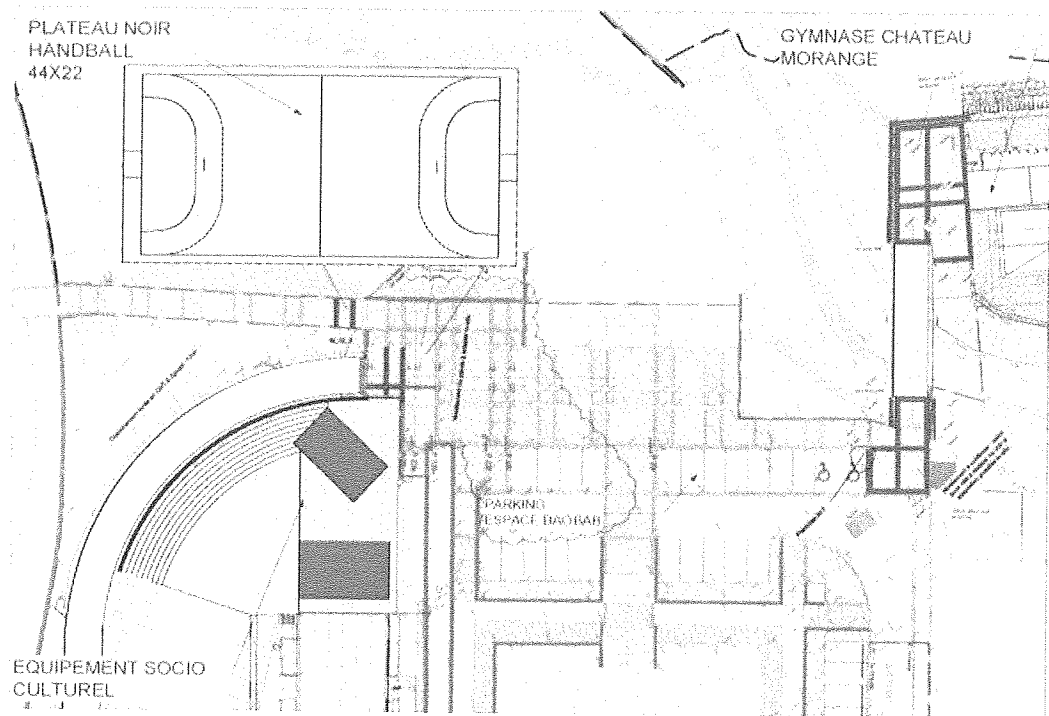
Cet équipement à l'ambition de devenir un outil de développement de proximité à vocation socio-culturelle, au sein du quartier de Château Morange, partie intégrante des Camélias.

Il s'inscrit pleinement dans le cadre de la rénovation urbaine et sa genèse y prend l'ensemble de ses racines.

En effet, l'Association des Jeunes de Château Morange (AJCM) existe sur ce quartier depuis longtemps et interagit positivement dans le programme de rénovation urbaine des Camélias

D'une part, l'encadrement de l'association assure aujourd'hui un réel rôle de médiation entre les entreprises qui viennent pour les travaux à Château Morange, le PRU et les habitants du quartier qui veulent travailler, surtout les 20/40 ans.

Partant de leur capacité à maintenir les équilibres sociaux, souvent recherchés par les élus et les techniciens, ils se sont ainsi approprié une place « d'interlocuteurs indispensables » voire incontournables, pour tout ce qui concerne ce secteur.



Coût prévisionnel :

Coût de l'opération	Part Ville		Subvention DDU		Subvention ANRU	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
783 587,00	258 022,60	33%	368 847,00	47%	156 717,40	20%

LA MAISON DE QUARTIER « ACADEMY »

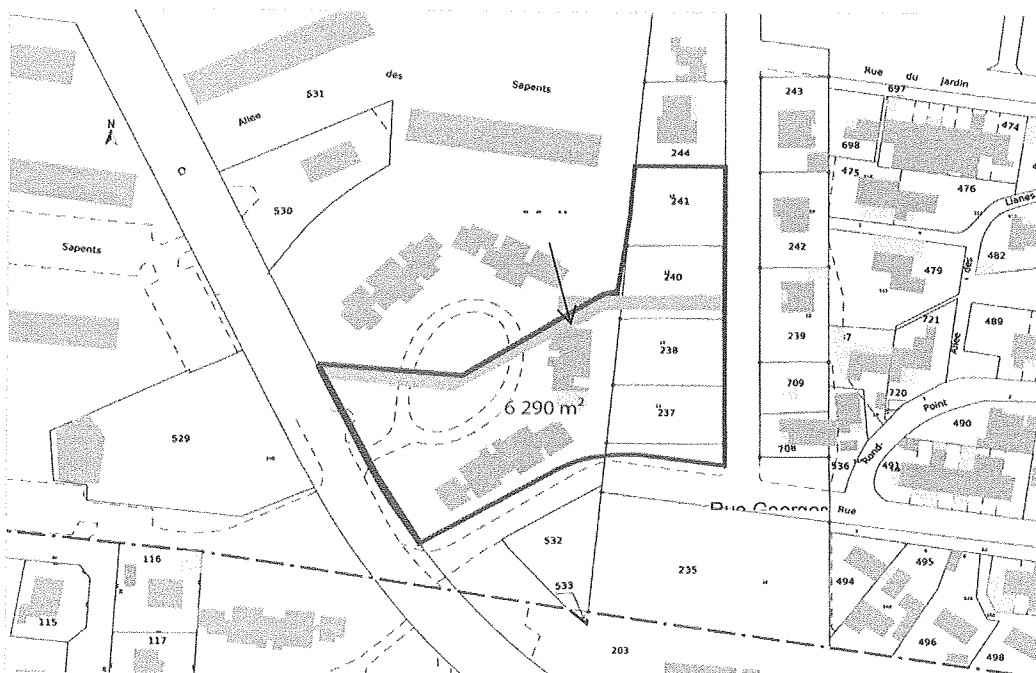
Le projet actuel est la résultante d'un travail construit, d'échanges et de discussions, dans un cadre la plupart du temps contractualisé.

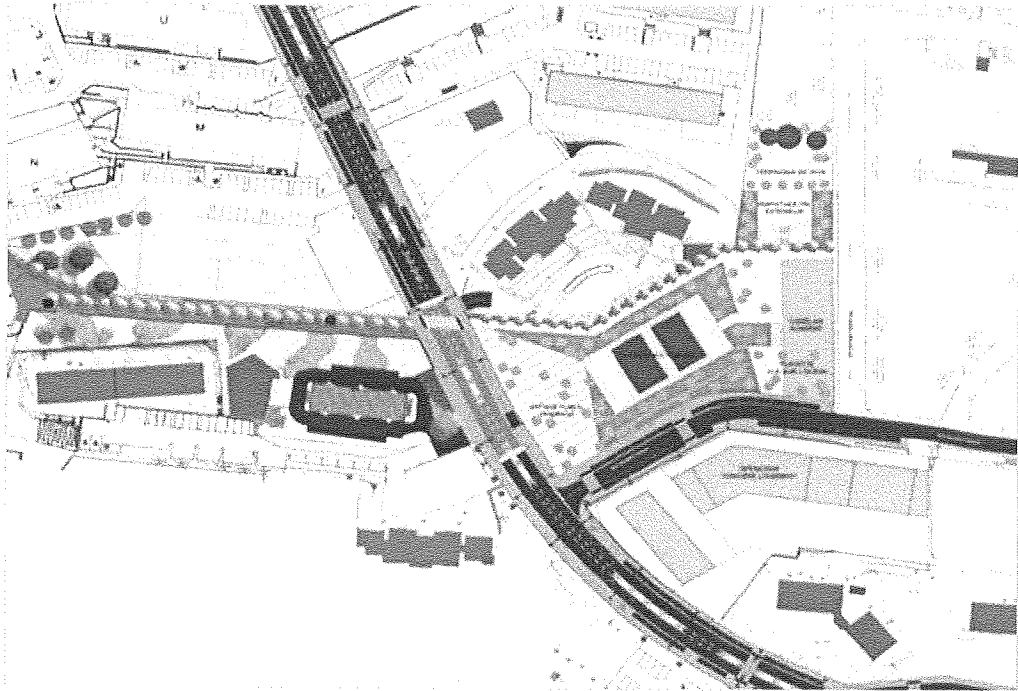
Cette action collective doit être considérée comme un atout pour la définition de l'équipement. Elle s'inscrit par ailleurs parfaitement dans la démarche de concertation qui doit accompagner de tels projets.

LE TERRAIN D'IMPLANTATION

L'opération « Academy des Camélias » s'implante sur un foncier de 6 290 m², en partie libéré par la démolition de cinquante-quatre logements de l'opération « SIDR de Brulys ».

Le terrain se situe aux angles des rues des Camélias, Georges François et Georges Clémenceau.





LE PROGRAMME DE L'OPERATION

Objectifs et contenu

La Ville de Saint-Denis a retenu les propositions suivantes à l'issue d'un travail en Comité Technique validé par un Comité de Pilotage (constitués pour cette opération), en terme d'objectifs :

- un outil d'insertion par le sport, la culture et l'éducation pour les habitants ;
- un outil d'insertion par l'économie pour les formateurs et intervenants qui exerceront dans l'Academy ;

et en termes de contenu :

- des activités sportives,
- des activités culturelles,
- des activités socio-éducatives.

En définitive, l'opération « Academy des Camélias » est constituée :

- d'un équipement
- d'espaces extérieurs : terrain de sport, théâtre de verdure avec espace scénique servant pour la « culture hors les murs », qui constituent les « espaces extérieurs de l'Academy ».

Dimensionnement et fonctions

- **Les aménagements « coeur de quartier »**
 - Le théâtre de verdure
 - capacité d'accueil : 220 places,
 - amphithéâtre arboré,
 - espace scénique utilisable pour la « culture hors les murs » (street-dance », hip-hop...),
 - loges et sanitaires intégrés à l'équipement.
 - Les stationnements satisfaisant les besoins de l'ensemble du programme de l'opération.
 - Les aménagements paysagers.
 - L'allée mixte « coeur de quartier »

- voie d'accès PMR entre les rues des Camélias et Georges Clémenceau,
- permettant de relier l'école à l'ensemble des équipements de l'opération.

• **L'équipement**

- 1 091 m² de surface utile,
- 6 types de locaux
 - communs : hall, loge, sanitaires,
 - de fonctionnement : bureaux, cafeteria,
 - dédiés aux activités éducatives et socio-culturelles (salle de soutien scolaire, salle d'activités périscolaires, espace multimédia),
 - dédiés aux activités culturelles (salles d'enseignement de musique, de fabrication d'instruments, studio d'enregistrement régie, espace de convivialité, loges),
 - dédiés aux activités sportives (salle de sports intérieurs, de combat et arts martiaux, vestiaires et sanitaires),
 - annexes : vestiaires/ sanitaires des agents, locaux techniques.

• **L'équipement sportif « plateau noir »**

- 44 m x 22 m,
 - pour des jeux de ballons,
 - bitumé, grillagé,
 - vestiaires et sanitaires intégrés à l'équipement.

Coût prévisionnel de l'opération

COUT DE TRAVAUX	INGENIERIE ET PROVISIONS	COUT D'OPERATION
3 379 468 €	596 377 €	3 975 845 €

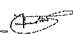
PLAN DE FINANCEMENT

L'opération émerge au PRU, au travers de quatre actions identifiées et budgétées :

ACTION	BUDGET INITIAL	BUDGET REESTIME
1. Aménagement « coeur de quartier »	1 130 937 €	1 488 713
2. Allée mixte « coeur de quartier »	101 250 €	248 132
3. Equipement maison de quartier « academy »	1 035 000 €	2 100 000
4. Equipement sportif « plateau noir »	140 000 €	140 000
BUDGET GLOBAL	2 407 187 €	3 976 845

VILLE	2 390 126	60%
Etat (DDU)	363 924	9 %
EPCI	21 176	1%
SIDR	85 000	2%
Conseil Général	409 750	10%
ANRU	706 869	18%

Signé électroniquement par :
Le Maire
27/02/2015


Gilbert ANNETTE

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20150224-16103-C-DE
Date de réception préfecture : 02/03/2015

St-Denis de la Réunion - Convention ANRU AVENANT - Annexe 1 Projet Urbain

NUMERO PROJET	LIBELLE_OPERATION	NE_LOGT	SHON	COUT PAR LOGT	COUT_P AR_M2	MAITRE_OUVRAGE	COUT_HT	TAUX_T VA	COUT_TTC	BASE_FINANCEMENT_PVISIONNEL	
810_Cam	810044111001001001	Démolition pavillons individuels du groupe 30 - Ca	14	259	6 865,21	372,17	SIDR	04 410	96 393	96 393	
810_Cam	810044111001001002	Démolition Logts coll. Bat B gr.33 - 20 logts	20	1 230	39 478,40	641,93	SIDR	773 328	789 598	789 598	
810_Cam	810044111001001003	Démolition Logts coll. Bat G gr.33 - 12 logts	12	738	35 716,07	580,78	SIDR	419 801	428 617	428 617	
810_Cam	810044111001001004	Démolition Logts coll. Bat F&G gr.32 - 6 logts (por	6	459	183 068,24	2 393,05	SIDR	1 075 817	1 098 409	1 098 409	
810_Cam	810044111001001005	Démolition pavillons individuels du groupe 30	11	407	15 606,38	421,79	SIDR	166 139	171 670	171 670	
810_Cam	810044111001001006	Démolition Logts Coll. De Bruyls	54	2 830	26 927,43	513,81	SIDR	1 424 174	1 454 081	1 454 081	
810_Cam	810044111001001007	Démolition Logts coll. St François	38	1 801	27 944,54	589,61	SIDR	1 040 051	1 061 892	1 061 892	
810_Cam	810044111001001008	Démolition logements collectifs Groupe 30/38	137	7 690	85 754,34	1 147,58	SIDR	8 823 080	9 008 344	9 008 344	
	Somme 01	DEMOLITIONS	292	16 574	48 316,41	905,93		13 818 781	14 108 975	14 108 975	
	avantant 2012									5 209 962	
	#	différentiel								8 899 013	
810_Cam	810044111002001001	Mondon -Construction de petits collectifs sociaux -	13	918	138 495	1 961	SIDR	1 659 384	1 800 432	1 800 432	
810_Cam	810044111002001003	Ilot Central - LLTS coll	37	2 000	127 625	2 381	SIDR	4 352 189	4 722 125	4 722 125	
810_Cam	810044111002001004	Château Morange I - LLTS PLUS coll	18	1 201	192 916	2 891	SIDR	3 200 446	3 472 484	3 472 484	
810_Cam	810044111002001005	Boucan Laignay II - LLTS coll	28	1 820	130 528	2 008	SHLMR	3 268 465	3 654 784	3 654 784	
810_Cam	810044111002001006	Construction Mondon - LLTS	72	4 872	133 346	1 971	SIDR	8 848 768	9 600 913	9 600 913	
810_Cam	810044111002001007	Jules Ferry -Accession inferm.	28	2 265	183 050	2 263,3	SIDR	4 723 875	5 125 404	5 125 404	
810_Cam	810044111002001008	Camélias 36/38 LLTS	115	8 754	178 697	2 348	SIDR	18 940 211	20 550 129	20 550 129	
810_Cam	810044111002001009	Camélias 36/38 RPA	20	1 200	162 120	2 702	SIDR	2 988 393	3 242 406	3 242 406	
810_Cam	810044111002001010	Camélias 36/38 Accession	13	1 070	224 000	2 721	SIDR	2 683 871	2 912 000	2 912 000	
810_Cam	810044111002001011	G François B -libres	60	6 430	139 367	1 300	FONCIER	7 706 903	8 361 990	8 361 990	
	Somme 08	CONSTRUCTIONS NEUVES	404	30 530	157 038,30	2 078,04		58 472 504	63 442 667	63 442 667	
	avantant 2012									32 640 186	
	#	différentiel								25 832 378	
8100441110050002001	Réhabilitation groupe 32 Ilot Central	118	8 033	40 000,00	587,58	SIDR	4 622 919	2,1%	4 720 000	4 720 000	
8100441110050002010	Réhabilitation groupe 36 - Coeur des Camélias-3	56	3 800	38 834,00	734,70	SIDR	3 727 455	2,1%	3 805 732	3 805 732	
8100441110050002004	Réhabilitation groupe 33 - Château morange	140	7 842	40 000,00	714,06	SIDR	5 484 819	2,1%	5 600 000	5 600 000	
8100441110050002006	Réhabilitation groupe 115 St François	162	7 966	40 000,00	813,46	SIDR	6 346 719	2,1%	6 480 000	6 480 000	
8100441110050002007	Réhabilitation groupe 113 De Bruyls	106	5 598	40 000,00	757,41	SIDR	4 152 791	2,1%	4 240 000	4 240 000	
8100441110050002008	Réhabilitation groupe 117 Laverdure	114	5 442	40 000,00	837,93	SIDR	4 466 210	2,1%	4 560 000	4 560 000	
8100441110050002009	Réhabilitation groupe 116 Takannakas	74	3 689	40 000,00	802,39	SIDR	2 899 119	2,1%	2 960 000	2 960 000	
	REHABILITATION	770	54 652	39 026,92	711,89		38 111 491		38 911 832	38 911 832	
	avantant 2012									8 601 832	
	#	différentiel								8 601 832	
810_Cam	8100441110060001001	Residentialisation groupe 32 A - Coeur des Came	144	7 569	6864	130,5938	SIDR	968 134	2,1%	988 465	988 465
810_Cam	8100441110060001002	Residentialisation groupe 32 B Ilot Central	118	6 627	7709	137,26	SIDR	890 899	2,1%	909 608	909 608
810_Cam	8100441110060001003	Residentialisation groupe 33 - Château morange	140	12 235	11429	130,76	SIDR	1 567 091	2,1%	1 600 000	1 600 000
810_Cam	8100441110060001004	Residentialisation groupe 36 - Coeur des Camélias					SIDR		2,1%		
810_Cam	8100441110060001005	Residentialisation groupe 36 - Coeur des Camélias					SIDR		2,1%		
810_Cam	8100441110060001006	Residentialisation groupe 31 Peirone - Mondon	75	3 530	8400	178,02	SIDR	617 042	2,1%	630 000	630 000
810_Cam	8100441110060001007	Residentialisation groupe 38 -Coeur des Camélias					SIDR		2,1%		
810_Cam	8100441110060001008	Residentialisation groupe 115 St François	162	13 720	8827	104,23	SIDR	1 400 588	2,1%	1 430 000	1 430 000
810_Cam	8100441110060001009	Residentialisation groupe 113 De Bruyls	106	9 675	6132	67,18	SIDR	636 631	2,1%	650 000	650 000
810_Cam	8100441110060001010	Residentialisation groupe 117 Laverdure	114	13 884	5789	47,20	SIDR	646 425	2,1%	660 000	660 000
810_Cam	8100441110060001011	Residentialisation groupe 116 Takannakas	74	6 086	6014	73,12	SIDR	435 847	2,1%	445 000	445 000
810_Cam	8100441110060002001	Residentialisation groupe Boucan Laignay I-Coeu	48	2 952	5680	92,35	SHLMR	267 014	2,1%	272 622	272 622
810_Cam	8100441110060001012	Residentialisation groupe 36 - Coeur des Camélias	56	3 595	5893	81,79	SIDR	323 213	2,1%	330 000	330 000
	RESIDENTIALISATIONS	1037	79 883	7 633,26	98,97		7 752 684	210,0%	7 915 695	7 915 695	
	avantant 2012									8 059 814	
	#	différentiel								143 919	
810_Cam	8100441110070002001	Gestion Urbaine de Proximité (bave)					CINOR	612 000	850,0%	664 020	612 000
	Somme 07	AGS						612 000	850,0%	664 020	612 000
	avantant 2012									305 312	
	#	différentiel								306 688	
810_Cam	8100441110080001001	Aménagement des berges de la ravine Laverdure					Commune	64 500	8,5%	69 983	64 500
810_Cam	8100441110080001002	Mai, Grand Escalier, venelles y compris desserte					Commune	3 814 700	8,5%	4 138 950	3 814 700
810_Cam	8100441110080001003	Allée de jeux multifonctionnelles et bouddoromes maternel					Commune	266 667	8,5%	289 334	266 667
810_Cam	8100441110080001006	Allée de châteaux restructuration et réqualificati					Commune	1 582 048	8,5%	1 716 522	1 582 048
810_Cam	8100441110080001007	Remplacement/valorisation espaces chateau m					Commune	2 065 368	8,5%	2 240 524	2 065 368
810_Cam	8100441110080001008	Requalification bd notre-dame-de-la-fron					Commune	2 858 089	8,5%	3 101 026	2 858 089
810_Cam	8100441110080001009	Requalification rue des camélias					Commune	3 138 153	8,5%	3 404 898	3 138 153
810_Cam	8100441110080001010	Requalification allée des coccoliers & marché forai					Commune	2 419 231	8,5%	2 624 898	2 419 231
810_Cam	8100441110080001012	Aménagement berges laverdure - 2					Commune	1 563 296	8,5%	1 696 176	1 563 296
810_Cam	8100441110080001013	Passerelle sur la ravine (Butor)					Commune	524 643	8,5%	569 328	524 643
810_Cam	8100441110080001014	Dalle centrale & espaces extérieurs					Commune	1 060 039	8,5%	1 171 842	1 060 039
810_Cam	8100441110080001016	Réhabilitation Passerelle Laverdure					Commune	228 810	8,5%	248 259	228 810
810_Cam	8100441110080001017	Libération foncière Bd Mondon					Commune	113 075	8,5%	122 686	113 075
810_Cam	8100441110080001019	Libération foncière Ilot central					Commune	1 382 488	8,5%	1 500 000	1 382 488
810_Cam	8100441110080001020	Coeur de Quartier					Commune	1 486 713	8,5%	1 615 254	1 486 713
810_Cam	8100441110080001021	Rue Georges François					Commune	431 631	8,5%	463 319	431 631
810_Cam	8100441110080001022	Rue du Verger					Commune	678 305	8,5%	735 561	678 305
810_Cam	8100441110080001023	Allées piétonnes publiques St François					Commune	416 526	8,5%	451 931	416 526
810_Cam	8100441110080001024	Allée mixte Coeur de Quartier					Commune	248 132	8,5%	266 223	248 132
810_Cam	8100441110080001025	Rue des Técomas					Commune	446 574	8,5%	484 533	446 574
810_Cam	8100441110080001026	Rue Laverdure					Commune	656 023	8,5%	711 785	656 023
810_Cam	8100441110080002001	Requalification du bd mondou					CINOR	2 162 842	8,5%	2 346 684	2 162 842
810_Cam	8100441110080002002	Requalification du bd Doré					CINOR	508 611	8,5%	551 843	508 611
	AMENAGEMENTS							28 138 465	195,5%	30 530 235	28 138 465
	avantant 2012									26 949 220	
	#	différentiel								1 189 245	
810_Cam	8100441110090003001	OPR Pde services emploi-insertion-projet Camélias					Commune	360 000	8,5%	390 600	360 000
810_Cam	8100441110090004001	OPR Intervention écoles					Commune	866 590	8,5%	940 250	866 590
810_Cam	8100441110090005001	Plateau multisports chateau morange					Commune	2 632 962	8,5%	2 856 783	2 632 962
810_Cam	8100441110090006001	Equipement de convivialité - Maison de quartier					Commune	2 100 000	8,5%	2 278 500	2 100 000
810_Cam	8100441110090007001	Groupe scolaire J Fontaine / Imolard					Commune	3 406 097	8,5%	3 695 615	3 406 097
810_Cam	8100441110090008001	Espace culturel chateau morange					Commune	2 923 016	8,5%	3 171 472	2 923 016
810_Cam	8100441110090009001	Halle marché couvert Equipement lié au marché forai					CINOR	140 000	8,5%	151 900	140 000
810_Cam	8100441110090010001	Equipement sportif de proximité -coeur de quartier					Commune	783 587	8,5%	850 192	783 587
810_Cam	8100441110090011001	Equipement socio culturel Château Morange & plateau noir					Commune	13 212 252	8,5%	14 335 283	13 212 252
	Somme 09	EQUIPEMENTS									


NUMERO PROJET	LIBELLE	IDTOP	LIBELLE_OPERATION	SUB_VILLE	SUB_EPCI	SUB_CONSEIL_GENERAL	SUB_CONSEIL_REGIONAL	BAILLEUR_YC_PRETS
810-Cam		8100441110010001001	Démolition pavillons individuels du groupe 30 - Ca					
810-Cam		8100441110010001002	Démolition Logis coll. Bat B gr 33 : 20 logis					
810-Cam		8100441110010001003	Démolition Logis coll. Bat G gr 33 : 12 logis					
810-Cam		8100441110010001004	Démolition Logis coll. Bat F&G gr 32 : 6 logis (part					73 446,25 6,7%
810-Cam		8100441110010001005	Démolition pavillons individuels du groupe 30					
810-Cam		8100441110010001006	Démolition Logis Coll. De Brulys					
810-Cam		8100441110010001007	Démolition Logis coll. St François					
810-Cam		8100441110010001008	Démolition logements collectif Groupe 30/38	1 900 000,00	21%			1 445 124,57 16,0%
		Somme D1	DEMOLITIONS	1 900 000,00	13%			1 518 569,82 10,8%
		somme avenant	avenant 2012					
		#	différentiel	+1 600 000				+1 518 570
810-Cam		8100441110020001001	Mondon - Construction de petits collectifs sociaux					1 140 192 63,3%
810-Cam		8100441110020001003	Ilot Central - LLTS coll					3 305 488 70,0%
810-Cam		8100441110020001004	Château Morange 1 - LLTS PLUS coll					2 663 617 76,7%
810-Cam		8100441110020001001	Boucan Laturay II - LLS coll					2 923 827 80,0%
810-Cam		8100441110020001006	Construction Mondon - LLS					4 746 168 49,4%
810-Cam		8100441110020003001	Jules Ferry - Accession interm.					
810-Cam		8100441110020001007	Camélias 36/38 LLTS					11 360 223 55,3%
810-Cam		8100441110020001008	Camélias 36/38 RPA					1 600 958 55,5%
810-Cam		8100441110020001009	Camélias 36/38 Accession					
810-Cam		8100441110020004001	G François B - libres					
		Somme D8	CONSTRUCTIONS NEUVES					27 940 472,70 44,0%
		somme avenant	avenant 2012					+16 331 696 49,0%
		#	différentiel					+11 608 787
		8100441110050002001	Réhabilitation groupe 32 B Ilot Central					3 020 600,00 64,0%
		8100441110050002010	Réhabilitation groupe 36 - Coeur des Camélias- 3					2 272 000,00 64,0%
		8100441110050002004	Réhabilitation groupe 33 - Château morange					3 584 000,00 64,0%
		8100441110050002006	Réhabilitation groupe 115 St François					4 147 200,00 64,0%
		8100441110050002007	Réhabilitation groupe 113 De Brulys					2 713 600,00 64,0%
		8100441110050002008	Réhabilitation groupe 117 Laverdure					2 918 400,00 64,0%
		8100441110050002009	Réhabilitation groupe 116 Takamakias					1 894 400,00 64,0%
			REHABILITATION					20 550 400,00 448,0%
			avenant 2012					+24 903 672 64,0%
		#	différentiel					-4 353 172
810-Cam		8100441110060001001	Residentialisation groupe 32 A - Coeur des Came					499 872,12 50,6%
810-Cam		8100441110060001002	Residentialisation groupe 32 B Ilot Central					454 804,00 50,0%
810-Cam		8100441110060001003	Residentialisation groupe 33 - Château morange					900 000,00 56,3%
810-Cam		8100441110060001004	Residentialisation groupe 36 - Coeur des Camélias					
810-Cam		8100441110060001005	Residentialisation groupe 36 - Coeur des Camélias					
810-Cam		8100441110060001006	Residentialisation groupe 31 Pelote - Mondon					316 000,00 50,0%
810-Cam		8100441110060001007	Residentialisation groupe 38 -Coeur des Camélias					
810-Cam		8100441110060001008	Residentialisation groupe 115 St François					715 000,00 50,0%
810-Cam		8100441110060001009	Residentialisation groupe 113 De Brulys					325 000,00 50,0%
810-Cam		8100441110060001010	Residentialisation groupe 117 Laverdure					330 000,00 50,0%
810-Cam		8100441110060001011	Residentialisation groupe 116 Takamakias					222 500,00 50,0%
810-Cam		8100441110060002001	Residentialisation groupe Boucan Laturay 1-Coeu					136 310,77 50,0%
810-Cam		8100441110060001012	Residentialisation groupe 39 - Coeur des Camélias					165 000,00 50,0%
		Somme D6	RESIDENTILISATIONS					4 063 486,89 61,3%
		somme avenant	avenant 2012					+3 524 855
		#	différentiel					+538 632
810-Cam		8100441110070002001	Gestion Urbaine de Proximité (bave)		612 000,00			
		Somme D7	ACS		612 000,00			
		somme avenant	avenant 2012	+305 312				
		#	différentiel	-305 312				
810-Cam		8100441110080001001	Aménagement des berges de la ravine Laverdure	35 475,00	55%	3 225,00	5,0%	3 225,00 5,0%
810-Cam		8100441110080001002	Mail - Grand Escalier, venelles y compris desserte	945 325,00	25%	318 455,00	8,3%	
810-Cam		8100441110080001003	Aires de jeux mixtilites et bouledrommes maternel	101 000,55	38%			72 333,00 27,1%
810-Cam		8100441110080001006	Allée de chateau morange/création et requalification	709 611,00	45%	280 838,00	17,6%	
810-Cam		8100441110080001008	Reaménagement/qualification espaces chateau mo	673 678,90	33%	396 000,00	17,7%	
810-Cam		8100441110080001009	Requalification bd maître-dame-de-la-tinite	1 477 093,00	52%	390 655,00	13,3%	612 615,40 29,7%
810-Cam		8100441110080001009	Requalification rue des camelias	1 610 891,00	58%	278 508,00	7,3%	
810-Cam		8100441110080001010	Requalification allée des cocoliers & marché forai	735 844,39	30%	78 108,00	3,2%	809 600,00 33,5%
810-Cam		8100441110080001012	Aménagement berges laverdure - 2	544 407,00	35%	266 230,00	17,0%	440 000,00 28,1%
810-Cam		8100441110080001013	Passerelle sur la ravine (Butor)	175 489,00	33%			
810-Cam		8100441110080001014	Dalle centrale & espaces extérieurs	674 001,00	62%	62 027,00	7,6%	
810-Cam		8100441110080001017	Réhabilitation Passerelle Laverdure	45 762,00	20%			
810-Cam		8100441110080001018	Liberation foncière Bd Mondon	90 460,00	80%			
810-Cam		8100441110080001019	Liberation foncière Ilot central	1 105 599,00	80%			
810-Cam		8100441110080001020	Coeur de Quartier	1 105 970,00	74%			65 000,00 5,7%
810-Cam		8100441110080001021	Rue Georges François	320 187,00	74%	25 118,00	5,8%	
810-Cam		8100441110080001022	Rue du Verger	530 233,00	78%	12 411,00	1,8%	
810-Cam		8100441110080001023	Allée piétonnes publiques St François	312 598,00	75%	20 655,00	5,0%	
810-Cam		8100441110080001024	Allée mixte Coeur de Quartier	177 330,00	71%	21 176,00	8,5%	
810-Cam		8100441110080001025	Rue des Téconas	325 490,20	73%	31 769,00	7,1%	
810-Cam		8100441110080001028	Rue Laverdure	469 056,00	71%	55 762,00	8,5%	
810-Cam		8100441110080002001	Requalification du bd mondon	90 000,00	4%	1 640 273,96	75,8%	
810-Cam		8100441110080002002	Requalification du Bd Doret	43 250,00	9%	304 628,55	71,6%	
		Somme D8	AMENAGEMENTS	12 489 088,74	44%	4 176 550,61	14,8%	1 937 773,40 6,0%
		somme avenant	avenant 2012	+11 773 165		+4 221 453		85 000,00 0,3%
		#	différentiel	+725 925		-11 962		+88 000
810-Cam		8100441110090003001	OPR Pôle services emploi-insertion-projet Camélias	61 000,00	17%	72 000,00	20,0%	155 000,00 43,1%
810-Cam		8100441110090004001	OPR Intervention écoles	569 090,34	66%			
810-Cam		8100441110090005001	Plateau multisports chateau morange	1 275 583,67	48%		560 000,00	21,3%
810-Cam		8100441110090006001	Equipeement de convivialité - Maison de quartier	1 084 825,55	51%		380 750,45	17,2%
810-Cam		8100441110090007001	Groupe scolaire Fontaine / Molard	1 025 188,18	30%		700 000,00	20,6%
810-Cam		8100441110090008001	Espace culturel chateau morange	690 012,71	30%		894 000,00	30,2%
810-Cam		8100441110090009001	Halle marché couvert Equipement lié au marché d					
810-Cam		8100441110090010001	Equipement sportif de proximité -coeur de quartier	42 000,00	30%		49 000,00	35,0%
810-Cam		8100441110090011001	Equipement socio culturel Château Morange & pla	258 022,60	33%			
		Somme D9	EQUIPEMENTS	5 185 724,05	39%	1 003 566,48	7,6%	2 553 750,45 19,3%
		somme avenant	avenant 2012	+3 350 813	34%	+1 083 715	10,8%	+155 000 1,6%
		#	différentiel	+1 834 817		-59 789		
810-Cam		8100441110120001003	Etude de programmation d'un equipement culturel	16 492,50	65%			
810-Cam		8100441110120001004	Programme d'études d'approfondissement des site					
810-Cam		8100441110120001005	Etude stratégie d'accompagnement au développe	18 000,00	30%			
810-Cam		8100441110120001007	AMO Accompagnement SCET pour la réalisatio	16 880,00	20%			
810-Cam		8100441110120001008	AMO Complément de la mission SCET	4 195,00	20%			
810-Cam		8100441110120001009	Direction de projet	750 000,00	38%			
810-Cam		8100441110120001010	AMO Conduite opérationnelle du programme - OP	246 820,90	59%		560 000,00	21,3%
810-Cam		8100441110120001011	AMO Prestation d'Architecture-Urbanisme & Con	98 000,00	20%		380 750,45	17,2%
810-Cam		8100441110120001012	Communication concertation - Travaux de mémoir	150 000,00	75%		700 000,00	20,6%
810-Cam		8100441110120001013	OPR AMO montage complexe : Aménagement de	37 247,90	30%	24 832,08	20,0%	
810-Cam		8100441110120001014	OPR Evaluation du projet urbain et social	20 000,00	20%			
810-Cam		8100441110120001015	OPR AMO mise en oeuvre plan d'action économi	5 280,00	4%	30 000,00	25,5%	
810-Cam		8100441110120001016	OPR Gestion urbaine de proximité	67 844,02	77%		2 624,78	3,2%
810-Cam		8100441110120001017	OPR Etude stratégique Haut des Camélias	164 400,00	30%			
810-Cam		8100441110120001018	AMO Conduite opérationnelle du programme - OP	74 585,00	59%			
810-Cam		8100441110120001019	Maquette 3D et support de concertation	84 000,00	68%			
810-Cam		8100441110120002001	OPR Programmes d'études d'approfondissement	10 887,65	25%			10 687,84 25,0%
810-Cam		8100441110120002002	OPR Coordination interne bailleur					148 500,00 60,0%
810-Cam		8100441110120002003	Coordination interne bailleur					287 000,00 60,0%
810-Cam		8100441110120002004	MOUS RELOGEMENT zone vente	30 375,00	25%			30 375,00 25,0%
810-Cam		8100441110120001020	Direction de projet	195 000,00	50%			
810-Cam		8100441110120001021	AMO Conduite opérationnelle du programme - OP	123 750,00	50%			
		Somme D12	INGENIERIE	30 000,00				
		somme avenant	avenant 2012	2 145 938,17	36%	54 832,08	0,9%	486 562,84 6,2%
		#	différentiel	+2 414 614		+66 846		+540 375
				-268 976		-19 911		-33 817
		Total	TOTAL	21 730 461,98	14%	6 846 849,17	3,6%	84 799 492,26 33,1%
		total avenant	avenant 2012	+17 844 003	14%	+6 869 966	4,6%	+45 640 489 38,3%
		#	différentiel	+3 666 448		26 017		+9 259 005
					22%	0%		20%

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20150224-15107-D-DE
 Date de réception préfecture : 02/03/2015

NUMERO PROJET	LIBELLE OPERATION	SUB_CDC	SUB_EUROPE	SUB_ETAT	SUB_AUTRES	SUB_ANRU		
810-Cam	8100441110010001001 Démolition pavillons individuels du groupe 30 - Ca				98 393,00	100,0%		
810-Cam	8100441110010001002 Démolition Logis coll. Bat B gr. 33 : 20 logis					789 567,88 100,0%		
810-Cam	8100441110010001003 Démolition Logis coll. Bat G gr. 33 : 12 logis					428 618,88 100,0%		
810-Cam	8100441110010001004 Démolition Logis coll. Bat F&G gr. 32 : 6 logis (por					1 024 964,16 83,3%		
810-Cam	8100441110010001005 Démolition pavillons individuels du groupe 30				132 416,18	77,1% 39 254,00 22,9%		
810-Cam	8100441110010001006 Démolition Logis Coll. De Brulys					1 454 081,41 100,0%		
810-Cam	8100441110010001007 Démolition Logis coll. St François					1 081 892,34 100,0%		
810-Cam	8100441110010001008 Démolition logements collectif Groupe 30/38				2 797 500,00	31,1% 2 865 719,43 31,6%		
	Somme 01				3 026 309,18	21,4% +411 584	7 664 095,21 54,3%	
	somme avenant							
	# différentiel				+2 614 725		+2 865 718	
810-Cam	8100441110020001001 Mondon -Construction de petits collectifs sociaux			595 240	33,1%	65 000	3,6%	
810-Cam	8100441110020001003 Ilot Central - LLTS coll			1 416 638	30,0%			
810-Cam	8100441110020001004 Château Morange 1 - LLTS PLUS coll			718 867	20,7%	90 000	2,6%	
810-Cam	8100441110020001001 Boucan launay II - LLTS coll			730 957	20,0%			
810-Cam	8100441110020001006 Construction Mondon - LLTS			2 130 502	22,2%			
810-Cam	8100441110020003001 Jules Ferry -Accession interm.					2 724 243	28,4%	
810-Cam	8100441110020001007 Camélias 36/38 LLTS			4 405 044	21,4%	4 784 862	23,3%	
810-Cam	8100441110020001008 Camélias 36/38 RPA			672 975	20,8%	768 473	23,7%	
810-Cam	8100441110020001009 Camélias 36/38 Accession					2 912 000	100,0%	
810-Cam	8100441110020004001 G François B - libres					8 361 990	100,0%	
	Somme 05			10 670 222,30	16,8%	24 831 972,00	30,1%	
	somme avenant			+5 592 203	16,8%	+11 401 740	34,2%	
	# différentiel			+5 078 019		+13 430 232		
8100441110050002001	Réhabilitation groupe 32 B Ilot Central			1 099 200,00	36,0%			
8100441110050002010	Réhabilitation groupe 36 - Coeur des Camélias - 3			1 278 000,00	36,0%			
8100441110050002004	Réhabilitation groupe 33 - Château morange			2 018 000,00	36,0%			
8100441110050002006	Réhabilitation groupe 115 St François			2 332 800,00	36,0%			
8100441110050002007	Réhabilitation groupe 113 De Brulys			1 526 400,00	36,0%			
8100441110050002008	Réhabilitation groupe 117 Laverdure			1 641 600,00	36,0%			
8100441110050002009	Réhabilitation groupe 116 Takamakas			11 559 600,00	36,0%			
	REHABILITATION							
	avenant 2012			+14 008 290	36,0%			
	# différentiel			-2 459 693				
810-Cam	8100441110060001001 Résidentialisation groupe 32 A - Coeur des Came					488 592,88	49,4%	
810-Cam	8100441110060001002 Résidentialisation groupe 32 B Ilot Central					454 804,00	50,0%	
810-Cam	8100441110060001003 Résidentialisation groupe 33 - Château morange					700 000,00	43,8%	
810-Cam	8100441110060001004 Résidentialisation groupe 36 - Coeur des Camélias							
810-Cam	8100441110060001005 Résidentialisation groupe 36 - Coeur des Camélias							
810-Cam	8100441110060001006 Résidentialisation groupe 31 Pelote - Mondon					315 000,00	50,0%	
810-Cam	8100441110060001007 Résidentialisation groupe 30 -Coeur des Camélias							
810-Cam	8100441110060001008 Résidentialisation groupe 115 St François					715 000,00	50,0%	
810-Cam	8100441110060001009 Résidentialisation groupe 113 De Brulys					325 000,00	50,0%	
810-Cam	8100441110060001010 Résidentialisation groupe 117 Laverdure					330 000,00	50,0%	
810-Cam	8100441110060001011 Résidentialisation groupe 116 Takamakas					222 500,00	50,0%	
810-Cam	8100441110060002001 Résidentialisation groupe Boucan Launay 1-Coeu					136 310,77	50,0%	
810-Cam	8100441110060001012 Résidentialisation groupe 36 - Coeur des Camélias					165 000,00	50,0%	
	Somme 06					3 852 207,05	48,7%	
	somme avenant					+4 029 807		
	# différentiel					-177 593		
810-Cam	8100441110070002001 Gestion Urbaine de Proximité (bave)							
	Somme 07							
	somme avenant							
	# différentiel							
810-Cam	8100441110080001001 Aménagement des berges de la ravine Laverdure					22 575,00	35,0%	
810-Cam	8100441110080001002 Mail - Grand Escalier, venelles y compris desserte		1 787 980,00	46,9%		762 940,00	20,0%	
810-Cam	8100441110080001003 Aires de jeux multistates et bouledrommes maternés					93 333,45	35,0%	
810-Cam	8100441110080001008 Allée de château morange(création et requalification		275 189,00	17,4%		316 410,00	20,0%	
810-Cam	8100441110080001007 Rénauvement/valorisation espaces château morange					413 074,00	20,0%	
810-Cam	8100441110080001006 Requalification bd mire-dame-de-la-trinite					1 000 331,00	35,0%	
810-Cam	8100441110080001009 Requalification allée des coiffeurs & marché forain					1 059 354,00	35,0%	
810-Cam	8100441110080001010 Aménagement berges laverdure - 2					795 678,61	32,9%	
810-Cam	8100441110080001013 Passerelle sur la ravine (Bulor)		244 246,00	46,6%		312 659,00	20,0%	
810-Cam	8100441110080001014 Dalle centrale & espaces extérieurs					104 928,00	20,0%	
810-Cam	8100441110080001017 Réhabilitation Passerelle Laverdure		137 286,00	60,0%		324 011,00	30,0%	
810-Cam	8100441110080001018 Libération foncière Bd Mondon					45 762,00	20,0%	
810-Cam	8100441110080001019 Libération foncière Ilot central					22 615,00	20,0%	
810-Cam	8100441110080001020 Coeur de Quartier					276 498,00	20,0%	
810-Cam	8100441110080001021 Rue Georges François					297 743,00	20,0%	
810-Cam	8100441110080001022 Rue du Verger					85 326,00	20,0%	
810-Cam	8100441110080001023 Allées piétonnes publiques St François					135 681,00	20,0%	
810-Cam	8100441110080001024 Allée mixte Coeur de Quartier					83 305,00	20,0%	
810-Cam	8100441110080001025 Rue des Técomas					49 626,00	20,0%	
810-Cam	8100441110080001026 Rue Laverdure					89 314,80	20,0%	
810-Cam	8100441110080002001 Requalification du bd mondou					131 205,00	20,0%	
810-Cam	8100441110080002002 Requalification du bd Doret					432 568,49	20,0%	
	Somme 08		2 444 701,00	8,7%		100 431,51	19,7%	
	somme avenant		+1 909 535			6 995 349,86	24,9%	
	# différentiel		+535 166			+7 022 284		
810-Cam	8100441110090003001 OPR Pôle services emploi-insertion-projet Camélias					72 000,00	20,0%	
810-Cam	8100441110090004001 OPR Intervention écoles					297 499,88	34,3%	
810-Cam	8100441110090005001 Plateau multiparts château morange		400 000,00	15,2%		397 378,00	15,1%	
810-Cam	8100441110090006001 Equipement de convivialité - Maison de quartier		383 924,00	17,3%		310 500,00	14,8%	
810-Cam	8100441110090007001 Groupe scolaire Fontaine / Emolard					749 341,34	22,0%	
810-Cam	8100441110090008001 Espace culturel château morange				597 200,00	20,4%	551 803,29 18,9%	
810-Cam	8100441110090009001 Halle marché couvert Equipement lié au marché d					49 000,00	35,0%	
810-Cam	8100441110090010001 Equipement sportif de proximité -coeur de quartier					156 717,40	20,0%	
810-Cam	8100441110090011001 Equipement socio culturel Château Morange & pl					2 584 240,01	19,6%	
	Somme 09		368 647,00	47,1%	697 200,00	4,5%	+2 471 622	
	somme avenant		+1 132 771,00	6,6%		+2 471 622	24,8%	
	# différentiel		+400 000	4,0%	+597 200		+112 618	
810-Cam	8100441110120001003 Etude de programmation d'un équipement culturel					9 957,50	35,0%	
810-Cam	8100441110120001004 Programme d'études d'approfondissement des sites							
810-Cam	8100441110120001005 Etude stratégie d'accompagnement au développer		12 000,00	20,0%		30 000,00	50,0%	
810-Cam	8100441110120001007 AMO Accompagnement SCET pour la réalisation		33 760,00	40,0%		33 760,00	40,0%	
810-Cam	8100441110120001008 AMO Complément de la mission SCET		8 390,00	10,0%		8 390,00	40,0%	
810-Cam	8100441110120001009 Direction de projet		225 000,00	11,5%		975 000,00	50,0%	
810-Cam	8100441110120001010 AMO Conduite opérationnelle du programme - OP		133 200,00	31,7%		39 568,99	9,4%	
810-Cam	8100441110120001011 AMO Prestation d'Architecture-Urbanisme & Con		198 160,00	40,0%		198 160,00	40,0%	
810-Cam	8100441110120001012 Communication concertation - Travaux de mémoi					50 000,00	25,0%	
810-Cam	8100441110120001013 OPR AMO montage complexe : Aménagement de					60 000,00	40,0%	
810-Cam	8100441110120001014 OPR Evaluation du projet urbain et social		40 000,00	40,0%		40 000,00	40,0%	
810-Cam	8100441110120001015 OPR AMO mise en oeuvre plan d'action économ		23 520,00	20,0%		58 800,00	50,0%	
810-Cam	8100441110120001016 OPR Gestion urbaine de proximité					17 667,20	20,0%	
810-Cam	8100441110120001017 OPR Etude stratégique Haut des Camélias		109 600,00	20,0%		274 000,00	50,0%	
810-Cam	8100441110120001018 AMO Conduite opérationnelle du programme - OP					74 585,00	50,0%	
810-Cam	8100441110120001019 Masquille 3D et support de concertation					56 000,00	40,0%	
810-Cam	8100441110120002001 OPR Programmes d'études d'approfondissement					21 375,70	50,0%	
810-Cam	8100441110120002002 OPR Coordination interne bailleur					37 125,00	20,0%	
810-Cam	8100441110120002003 Coordination interne bailleur					74 250,00	20,0%	
810-Cam	8100441110120002004 MOUS RELOGEMENT zone vente			60 750,00	50,0%			
810-Cam	8100441110120001020 Direction de projet					195 000,00	50,0%	
810-Cam	8100441110120001021 AMO Conduite opérationnelle du programme - OP					123 750,00	50,0%	
	Somme 12		781 630,00	13,2%	60 750,00	1,0%	2 377 489,38	
	somme avenant		+793 830		+60 750		+2 404 628	
	# différentiel		-17 693				-17 169	
	Total		781 630,00	0,6%	2 444 701,00	1,6%	23 423 343,30	14,2%
	somme avenant		+793 830	0,6%	+1 909 635	1,6%	+20 061 213	16,6%
	# différentiel		-17 693	-2%	+535 166	28%	+3 362 130	17%
	Total		781 630,00	0,6%	2 444 701,00	1,6%	28 465 481,18	17,2%
	somme avenant		+793 830	0,6%	+1 909 635	1,6%	+11 813 324	9,2%
	# différentiel		-17 693	-2%	+535 166	28%	+20 728 730	16,1%
	Total		781 630,00	0,6%	2 444 701,00	1,6%	30 384 211,18	18,1%
	somme avenant		+793 830	0,6%	+1 909 635	1,6%	+11 813 324	9,2%
	# différentiel		-17 693	-2%	+535 166	28%	+20 728 730	16,1%

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20150224-15107-D-DE
Date de réception préfecture : 02/03/2015

NUMERO PROJET	LIBELLE	IDTOP	LIBELLE_OPERATION	ANNEE DEMARRAGE	SEMASTRE DEMARRAGE	DUREE, SESTRE
810-Cam		8100441110010001001	Démolition pavillons individuels du groupe 30 - Ca	2 007	2	8
810-Cam		8100441110010001002	Démolition Logis coll. Bat B gr 33 : 20 logis	2 009	2	6
810-Cam		8100441110010001003	Démolition Logis coll. Bat G gr 33 : 12 logis	2 009	2	6
810-Cam		8100441110010001004	Démolition Logis coll. Bat F&G gr 32 : 6 logis (pou	2 010	1	12
810-Cam		8100441110010001005	Démolition pavillons individuels du groupe 30	2 010	2	5
810-Cam		8100441110010001006	Démolition Logis Coll. De Brulys	2 009	2	7
810-Cam		8100441110010001007	Démolition Logis coll. St François	2 009	2	7
810-Cam		8100441110010001008	Démolition logements collectifs Groupe 36/38	2 015	1	8
		Somme 01	DEMOLITIONS			
		somme avenant	avenant 2012			
		#	différentiel			
810-Cam		8100441110020001001	Mondon -Construction de petits collectifs sociaux -	2 010	1	10
810-Cam		8100441110020001003	Ilot Central - LLTS coll	2 010	2	6
810-Cam		8100441110020001004	Château Morange I - LLTS PLUS coll	2 010	2	6
810-Cam		8100441110020002001	Boucan Lunay II - LLTS coll			
810-Cam		8100441110020001006	Construction Mondon - LLTS	2 011	1	8
810-Cam		8100441110020003001	Jules Ferry- Accession Intern.			
810-Cam		8100441110020001007	Camélias 36/38 LLTS	2 016	2	10
810-Cam		8100441110020001008	Camélias 36/38 RPA	2 016	2	5
810-Cam		8100441110020001009	Camélias 36/38 Accession	2 017	2	4
810-Cam		8100441110020004001	G François B - libras			
		Somme 08	CONSTRUCTIONS NEUVES			
		somme avenant	avenant 2012			
		#	différentiel			
		8100441110050002001	Réhabilitation groupe 32 B Ilot Central	2 010	1	5
		8100441110050002010	Réhabilitation groupe 36 - Coeur des Camélias-3	2 010	1	4
		8100441110050002004	Réhabilitation groupe 33 - Château morange	2 010	1	7
		8100441110050002006	Réhabilitation groupe 115 St François	2 011	1	6
		8100441110050002007	Réhabilitation groupe 113 De Brulys	2 011	1	6
		8100441110050002008	Réhabilitation groupe 117 Laverdure	2 011	1	6
		8100441110050002009	Réhabilitation groupe 116 Takamakas	2 011	1	6
			REHABILITATION			
			avenant 2012			
			différentiel			
810-Cam		8100441110060001001	Residentialisation groupe 32 A - Coeur des Came	2 009	2	2
810-Cam		8100441110060001002	Residentialisation groupe 32 B Ilot Central	2 010	1	16
810-Cam		8100441110060001003	Residentialisation groupe 33 - Château morange	2 012	2	10
810-Cam		8100441110060001004	Residentialisation groupe 36 - Coeur des Camélias	2 010	2	3
810-Cam		8100441110060001005	Residentialisation groupe 36 - Coeur des Camélias	2 010	2	3
810-Cam		8100441110060001006	Residentialisation groupe 31 Patroie - Mondon	2 011	1	10
810-Cam		8100441110060001007	Residentialisation groupe 38 - Coeur des Camélias	2 010	2	2
810-Cam		8100441110060001008	Residentialisation groupe 115 St François	2 011	1	18
810-Cam		8100441110060001009	Residentialisation groupe 113 De Brulys	2 011	1	18
810-Cam		8100441110060001010	Residentialisation groupe 117 Laverdure	2 011	1	18
810-Cam		8100441110060001011	Residentialisation groupe 116 Takamakas	2 011	1	18
810-Cam		8100441110060002001	Residentialisation groupe Boucan Lunay I -Coeu	2 009	1	6
810-Cam		8100441110060001012	Residentialisation groupe 36 - Coeur des Camélias	2 015	1	10
		Somme 06	RESIDENTIALISATIONS			
		somme avenant	avenant 2012			
		#	différentiel			
810-Cam		8100441110070002001	Gestion Urbaine de Proximité (bave)	2 010	1	10
		Somme 07	AOS			
		somme avenant	avenant 2012			
		#	différentiel			
810-Cam		8100441110080001001	Aménagement des berges de la ravine Laverdure	2 008	1	2
810-Cam		8100441110080001002	Mail, Grand Escalier, venelles y compris desserte	2 011	1	12
810-Cam		8100441110080001003	Aires de jeux multisites et bouledrommes maternel	2 011	2	14
810-Cam		8100441110080001006	Allée de château morange (création et requalificat	2 010	2	12
810-Cam		8100441110080001007	Reaménagement/valorisation espaces château mo	2 011	2	12
810-Cam		8100441110080001008	Requalification bd noire-came-de-la-tinite	2 011	2	12
810-Cam		8100441110080001009	Requalification me des camélias	2 011	1	12
810-Cam		8100441110080001010	Requalification allée des cocotiers & marché forai	2 012	1	12
810-Cam		8100441110080001012	Aménagement berges laverdure - 2	2 011	2	12
810-Cam		8100441110080001013	Passerelle sur la ravine (Butor)	2 011	2	12
810-Cam		8100441110080001014	Dalle centrale & espaces extérieurs	2 011	2	12
810-Cam		8100441110080001017	Réhabilitation Passerelle Laverdure	2 011	2	12
810-Cam		8100441110080001018	Libération foncière Bd Mondon	2 011	1	12
810-Cam		8100441110080001019	Libération foncière Ilot central	2 011	1	12
810-Cam		8100441110080001020	Coeur de Quartier	2 012	2	12
810-Cam		8100441110080001021	Rue Georges François	2 012	2	12
810-Cam		8100441110080001022	Rue du Verger	2 012	1	12
810-Cam		8100441110080001023	Allées piétonnes publiques St François	2 012	2	12
810-Cam		8100441110080001024	Allée mixte Coeur de Quartier	2 012	2	12
810-Cam		8100441110080001025	Rue des Télécoms	2 012	1	12
810-Cam		8100441110080001028	Rue Laverdure	2 010	2	12
810-Cam		8100441110080002001	Requalification du bd mondon	2 012	1	7
810-Cam		8100441110080002002	Requalification du bd Doret	2 012	1	5
		Somme 08	AMENAGEMENTS			
		somme avenant	avenant 2012			
		#	différentiel			
810-Cam		8100441110090003001	OPR Pôle services emploi-insertion-projet Camélias	2 009	2	2
810-Cam		8100441110090004001	OPR Intervention écoles	2 009	2	2
810-Cam		8100441110090005001	Plateau multisports château morange	2 011	2	7
810-Cam		8100441110090006001	Equipement de convivialité - Maison de quartier	2 011	2	12
810-Cam		8100441110090007001	Groupe scolaire Fontaine / Lmollard	2 011	1	12
810-Cam		8100441110090008001	Espace culturel château morange	2 010	2	12
810-Cam		8100441110090009001	Halle marché couvert Equipement lié au marché fo	2 013	1	2
810-Cam		8100441110090010001	Equipement sportif de proximité -coeur de quartier	2 012	1	10
810-Cam		8100441110090011001	Equipement socio culturel Château Morange & pla	2 015	1	6
		Somme 09	EQUIPEMENTS			
		somme avenant	avenant 2012			
		#	différentiel			
810-Cam		8100441110120001003	Etude de programmation d'un équipement culturel	2 008	2	2
810-Cam		8100441110120001004	Programme d'études d'approfondissement des sites	2 007	1	2
810-Cam		8100441110120001005	Etude stratégie d'accompagnement au développe	2 008	2	2
810-Cam		8100441110120001007	AMO Accompagnement SCET pour la réalisation	2 006	1	2
810-Cam		8100441110120001008	AMO Complément de la mission SCET	2 007	1	1
810-Cam		8100441110120001009	Direction de projet	2 009	1	12
810-Cam		8100441110120001010	AMO Conduite opérationnelle du programme - OP	2 007	2	10
810-Cam		8100441110120001011	AMO Prestation d'Architecture Urbainisme & Con	2 007	2	10
810-Cam		8100441110120001012	Communication concertation - Travaux de mémoi	2 008	1	10
810-Cam		8100441110120001013	OPR AMO montage complexe : Aménagement de	2 009	2	3
810-Cam		8100441110120001014	OPR Evaluation du projet urbain et social	2 009	2	6
810-Cam		8100441110120001015	OPR AMO mise en oeuvre plan d'action économ	2 009	2	8
810-Cam		8100441110120001016	OPR Gestion urbaine de proximité	2 009	2	8
810-Cam		8100441110120001017	OPR Etude stratégique Haut des Camélias	2 009	2	2
810-Cam		8100441110120001018	AMO Conduite opérationnelle du programme - OP	2 011	2	5
810-Cam		8100441110120001019	Maquette 3D et support de concertation	2 011	2	5
810-Cam		8100441110120002001	OPR Programmes d'études d'approfondissement	2 009	1	2
810-Cam		8100441110120002002	OPR Coordination interne bailleur	2 008	1	4
810-Cam		8100441110120002003	Coordination interne bailleur	2 008	2	10
810-Cam		8100441110120002004	MOUS RELOGEMENT zone vente	2 011	2	5
810-Cam		8100441110120001020	Direction de projet	2 015	2	3
810-Cam		8100441110120001021	AMO Conduite opérationnelle du programme - OP	2 015	2	3
810-Cam		8100441110120001022	Etude Plan stratégique local	2 015	2	6
		Somme 12	INGENIERIE			
		somme avenant	avenant 2012			
		#	différentiel			
		TOTAL	TOTAL			
		total avenant	avenant 2012			
			différentiel			

Signé électroniquement par :
 Le Maire
 27/02/2015

 Gilbert ANNETTE

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20150224-15107-D-DE
 Date de réception préfecture : 02/03/2015

IDTOP	LIBELLE_OPERATION	NB_LOGT	SHON	COUT_PAR_LOGT	COUT_PAR_M2	MAITRE_OUVR AGE	COUT_HT	TAUX_TV A	COUT_TTC	BASE_FINANCEMENT_PREVISI ONNEL
8100441110010001001	Démolition pavillons individuels du groupe 30 - Ca	14	259	6 885,21	372,17	SIDR	94 410,38	2,10%	96 393,00	96 393,00
8100441110010001002	Démolition Logts coll. Bat B gr. 33 : 20 logts	20	1 230	39 478,40	641,93	SIDR	773 326,10	2,10%	789 567,99	789 567,99
8100441110010001003	Démolition Logts coll. Bat G gr. 33 : 12 logts	12	738	35 718,07	580,78	SIDR	419 601,06	2,10%	428 616,88	428 616,88
8100441110010001004	Démolition Logts coll. Bat F&G gr. 32 : 8 logts (pérchre) perçment total	6	459	163 068,24	2 393,05	SIDR	1 075 817,25	2,10%	1 098 409,41	1 098 409,41
8100441110010001005	Démolition pavillons individuels du groupe 30	11	407	15 606,38	421,70	SIDR	168 139,26	2,10%	171 670,18	171 670,18
8100441110010001006	Démolition Logts Coll. De Bruyls	54	2 830	26 927,43	513,81	SIDR	1 424 173,76	2,10%	1 454 081,41	1 454 081,41
8100441110010001007	Démolition Logts coll. St François	38	1 801	27 844,54	586,01	SIDR	1 040 651,28	2,10%	1 061 892,34	1 061 892,34
8100441110010001008	Démolition logements collectifs Groupe 38/38	137	7 850	65 754,34	1 147,56	SIDR	8 623 939,76	2,10%	8 808 344,00	8 808 344,00
Somme 01	DEMOLITIONS	282	16 874	48 318,41	906,93		13 818 769,81		14 108 976,21	14 108 976,21
somme avenant	avenant 2012									
#	différentiel									+8 209 882
8100441110060001001	Residentialisation groupe 32 A - Coeur des Camélias	144	7 569	6864	130,5938697	SIDR	968 134,18	2,10%	988 465,00	988 465
8100441110060001002	Residentialisation groupe 32 B - Ilot Central	118	6 627	7709	137,26	SIDR	890 899,12	2,10%	909 608,00	909 608
8100441110060001003	Residentialisation groupe 33 - Château morange	140	12 236	11429	130,76	SIDR	1 567 691,09	2,10%	1 600 000,00	1 600 000
8100441110060001004	Residentialisation groupe 36 - Cour des Camélias - 2 Tr					SIDR		2,10%		
8100441110060001005	Residentialisation groupe 36 - Cour des Camélias - 3 Tr					SIDR		2,10%		
8100441110060001006	Residentialisation groupe 31 Petrole - Mondon	75	3 539	8400	178,02	SIDR	617 042,12	2,10%	630 000,00	630 000
8100441110060001007	Residentialisation groupe 38 - Coeur des Camélias					SIDR		2,10%		
8100441110060001008	Residentialisation groupe 115 St François	162	13 720	8827	104,23	SIDR	1 400 587,68	2,10%	1 430 000,00	1 430 000
8100441110060001009	Residentialisation groupe 113 De Bruyls	106	9 675	6132	67,18	SIDR	639 630,75	2,10%	650 000,00	650 000
8100441110060001010	Residentialisation groupe 117 Lavardure	114	13 984	5789	47,20	SIDR	648 435,07	2,10%	659 000,00	659 000
8100441110060001011	Residentialisation groupe 116 Takamaoka	74	6 086	6014	73,12	SIDR	435 847,21	2,10%	445 000,00	445 000
8100441110060002001	Residentialisation groupe Boucan Lunay 1 - Coeur des Camélias	48	2 952	5690	92,35	SHLMR	287 014,24	2,10%	272 621,54	272 622
8100441110060001012	Residentialisation groupe 36 - Cour des Camélias 2 Tr	56	3 595	5893	91,79	SIDR	323 212,54	2,10%	330 000,00	330 000
Somme 06	RESIDENTIALISATIONS	1037	79 983	7 833,26	88,87		7 782 893,98	2,10	7 916 694,64	7 916 698
somme avenant	avenant 2012									+8 059 614
#	différentiel									+43 319
8100441110070002001	Gestion Urbaine de Proximité (base)					CINOR	612 000,00	8,50	664 020,00	672 000,00
Somme 07	AGS						612 000,00	8,50	664 020,00	672 000,00
somme avenant	avenant 2012									+306 312
#	différentiel									+306 688
8100441110080001001	Aménagement des berges de la ravine Lavardure (Château morange)					Commune de St-	64 500,00	8,50%	69 983,00	64 600,00
8100441110080001002	Mai - Grand Escalier, venelles et compris desserte éco					Commune de St-	3 814 700,00	8,50%	4 138 950,00	3 814 700,00
8100441110080001003	Aires de jeux multifonctes et boudoironnages maternelle					Commune de St-	266 687,00	8,50%	289 334,00	266 687,00
8100441110080001006	Aires de château morange (création et requalification)					Commune de St-	1 582 048,00	8,50%	1 716 522,00	1 682 048,00
8100441110080001007	Reaménagement/valorisation espaces château morange y compris station escalier acti aire de jeux					Commune de St-	2 065 368,00	8,50%	2 240 824,00	2 065 368,00
8100441110080001008	Requalification bd notre-dame-de-la-tinite					Commune de St-	2 858 069,00	8,50%	3 101 026,00	2 858 069,00
8100441110080001009	Requalification rue des camélias					Commune de St-	3 138 153,00	8,50%	3 404 695,00	3 138 163,00
8100441110080001010	Requalification aires des cocottiers & marché forain y compris rd points & coutures limités					Commune de St-	2 419 231,00	8,50%	2 624 865,84	2 419 231,00
8100441110080001012	Aménagement berges lavardure - 2					Commune de St-	1 563 296,00	8,50%	1 683 296,00	1 563 296,00
8100441110080001013	Passerelle sur la ravine (Bulot)					Commune de St-	524 643,00	8,50%	569 238,00	524 643,00
8100441110080001014	Dalle centrale à espaces extérieurs					Commune de St-	1 050 039,00	8,50%	1 171 642,00	1 050 039,00
8100441110080001017	Réhabilitation Passerelle Lavardure					Commune de St-	228 810,00	8,50%	248 258,00	228 810,00
8100441110080001018	Libération foncière Bd Mondon					Commune de St-	113 075,00	8,50%	122 686,38	113 075,00
8100441110080001020	Coeur de Quartier					Commune de St-	1 382 488,00	8,50%	1 500 000,00	1 382 488,00
8100441110080001021	Rue Georges François					Commune de St-	1 488 713,00	8,50%	1 615 254,00	1 488 713,00
8100441110080001022	Rue du Verger					Commune de St-	431 631,00	8,50%	460 319,00	431 631,00
8100441110080001023	Allées pédonnelles publiques St François					Commune de St-	678 305,00	8,50%	735 961,00	678 305,00
8100441110080001024	Allée môle Coeur de Quartier					Commune de St-	416 526,00	8,50%	451 931,00	416 526,00
8100441110080001025	Rue des Ycomas					Commune de St-	248 132,00	8,50%	269 223,00	248 132,00
8100441110080001026	Rue Lavardure					Commune de St-	446 574,00	8,50%	484 532,79	446 574,00
8100441110080002001	Requalification du bd mondou					Commune de St-	556 021,00	8,50%	611 784,68	556 021,00
8100441110080002002	Requalification du bd Doret					CINOR	2 162 842,45	8,50%	2 346 684,06	2 162 842,45
Somme 08	AMÉNAGEMENTS						508 611,16	8,50%	551 843,11	508 611,16
somme avenant	avenant 2012						28 138 484,81	1,88	30 620 234,83	28 138 485
#	différentiel									+28 949 228
8100441110090003001	OPR Pôle services emploi-insertion-projet Camélias					Commune de St-	360 000,00	8,50%	390 600,00	360 000,00
8100441110090004001	OPR Intervention écoles					Commune de St-	888 508,37	8,50%	949 250,00	888 508,37
8100441110090005001	Plateau multiports château morange					Commune de St-	2 632 261,67	8,50%	2 856 783,41	2 632 261,67
8100441110090006001	Equipeement de convivialité - Maison de quartier					Commune de St-	2 100 000,00	8,50%	2 278 500,00	2 100 000,00
8100441110090007001	Groupe scolaire J Fontaine / Fontaine					Commune de St-	3 406 097,00	8,50%	3 699 615,25	3 406 097,00
8100441110090008001	Espace culturel château morange					Commune de St-	2 923 016,00	8,50%	3 171 472,36	2 923 016,00
8100441110090009001	Halle marché couvert Equipement lié au marché forain					CINOR				
8100441110090010001	Equipement sportif de proximité -cœur de quartier					Commune de St-	140 000,00	8,50%	151 900,00	140 000,00
8100441110090011001	Equipement socio culturel Château Morange & plateau noir					Commune de St-	783 587,00	8,50%	850 191,90	783 587,00
Somme 09	EQUIPEMENTS						18 212 281,99	0,88	14 338 283,41	18 212 282
somme avenant	avenant 2012						+9 885 000		+10 833 725	+9 885 000
#	différentiel						+3 227 252		+3 601 568	+3 227 252
8100441110120001003	Etude de programmation d'un équipement culturel CH					Commune de St-	28 450,00	8,50%	30 868,25	28 450,00
8100441110120001004	Programme d'études d'approfondissement des sites/se					Commune de St-Denis				
8100441110120001005	Etude stratégie d'accompagnement au développement					Commune de St-	60 000,00	8,50%	65 100,00	60 000,00
8100441110120001007	AMO Accompagnement SCET pour la réhabilitation du site					Commune de St-	84 400,00	8,50%	91 574,00	84 400,00
8100441110120001008	AMO Complément de la mission SCET					Commune de St-	20 975,00	8,50%	22 758,00	20 975,00
8100441110120001009	Direction de projet					Commune de St-	1 950 000,00		1 950 000,00	1 950 000,00
8100441110120001010	AMO Conduite opérationnelle du programme - OPC Urb					Commune de St-	419 589,89	8,50%	455 255,03	419 589,89
8100441110120001011	AMO Préstation d'Architecture-Urbanisme & Conception					Commune de St-	490 400,00	8,50%	532 084,00	490 400,00
8100441110120001012	Communication concertation - Travaux de mémoire					Commune de St-	200 000,00	8,50%	217 000,00	200 000,00
8100441110120001013	OPR AMO montage complexe : Aménagement de l'ilot central					Commune de St-	124 159,97	8,50%	134 713,57	124 159,97
8100441110120001014	OPR Evaluation du projet urbain et social					Commune de St-	100 000,00	8,50%	108 500,00	100 000,00
8100441110120001015	OPR AMO mise en oeuvre plan d'action économie					Commune de St-	117 600,00	8,50%	127 586,00	117 600,00
8100441110120001016	OPR Gestion urbaine de proximité					Commune de St-	88 336,00	8,50%	95 844,58	88 336,00
8100441110120001017	OPR Etude stratégique Haut des Camélias					Commune de St-	548 000,00	8,50%	594 580,00	548 000,00
8100441110120001018	AMO Conduite opérationnelle du programme - OPC Urbain suite					Commune de St-	149 170,00	8,50%	161 849,45	149 170,00
8100441110120001019	Maquette 3D et support de concertation					Commune de St-	140 000,00	8,50	151 900,00	140 000,00
8100441110120002001	OPR Programmes d'études d'approfondissement des sites à enjeux					SIDR	42 751,38	8,50%	46 385,26	42 751,38
8100441110120002002	OPR Coopération interne bailleur					SIDR	185 625,00	8,50%	201 403,13	185 625,00
8100441110120003003	Coordination interne bailleur					SIDR	371 250,00	8,50%	402 806,25	371 250,00
8100441110120002004	MOUS RELOGEMENT zone vente					SIDR	121 500,00	8,50%	131 827,50	121 500,00
8100441110120001020	Direction de projet					Commune de St-	390 000,00	8,50%	423 150,00	390 000,00</

IDTOP	LIBELLE_OPERATION	SUB_VILLE	SUB_EPCI	SUB_CONSEIL_GEN ERAL	SUB_CONSEIL_REGI ONAL	BAILLEUR_YC_PRETS	SUB_CDC
8100441110010001001	Démolition pavillons individuels du groupe 30 - Ca		-	-	-		
8100441110010001002	Démolition Logts coll. Bat B gr 33 : 20 logts		-	-	-		
8100441110010001003	Démolition Logts coll. Bat G gr 33 : 12 logts		-	-	-		
8100441110010001004	Démolition Logts coll. Bat F&G gr 32 : 6 logts (pêche) parcement total		-	-	-	73 445,25	7%
8100441110010001005	Démolition pavillons individuels du groupe 30		-	-	-		
8100441110010001006	Démolition Logts Coll. De Brully		-	-	-		
8100441110010001007	Démolition Logts coll. St François		-	-	-		
8100441110010001008	Démolition logements collectif Groupe 36/38	1 900 000,00	21%	-	-	1 445 124,57	16%
Somme 01	DEMOLITIONS	1 900 000,00	21%			1 618 670	14%
##	avenant 2012						
#	différentiel	+1 900 000				+1 618 570	
8100441110060001001	Residentialisation groupe 32 A - Coeur des Camélias		-	-	-	498 872,12	51%
8100441110060001002	Residentialisation groupe 32 B Ilot Central		-	-	-	454 804,00	50%
8100441110060001003	Residentialisation groupe 33 - Château morange		-	-	-	900 000,00	56%
8100441110060001004	Residentialisation groupe 36 - Coeur des Camélias-2°Tr		-	-	-		
8100441110060001005	Residentialisation groupe 36 - Coeur des Camélias-3°Tr		-	-	-	315 000,00	50%
8100441110060001006	Residentialisation groupe 31 Petrole - Mondon		-	-	-		
8100441110060001007	Residentialisation groupe 38 -Coeur des Camélias		-	-	-		
8100441110060001008	Residentialisation groupe 115 St François		-	-	-	715 000,00	50%
8100441110060001009	Residentialisation groupe 113 De Brully		-	-	-	325 000,00	50%
8100441110060001010	Residentialisation groupe 117 Laverdure		-	-	-	330 000,00	50%
8100441110060001011	Residentialisation groupe 116 Takarnaskas		-	-	-	222 500,00	50%
8100441110060001012	Residentialisation groupe Boucan Lanauy 1-Coeur des Camélias		-	-	-	136 310,77	50%
8100441110060001012	Residentialisation groupe 38 - Coeur des Camélias 2°Tr		-	-	-	165 000,00	50%
Somme 06	RESIDENTIALISATIONS					4 083 487	61%
##	avenant 2012			504 952,00		+3 524 855	
#	différentiel			-50 952		+536 632	
8100441110070002001	Gestion Urbaine de Proximité (bava)			612 000,00			
Somme 07	AGS			612 000,00			
##	avenant 2012	+305 312					
#	différentiel	-305 312		+612 000			
8100441110080001001	Aménagement des berges de la ravine Laverdure (château morange)	36 476,00	55%	3 225,00	5%		
8100441110080001002	Mail , Grand Escalier ,venelles y compris desserte école	945 325,00	25%	318 455,00	8%		
8100441110080001003	Aires de jeux multifonctives et bouloches maternelles	101 000,55	38%	-		72 333,00	27%
8100441110080001006	Allée de château morange(création et requalification)	709 611,00	45%	280 638,00	18%		
8100441110080001007	Reamenagement/valorisation espaces château morange y compris station escalier acti aire de jeux	673 678,60	33%	366 000,00	18%	612 615,40	30%
8100441110080001008	Requalification bd notre-dame-de-la-trinite	1 477 093,00	52%	380 665,00	13%		
8100441110080001009	Requalification rue des camélias	1 810 891,00	58%	238 908,00	7%		
8100441110080001010	Requalification allée des cocotiers & marché forain y compris rd points + coutures limites	735 844,39	30%	78 108,00	3%	609 600,00	33%
8100441110080001012	Aménagement berges laverdure - 2	544 407,00	35%	286 230,00	17%	440 000,00	28%
8100441110080001013	Passerelle sur la ravine (Butot)	175 489,00	33%				
8100441110080001014	Chaie centrale & espaces extérieurs	674 001,00	62%	82 027,00	8%		
8100441110080001017	Réhabilitation Passerelle Laverdure	45 782,00	20%				
8100441110080001018	Liberation foncière Bd Mondon	90 480,00	80%				
8100441110080001019	Liberation foncière Ilot central	1 105 990,00	60%				
8100441110080001020	Coeur de Quartier	1 105 970,00	74%			65 000,00	6%
8100441110080001021	Rue Georges François	320 667,00	74%	25 116,00	6%		
8100441110080001022	Rue de Veiger	530 233,00	78%	12 411,00	2%		
8100441110080001023	Allées piétonnes publiques St François	312 586,00	75%	20 655,00	5%		
8100441110080001024	Allée mixte Coeur de Quartier	177 330,00	71%	21 176,00	9%		
8100441110080001025	Rue des Têcanas	325 490,20	73%	31 769,00	7%		
8100441110080001026	Rue Laverdure	469 056,00	71%	35 762,00	9%		
8100441110080002001	Requalification bd de mondou	80 000,00	4%	1 640 273,90	76%		
8100441110080002002	Requalification du bd Doré	43 250,00	9%	364 928,65	72%		
Somme 08	AMENAGEMENTS	12 499 089,74	44%	4 176 850,81	16%	1 937 773,49	7%
##	avenant 2012	+11 773 165		4 221 453,00		+1 837 773	8%
#	différentiel	+725 923		-44 592		+85 000	0%
8100441110090003001	OPR Pôle services emploi-insertion-projet Camélias	61 000,00	17%	72 000,00	20%		
8100441110090004001	OPR Intentionnés écotas	569 090,34	66%			155 000,00	43%
8100441110090005001	Plateau multi-usages château morange	1 275 583,07	48%			580 000,00	21%
8100441110090006001	Equpement de convivialité - Maison de quartier	1 064 825,55	51%			360 750,45	17%
8100441110090007001	Groupe scolaire J. Fontaine / J. Mollard	1 025 189,18	30%	931 666,48	27%	700 000,00	24%
8100441110090008001	Espace culturel château morange	890 012,71	30%			884 000,00	30%
8100441110090009001	Halle marché couvert Equipement lié au marché forain						
8100441110090010001	Equipement sportif de proximité -coeur de quartier	42 000,00	30%			49 000,00	35%
8100441110090011001	Equipement socio culturel Château Morange & plateau mt	269 022,60	33%				
Somme 09	EQUIPEMENTS	6 186 724,05	38%	1 093 666,48	8%	2 663 760,46	19%
##	avenant 2012	+3 350 913	+0	1 063 715,00	+0	+186 000	1%
#	différentiel	+1 834 811		-69 047		+155 000	+0
8100441110120001003	Etude de programmation d'un équipement culturel CH	18 492,50	65%				
8100441110120001004	Programme d'études d'approfondissement des sites/le						
8100441110120001005	Etude stratégique d'accompagnement au développement	18 000,00	30%			12 000,00	20%
8100441110120001007	AMO Accompagnement SCET pour la réalisation du ppa	16 880,00	20%			33 760,00	40%
8100441110120001008	AMO Complément de la mission SCET	4 195,00	26%			8 390,00	40%
8100441110120001009	Direction de projet	750 000,00	38%			225 000,00	12%
8100441110120001010	AMO Conduite opérationnelle du programme - OPC Urb	246 820,90	59%			133 200,00	32%
8100441110120001011	AMO Prestation d'Architecture-Urbanisme & Conception	98 080,00	20%			186 160,00	40%
8100441110120001012	Communication concertation - Travaux de mémoire	150 000,00	75%				
8100441110120001013	OPR AMO montage complexe : Aménagement de l'ilot central	37 247,90	30%	24 832,08	20%		
8100441110120001014	OPR Evaluation du projet urbain et social	20 000,00	20%			40 000,00	40%
8100441110120001015	OPR AMO mise en oeuvre plan d'action économique	5 280,00	4%	30 000,00	26%	23 520,00	26%
8100441110120001016	OPR Gestion urbaine de proximité	67 844,02	77%		2 824,78		
8100441110120001017	OPR Etude stratégique Haut des Camélias	164 400,00	30%				
8100441110120001018	AMO Conduite opérationnelle du programme - OPC Urbain suite	74 585,00	60%				
8100441110120001019	Maquette 3D et support de concertation	84 000,00	50%				
8100441110120002001	OPR Programmes d'études d'approfondissement des sites & enjeux	10 687,85	25%			10 687,84	25%
8100441110120002002	OPR Coordination interne bailleur					146 500,00	60%
8100441110120002003	Coordination interne bailleur					297 000,00	60%
8100441110120002004	MOUS RELOGEMENT zone vente	30 375,00	25%			30 375,00	25%
8100441110120001020	Direction de projet	195 000,00	50%				
8100441110120001021	AMO Conduite opérationnelle du programme - OPCU OPCIC	123 750,00	50%				
8100441110120001022	Etude Plan stratégique local	30 000,00					
Somme 12	INGENIERIE	2 166 636,17	38%	84 832,08	1%	2 824,78	0%
##	avenant 2012	+2 414 614		88 846,00		+486 663	8%
#	différentiel	-248 978		-32 814		+793 830	13%
Total	TOTAL	21 730 481,08	31%	6 846 849,17	8%	6 308 620	8%
##	avenant 2012	17 844 003,49	31%	6 868 865,80	10%	4 305 230	8%
#	différentiel	+3 886 478		-20 017		+2 003 390	1%
		0,22		0,00		-0,01	

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20150224-15107-E-DE
Date de réception préfecture : 02/03/2015

IDTOP	LIBELLE_OPERATION	SUB_EUROPE	SUB_ETAT	SUB_AUTRES	SUB_ANRU	ANNEE_D EMARRAG E	SEMESTRE DEMARRA GE	DUREE_SE MESTRE
810044111001001001	Démolition pavillons individuels du groupe 30 - Ca			96 393,00	100%	2007	2	8
810044111001001002	Démolition Logts col. Bal B gr.33 : 20 logts			789 567,59	100%	2009	2	6
810044111001001003	Démolition Logts col. Bal G gr.33 : 12 logts			428 616,88	100%	2009	2	6
810044111001001004	Démolition Logts col. Bal FAG gr.32 : 6 logts (porche) percement total			1 024 964,16	93%	2010	1	12
810044111001001005	Démolition pavillons individuels du groupe 30			132 416,18	77%	2010	2	5
810044111001001006	Démolition Logts Col. De Bruyts			1 454 081,41	100%	2009	2	7
810044111001001007	Démolition Logts col. St François			1 061 892,34	100%	2009	2	7
810044111001001008	Démolition logements collectifs Groupe 30/38			2 865 719,42	32%	2015	1	6
Somme 01	DEMOLITIONS			2 787 500,00	31%			
somme avenant	avenant 2012			3 026 309	21%			
#	différentiel			+411 584				
				+2 614 726				
8100441110060001001	Residentialisation groupe 32 A - Coeur des Camélias			488 592,63	49%	2009	2	2
8100441110060001002	Residentialisation groupe 32 B - Ilot Central			454 604,00	50%	2010	1	16
8100441110060001003	Residentialisation groupe 33 - Château morange			700 000,00	44%	2012	2	10
8100441110060001004	Residentialisation groupe 36 - Coeur des Camélias- 2° Tr					2010	2	3
8100441110060001005	Residentialisation groupe 36 - Coeur des Camélias- 3° Tr					2010	2	3
8100441110060001006	Residentialisation groupe 31 Petite - Mondon			315 000,00	50%	2011	1	10
8100441110060001007	Residentialisation groupe 38 - Coeur des Camélias					2010	2	2
8100441110060001008	Residentialisation groupe 115 St François			715 000,00	50%	2011	1	18
8100441110060001009	Residentialisation groupe 113 De Bruyts			325 000,00	50%	2011	1	18
8100441110060001010	Residentialisation groupe 117 Lavendere			330 000,00	50%	2011	1	18
8100441110060001011	Residentialisation groupe 116 Takanskas			222 500,00	50%	2011	1	18
8100441110060002001	Residentialisation groupe Boucan Launay 1-Coeur des Camélias			136 310,77	50%	2009	1	6
8100441110060001012	Residentialisation groupe 36 - Coeur des Camélias 2° Tr			165 000,00	50%	2015	1	10
Somme 08	RESIDENTIALISATIONS			3 862 208	48%			
somme avenant	avenant 2012			+4 028 807				
#	différentiel			+277 599				
8100441110070002001	Gestion Urbaine de Proximité (base)					2010	1	10
Somme 07	AGS							
somme avenant	avenant 2012							
#	différentiel							
8100441110080001001	Aménagement des berges de la ravine Lavendere (Château morange)			22 575,00	35%	2008	1	2
8100441110080001002	Mail , Grand Escalier ,venelles y compris desserte locat	1 787 980,00	47%	762 840,00	20%	2011	1	12
8100441110080001003	Aires de jeux multilites et bouloir/mains malernelle			93 333,45	35%	2011	2	14
8100441110080001006	Aires de châtea morange(création et requalification)	275 189,00	17%	316 410,00	20%	2010	2	12
8100441110080001007	Reaménagement/valorisation espaces châtea morange y compris station escalier ael aire de jeux			413 074,00	20%	2011	2	12
8100441110080001008	Requalification bd metro-darne-de-la-trinite			1 000 331,00	35%	2011	2	12
8100441110080001009	Requalification rue des camélias			1 098 354,00	35%	2011	1	12
8100441110080001010	Requalification allée des coccoliers & marché forain y compris rd points + cultures limites			795 678,61	33%	2012	1	12
8100441110080001012	Aménagement berges lavendere - 2			312 659,00	20%	2011	2	12
8100441110080001013	Passerelle sur la ravine (Buis)	244 246,00	47%	104 928,00	20%	2011	2	12
8100441110080001014	Dalle centrale & espaces extérieurs			324 011,00	30%	2011	2	12
8100441110080001017	Réhabilitation Passerelle Lavendere			45 762,00	20%	2011	1	12
8100441110080001018	Libération foncière Bd Mondon			22 615,00	20%	2011	1	12
8100441110080001019	Libération foncière ilot central			276 498,00	20%	2011	1	12
8100441110080001020	Coeur de Quartier			297 743,00	20%	2012	2	12
8100441110080001021	Rue Georges François			86 376,00	20%	2012	2	12
8100441110080001022	Rue du Verger			135 681,00	20%	2012	2	12
8100441110080001023	Allée piétons publiques St François			83 305,00	20%	2012	2	12
8100441110080001024	Allée mixte Coeur de Quartier			49 626,00	20%	2012	2	12
8100441110080001025	Rue des Takanskas			89 314,80	20%	2012	1	12
8100441110080001026	Rue Lavendere			432 596,48	20%	2012	1	12
8100441110080002001	Requalification du bd mondou			100 431,51	20%	2012	1	5
8100441110080002002	Requalification du bd Doré							
Somme 08	AMENAGEMENTS	2 444 701,00	9%	6 896 360	26%			
somme avenant	avenant 2012	+1 909 535		+7 022 284				
#	différentiel	+535 768		-36 944				
8100441110090003001	OPR Pôle services emploi-insertion-projet Camélias			72 000,00	20%	2009	2	2
8100441110090004001	OPR Intervention écoles			287 499,88	34%	2009	2	2
8100441110090005001	Plateau multisports châtea morange			397 378,00	15%	2011	2	7
8100441110090006001	Equipement de convivialité - Maison de quartier	400 000,00	15%	310 500,00	15%	2011	2	12
8100441110090007001	Groupe scolaire j fontaine f.mollard	363 924,00	17%	749 341,34	22%	2011	1	12
8100441110090008001	Espace culturel châtea morange			551 803,28	19%	2010	2	12
8100441110090009001	Marché couvert Equipement lié au marché loca					2013	1	2
8100441110090010001	Equipement sportif de proximité -coeur de quartier			49 000,00	35%	2012	1	10
8100441110090011001	Equipement socio culturel Châtea Morange & plateau noi	368 847,00	47%	156 717,40	20%	2015	1	6
Somme 09	EQUIPEMENTS	1 132 771,00	9%	697 200	6%	2 884 240	20%	
somme avenant	avenant 2012	+400 000	+0	+2 471 622	+0			
#	différentiel	+732 771		+597 200		+172 618		
8100441110120001003	Etude de programmation d'un équipement culturel CH			9 857,50	35%	2008	2	2
8100441110120001004	Programme d'études d'approfondissement des sites/ba					2007	1	2
8100441110120001005	Etude stratégie d'accompagnement au développement			30 000,00	50%	2008	2	2
8100441110120001007	AMO Accompagnement SCET pour la réalisation du pro			33 780,00	40%	2008	1	2
8100441110120001009	AMO Complément de la mission SCET			8 390,00	40%	2007	1	1
8100441110120001009	Direction de projet			975 000,00	50%	2009	1	12
8100441110120001010	AMO Conduite opérationnelle du programme - OPC Urb			39 568,99	9%	2007	1	10
8100441110120001011	AMO Prestation d'Architecture-Urbanisme & Conception			196 100,00	40%	2007	2	10
8100441110120001012	Communication concertation - Travaux de mémoire			50 000,00	25%	2008	1	10
8100441110120001013	OPR AMO montage complexe : Aménagement de l'ilot central			62 079,99	50%	2009	2	3
8100441110120001014	OPR Evaluation du projet urbain et social			40 000,00	40%	2009	2	8
8100441110120001015	OPR AMO mise en oeuvre plan d'action économique			58 800,00	50%	2009	2	8
8100441110120001018	OPR Gestion urbaine de proximité			17 667,20	20%	2009	2	6
8100441110120001017	OPR Etude stratégique Ilot des Camélias			274 000,00	50%	2009	2	2
8100441110120001018	AMO Conduite opérationnelle du programme - OPC Urbain suite			74 585,00	50%	2011	2	5
8100441110120001019	Maquette 3D et support de concertation			58 000,00	40%	2011	2	5
8100441110120002001	OPR Programmes d'études d'approfondissement des sites à enjeu			21 375,70	50%	2009	1	2
8100441110120002002	OPR Coordination interne bailleur			37 125,00	20%	2008	1	4
8100441110120002003	Coordination interne bailleur			74 250,00	20%	2008	2	10
8100441110120002004	MOUS RELOGEMENT zone vente	60 750,00	50%			2011	2	5
8100441110120002020	Direction de projet			195 000,00	50%	2015	2	3
8100441110120002021	AMO Conduite opérationnelle du programme - OPCU OPCIC			123 750,00	50%	2015	2	3
8100441110120002022	Etude Plan stratégique local					2015	2	6
Somme 12	INGENIERIE	60 750,00	1%	2 377 469	40%			
somme avenant	avenant 2012	+60 750		+2 404 828				
#	différentiel			-27 159				
Total	TOTAL	2 444 701,00	3%	1 193 821,00	2%	3 623 809	6%	23 473 383
total avenant	avenant 2012	1 909 535,00	3%	460 760,00	1%	411 684	1%	20 728 730
#	différentiel	+635 768		+732 771		+3 211 926		+2 746 633
				1,69		8		0

Signé électroniquement par :
Le Maire
27/02/2015


Gilbert ANNETTE

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20150224-15107-E-DE
Date de réception préfecture : 02/03/2015